

STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION
2017



STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2017

Cette publication a été réalisée par le
ministère des Finances et Revenu Québec.

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2017

Dépôt légal – Août 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2292-9177 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022

AVANT-PROPOS

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2017.

Il regroupe des données relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés, à la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé, aux crédits d'impôt accordés aux sociétés, aux prélèvements fiscaux effectués auprès de sociétés provenant de certains secteurs spécifiques, aux cotisations sociales des sociétés et au bilan des sociétés non financières.

Les données fiscales et financières contenues dans le document sont tirées notamment de l'ensemble des déclarations de revenus produites par les sociétés ayant eu des activités au Québec.

Le document est divisé en deux parties. La première présente un sommaire des statistiques fiscales et financières des sociétés. La seconde concerne les tableaux statistiques détaillés portant sur les principales composantes de la déclaration de revenus des sociétés, leur bilan financier et certains crédits d'impôt accordés aux sociétés. L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances au http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2017.xlsx.

De plus, des annexes présentent une définition des composantes des tableaux détaillés, des précisions sur la méthodologie de construction de la population des sociétés ainsi que les principales modifications apportées à la fiscalité québécoise des sociétés qui trouvent application en 2017.

Pour toute information sur ce document, communiquer avec la Direction générale de la politique fiscale aux entreprises du ministère des Finances du Québec au 418 691-2227, à l'adresse courriel dgpfe@finances.gouv.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Direction générale de la politique fiscale aux entreprises
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Liste des graphiques	v
Liste des tableaux.....	vii
Première partie : Sommaire des statistiques fiscales des sociétés en 2017	1
1. Les principales composantes fiscales des sociétés	5
1.1 Un portrait des sociétés réalisant des affaires au Québec	11
1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2016	13
1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés.....	15
1.2.1 Le revenu brut.....	17
1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers.....	18
1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt.....	20
1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2016	22
1.2.5 Les déductions.....	24
1.2.6 Le revenu imposable	26
1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2016	27
1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés	34
1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2016	37
1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés.....	39
1.2.11 Le taux moyen d'imposition	41
1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés	44
1.3.1 Le nombre de sociétés	44
1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	47
1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés.....	52
1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2016.....	54
1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé	57
1.4.1 Le nombre de sociétés	58
1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé	61
1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé.....	63
1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé	66
1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2016	68

2. Un portrait statistique des autres prélèvements effectués auprès des sociétés visant certains secteurs spécifiques	71
2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance	71
2.1.1 Le nombre de sociétés	72
2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec	72
2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance	72
2.2 La taxe compensatoire des institutions financières	74
2.3 La taxe sur les services publics	76
2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles	77
2.4.1 L'impôt minier	77
2.4.2 Les recettes forestières	80
3. L'évolution historique	81
3.1 Le nombre de sociétés	81
3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition	83
3.3 Le total des prélèvements fiscaux	84
3.4 La taxe compensatoire des institutions financières	87
3.5 La taxe sur les services publics	88
3.6 L'impôt minier	89
3.7 Les recettes forestières	91
4. Les cotisations sociales des sociétés	93
4.1 Le nombre de sociétés	95
4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés	97
5. Le bilan des sociétés non financières	99
5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières	100
5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2016	103
5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières	105
5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières	110
5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2016	112
6. Les multinationales ayant des activités commerciales au Québec	115
6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales	115
6.2 Un portrait des multinationales	119
Deuxième partie : Tableaux statistiques	121
ANNEXE I : Définitions	123
ANNEXE II : Précisions sur la méthodologie de construction de la population	129
ANNEXE III : Principales modifications apportées à la fiscalité des sociétés qui trouvent application en 2017	131

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2017	7
GRAPHIQUE 2	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2017	8
GRAPHIQUE 3	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2017	10
GRAPHIQUE 4	Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2017	12
GRAPHIQUE 5	Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2017	17
GRAPHIQUE 6	Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2017	19
GRAPHIQUE 7	Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017	21
GRAPHIQUE 8	Déductions selon la catégorie – 2017	24
GRAPHIQUE 9	Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2017	25
GRAPHIQUE 10	Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2017	26
GRAPHIQUE 11	Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2017	30
GRAPHIQUE 12	Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017	31
GRAPHIQUE 13	Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2017	32
GRAPHIQUE 14	Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017	33
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2017	34
GRAPHIQUE 16	Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017	35
GRAPHIQUE 17	Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2017	36
GRAPHIQUE 18	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2017	39
GRAPHIQUE 19	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017	40
GRAPHIQUE 20	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2017	41
GRAPHIQUE 21	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2017	43
GRAPHIQUE 22	Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2017	51
GRAPHIQUE 23	Crédit d'impôt moyen selon la taille des entreprises – 2017	52
GRAPHIQUE 24	Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2017	53
GRAPHIQUE 25	Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017	62

GRAPHIQUE 26	Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017	63
GRAPHIQUE 27	Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017	64
GRAPHIQUE 28	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017	66
GRAPHIQUE 29	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017	67
GRAPHIQUE 30	Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2017	81
GRAPHIQUE 31	Répartition de l'actif à court terme – 2017	100
GRAPHIQUE 32	Répartition de l'actif à long terme – 2017	101
GRAPHIQUE 33	Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2017	102
GRAPHIQUE 34	Répartition du passif à court terme – 2017	105
GRAPHIQUE 35	Répartition du passif à long terme – 2017	106
GRAPHIQUE 36	Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2017	107
GRAPHIQUE 37	Répartition de l'avoir des actionnaires – 2017	110
GRAPHIQUE 38	Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2017	111
GRAPHIQUE 39	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2017	117
GRAPHIQUE 40	Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2017	118
GRAPHIQUE 41	Proportion des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2017	120

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2017	5
TABLEAU 2	Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2017	6
TABLEAU 3	Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2017	11
TABLEAU 4	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2017	13
TABLEAU 5	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2017	14
TABLEAU 6	Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2017	15
TABLEAU 7	Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2017	16
TABLEAU 8	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2017	22
TABLEAU 9	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017	23
TABLEAU 10	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2017	27
TABLEAU 11	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2017	29
TABLEAU 12	Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2017	37
TABLEAU 13	Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017	38
TABLEAU 14	Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017	44
TABLEAU 15	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2017	45
TABLEAU 16	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017	46
TABLEAU 17	Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2017	47
TABLEAU 18	Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017	48
TABLEAU 19	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2017	49
TABLEAU 20	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2017	50
TABLEAU 21	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2017	54
TABLEAU 22	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2017	55
TABLEAU 23	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2017	56
TABLEAU 24	Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2017	57

TABLEAU 25	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017	58
TABLEAU 26	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017	59
TABLEAU 27	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017	60
TABLEAU 28	Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2017	65
TABLEAU 29	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2017	68
TABLEAU 30	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2017	69
TABLEAU 31	Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2017	71
TABLEAU 32	Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017	72
TABLEAU 33	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2017	73
TABLEAU 34	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2017	73
TABLEAU 35	Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2017	74
TABLEAU 36	Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2017	74
TABLEAU 37	Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2017	75
TABLEAU 38	Taux de la taxe sur les services publics	76
TABLEAU 39	Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2017	76
TABLEAU 40	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2017	78
TABLEAU 41	Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2017	79
TABLEAU 42	Recettes forestières provenant des sociétés – 2017	80
TABLEAU 43	Nombre de sociétés – 1990 à 2017	82
TABLEAU 44	Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2017	83
TABLEAU 45	Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2017	85
TABLEAU 46	Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2017	87
TABLEAU 47	Taxe sur les services publics – 2000 à 2017	88
TABLEAU 48	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2017	89
TABLEAU 49	Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2017	90
TABLEAU 50	Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2017	91
TABLEAU 51	Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2017	94
TABLEAU 52	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2017	95
TABLEAU 53	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2017	96

TABEAU 54	Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2017	97
TABEAU 55	Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2017	98
TABEAU 56	Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2017	99
TABEAU 57	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017	103
TABEAU 58	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017	104
TABEAU 59	Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017	108
TABEAU 60	Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017	109
TABEAU 61	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017	112
TABEAU 62	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017	113
TABEAU 63	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2017	115
TABEAU 64	Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2017	116
TABEAU 65	Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2017	119

PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE DES STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS EN 2017

Cette première partie présente une vue d'ensemble du régime fiscal québécois applicable aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2017. Elle comprend six sections.

- La première section dresse un portrait des sociétés faisant affaires au Québec et présente les résultats consolidés des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La deuxième section fait un portrait statistique des autres prélèvements, par exemple la taxe compensatoire des institutions financières et l'impôt minier, effectués auprès des sociétés exerçant leurs activités dans certains secteurs spécifiques.
- La troisième section présente l'évolution historique de plusieurs statistiques fiscales, notamment du nombre de sociétés, de leur revenu imposable au Québec, de leur taux moyen d'imposition et des principaux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties.
- La quatrième section décrit certaines cotisations sociales que les sociétés doivent payer sur la masse salariale de leurs employés, notamment la cotisation au Régime de rentes du Québec.
- La cinquième section contient le bilan des sociétés non financières.
- La sixième section présente les résultats des principales composantes fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec et dresse un portrait de ces multinationales.

La fiscalité des entreprises au Québec

Concepts de base

Le Code civil du Québec (ci-après « C.c.Q. ») précise ce que signifie l'expression « exploiter une entreprise ». Le troisième alinéa de l'article 1525 du C.c.Q se lit comme suit : « Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services ».

Au Québec, les principaux véhicules permettant l'exploitation d'une entreprise peuvent être regroupés ainsi :

- l'entreprise individuelle est exploitée directement par une seule personne physique (le travail autonome). Cette forme d'exploitation d'une entreprise ne peut être utilisée lorsque plusieurs personnes souhaitent se regrouper afin d'exploiter une entreprise. Ces personnes doivent alors utiliser, par exemple, une société par actions ou une société de personnes;
- la société par actions est une entité juridique, distincte de son ou de ses actionnaires, créée pour exploiter une entreprise. Elle peut être constituée notamment en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec ou de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- la société de personnes peut être une société en commandite, une société en nom collectif ou une société en participation. De façon générale, elle résulte d'une entente conclue entre associés dans le but d'exploiter une entreprise et d'en tirer un bénéfice.

Régime fiscal applicable

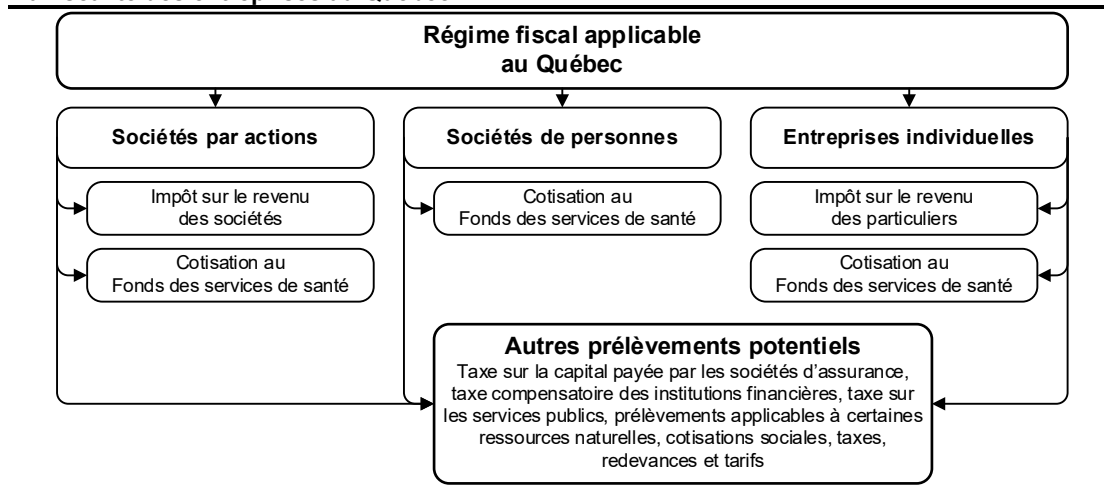
Le régime fiscal applicable à l'entreprise individuelle fait intervenir l'impôt sur le revenu des particuliers et la cotisation au Fonds des services de santé.

Pour les sociétés par actions, le régime fiscal est principalement composé de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé. De plus, ces sociétés peuvent être assujetties à divers prélèvements propres à certains secteurs spécifiques tels que la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la taxe compensatoire des institutions financières.

La société de personnes doit payer une cotisation au Fonds des services de santé sur les salaires versés, mais ses revenus sont généralement ajoutés aux revenus de ses membres, lesquels sont assujettis à l'impôt des particuliers ou à l'impôt des sociétés.

Pour l'ensemble de ces véhicules, d'autres prélèvements peuvent s'ajouter à ceux mentionnés précédemment. Ces prélèvements peuvent prendre notamment la forme de taxes sur les services publics, de prélèvements liés à l'exploitation de ressources naturelles (ex. : impôt minier), de cotisations sociales (ex. : cotisation au Régime de rentes du Québec), de taxes à la consommation, de taxes municipales ou de tarifs gouvernementaux.

La fiscalité des entreprises au Québec



Précisions à l'égard de l'édition 2017 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, les termes « société » et « entreprise » sont utilisés pour désigner les sociétés par actions poursuivant une activité commerciale, couramment appelées « compagnies », et pour désigner les sociétés d'État à vocation commerciale. Les statistiques fiscales qui y sont présentées concernent donc :

- les sociétés poursuivant une activité commerciale, à l'exception des sociétés de personnes;
- certains organismes sans but lucratif ou organismes municipaux constitués en sociétés.

Dans ce document, le nombre de déclarations de revenus est considéré comme équivalant au nombre de sociétés. Les deux termes y sont utilisés indistinctement.

- Dans les faits, le nombre de déclarations de revenus peut être supérieur au nombre de sociétés étant donné que, dans certains cas, une société doit produire plus d'une déclaration, par exemple lorsqu'il y a une fusion, une acquisition ou un changement volontaire de fin d'année d'imposition au cours d'une même année financière.

Période sur laquelle porte l'édition 2017 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, l'année 2017 fait référence à l'année d'imposition 2017. En vertu de la Loi sur les impôts, les entreprises peuvent terminer leur exercice financier au moment de leur choix durant une année civile donnée (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Ainsi, ce document présente les statistiques fiscales des entreprises qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2017, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier. Certaines entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2016 et 2017.

Toutefois, les données sur la cotisation au Fonds des services de santé font exception. Ces données présentent les cotisations payées sur les salaires versés pour l'année civile 2017 par les sociétés ayant terminé leur exercice financier en 2017.

Sociétés imposées et non imposées

Dans ce document, certains portraits statistiques font la distinction entre les sociétés imposées et les sociétés non imposées.

- Une société est considérée comme imposée, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec, avant l'application des crédits d'impôt, est supérieur à zéro.
- Une société est considérée comme non imposée lorsque l'impôt qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, ou encore les déductions dans le calcul de son revenu imposable et/ou les crédits d'impôt qui lui sont accordés lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

Région administrative

Dans ce document, une région administrative signifie la région où se situe l'adresse postale par laquelle Revenu Québec communique avec la société, soit l'adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires.

- Les adresses postales au Canada, mais à l'extérieur du Québec, ainsi que celles à l'extérieur du Canada constituent la catégorie « Hors du Québec ».

Totaux présentés dans les tableaux et les graphiques

En raison de l'arrondissement des nombres, les totaux présentés dans les tableaux et graphiques du document peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qu'ils contiennent.

Confidentialité des données

Afin que le caractère confidentiel des déclarations de revenus soit respecté, les statistiques qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulguées.

1. LES PRINCIPALES COMPOSANTES FISCALES DES SOCIÉTÉS

Les deux principaux prélèvements fiscaux¹ effectués auprès des sociétés, soit l'impôt sur le revenu et la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (ci-après « impôts et cotisations »), sont présentés dans cette première section de la publication.

En 2017, les impôts et cotisations perçus auprès des sociétés par le gouvernement du Québec s'élevaient à 11,1 milliards de dollars, soit :

- 6,3 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés (56,4 % des revenus des impôts et cotisations);
- 4,8 milliards de dollars qui provenaient de la cotisation au FSS (43,6 % des revenus des impôts et cotisations).

Le régime fiscal québécois des sociétés accorde certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2017, les crédits d'impôt ont réduit les prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés de 1,7 milliard de dollars. Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 9,4 milliards de dollars.

TABEAU 1

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2017 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2017	Part (%)
Nombre total de sociétés (en unités)	503 001	
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec	58 195	
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	130 685	
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	6 264	56,4
– Cotisation des employeurs au Fonds des services de santé	4 834	43,6
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	11 099	100,0
Crédits d'impôt	1 708	
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	9 390	

¹ Les prélèvements fiscaux présentés dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive des composantes du régime fiscal des sociétés. Les prélèvements propres à certains secteurs spécifiques, soit la taxe sur le capital des sociétés d'assurance (à l'exception de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance vie), la taxe compensatoire des institutions financières, la taxe sur les services publics et les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles, sont présentés brièvement dans la section 2 de la première partie de ce document.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des entreprises

En 2017, Revenu Québec a traité 503 001 déclarations de revenus des sociétés. De ces déclarations :

- 485 415 ont été produites par les petites entreprises (96,5 %);
- 11 732 ont été transmises par les moyennes entreprises (2,3 %);
- 5 854 ont été soumises par les grandes entreprises (1,2 %)².

Bien qu'elles aient représenté 1,2 % des sociétés au Québec en 2017, les grandes entreprises ont versé 5,9 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 52,8 % du total de ces revenus fiscaux. Elles ont payé :

- 3,2 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 2,6 milliards de dollars en cotisation au FSS.

Bénéficiant de taux de taxation préférentiels, notamment en vertu de la déduction pour petite entreprise et d'un taux réduit de cotisation au FSS, les PME ont versé 5,2 milliards de dollars en impôts et cotisations au gouvernement du Québec, soit :

- 3,4 milliards de dollars dans le cas des petites entreprises;
- 1,8 milliard de dollars dans le cas des moyennes entreprises.

TABLEAU 2

Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2017 (en millions de dollars)

Impôts et cotisations	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Impôt sur le revenu des sociétés	2 139	902	3 223	6 264
Cotisation au Fonds des services de santé	1 310	886	2 638	4 834
TOTAL	3 449	1 788	5 861	11 099

² Voir la définition de la taille des entreprises à l'annexe I.

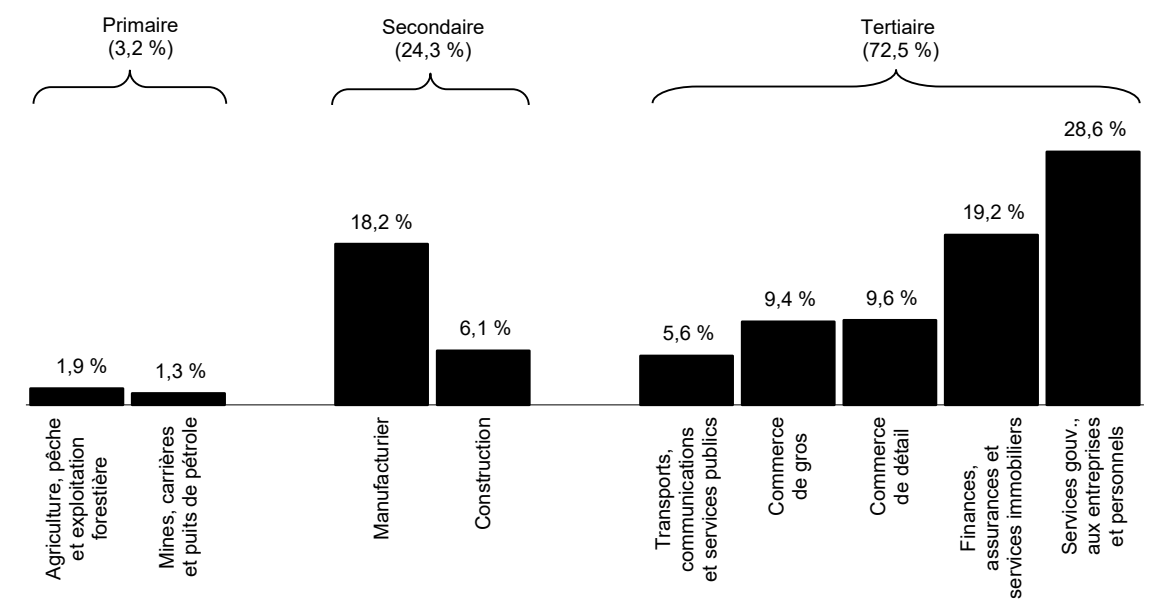
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire ont assumé 72,5 % du total des impôts et cotisations au Québec. La part des entreprises des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 3,2 % et de 24,3 %³.

- Les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ont assumé une proportion des impôts et cotisations de 28,6 %.

GRAPHIQUE 1

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2017



³ La classification des industries est basée sur la Classification des activités économiques du Québec.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec

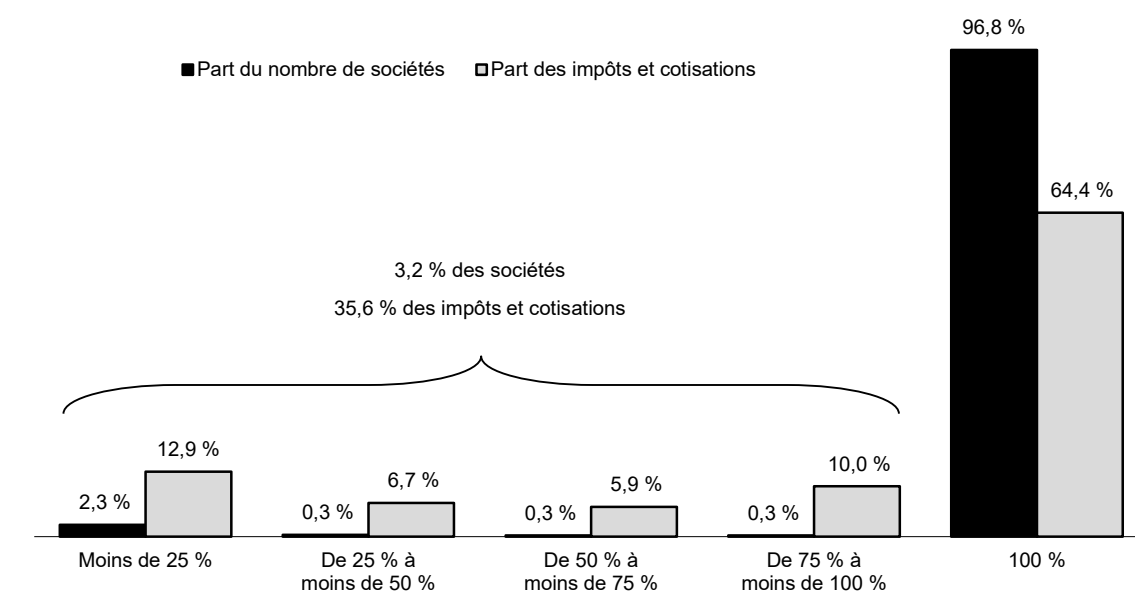
En 2017, 64,4 % des impôts et cotisations (7,2 milliards de dollars) provenaient des sociétés ayant réalisé 100 % de leurs affaires au Québec, notamment parce qu'elles n'avaient pas d'établissements situés ailleurs qu'au Québec. Ces sociétés peuvent comprendre des filiales québécoises de sociétés canadiennes ou étrangères. Elles représentaient 96,8 % des sociétés déclarant des revenus au Québec, soit 486 894 sociétés.

Par ailleurs, 3,2 % des sociétés (16 107 sociétés) avaient un ou des établissements à l'extérieur du Québec. Elles ont assumé 35,6 % des impôts et cotisations des sociétés versés au gouvernement du Québec, soit 3,9 milliards de dollars.

De plus, 2,3 % des sociétés réalisaient moins de 25 % de leurs affaires au Québec (11 798 sociétés). Elles ont versé 12,9 % des impôts et cotisations totaux des sociétés (1,4 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 2

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2017



Proportion des affaires faites au Québec

Règle générale

Une société qui, pendant une année d'imposition, a un établissement au Québec et un établissement à l'extérieur du Québec doit calculer la proportion des affaires qu'elle réalise au Québec afin d'établir les montants qu'elle doit verser au gouvernement du Québec à l'égard de l'impôt sur le revenu.

De façon générale, pour les sociétés qui ne sont pas soumises à des règles particulières, la proportion de leurs affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de leurs affaires faites au Québec et ailleurs est la valeur moyenne des deux proportions suivantes :

$$\frac{\text{Revenu brut d'un établissement au Québec pour l'année}}{\text{Revenu brut total pour l'année}}$$

et

$$\frac{\text{Salaires versés aux employés d'un établissement au Québec}}{\text{Salaires totaux versés par la société}}$$

Si la société n'a pas versé de salaire au cours de l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la première proportion.

Si elle n'a pas réalisé de revenu brut pour l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la deuxième proportion.

Règles particulières

Des règles particulières sont prévues pour les sociétés suivantes :

- les sociétés d'assurance;
- les banques;
- les sociétés de fiducie ou de prêts;
- les sociétés de chemin de fer;
- les sociétés de transport aérien;
- les sociétés d'entreposage de grains;
- les sociétés de transport par autobus et par camion;
- les sociétés exploitant un pipeline;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés à entreprise diversifiée;
- les sociétés étrangères.

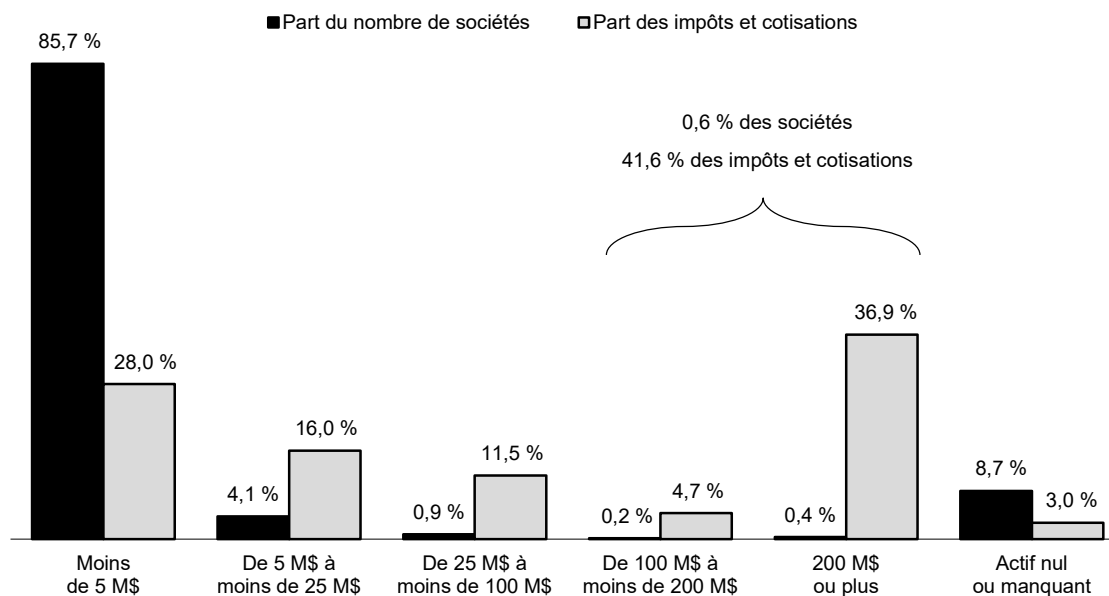
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total

En 2017, 85,7 % des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 28,0 % des impôts et cotisations totaux.

Bien qu'elles représentent 0,6 % des sociétés, celles ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 41,6 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 3

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2017



1.1 Un portrait des sociétés faisant affaires au Québec

L'édition 2017 des statistiques fiscales porte sur l'ensemble des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec pour l'année d'imposition 2017.

Une société qui a un établissement au Québec à un moment quelconque d'une année d'imposition doit payer un impôt au Québec sur son revenu imposable pour cette année d'imposition et est soumise aux autres prélèvements fiscaux applicables.

Dans le cas où elle possède également un établissement à l'extérieur du Québec, un mécanisme de répartition de l'impôt de la société entre les territoires est prévu, de façon à éviter une double imposition des revenus.

❑ Répartition du nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique

En 2017, 503 001 sociétés faisaient affaires au Québec.

De ce total, 407 058 sociétés provenaient du secteur tertiaire, soit 80,9 % de l'ensemble des sociétés. Les entreprises du secteur primaire et du secteur secondaire représentaient respectivement 4,0 % et 15,1 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 197 340, ce qui représentait des proportions de 48,5 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 39,2 % de l'ensemble des sociétés. Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 117 532 entreprises, soit 23,4 % du nombre total de sociétés.

TABEAU 3

Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	18 766	3,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 158	0,2
Sous-total	19 924	4,0
Secteur secondaire		
– Manufacturier	22 384	4,5
– Construction	53 635	10,7
Sous-total	76 019	15,1
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	25 393	5,0
– Commerce de gros	21 855	4,3
– Commerce de détail	44 938	8,9
– Finances, assurances et services immobiliers	117 532	23,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	197 340	39,2
Sous-total	407 058	80,9
TOTAL	503 001	100,0

❑ Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi les sociétés qui ont produit une déclaration de revenus en 2017, 290 497 n'avaient pas d'impôt sur le revenu à payer, soit 57,8 %.

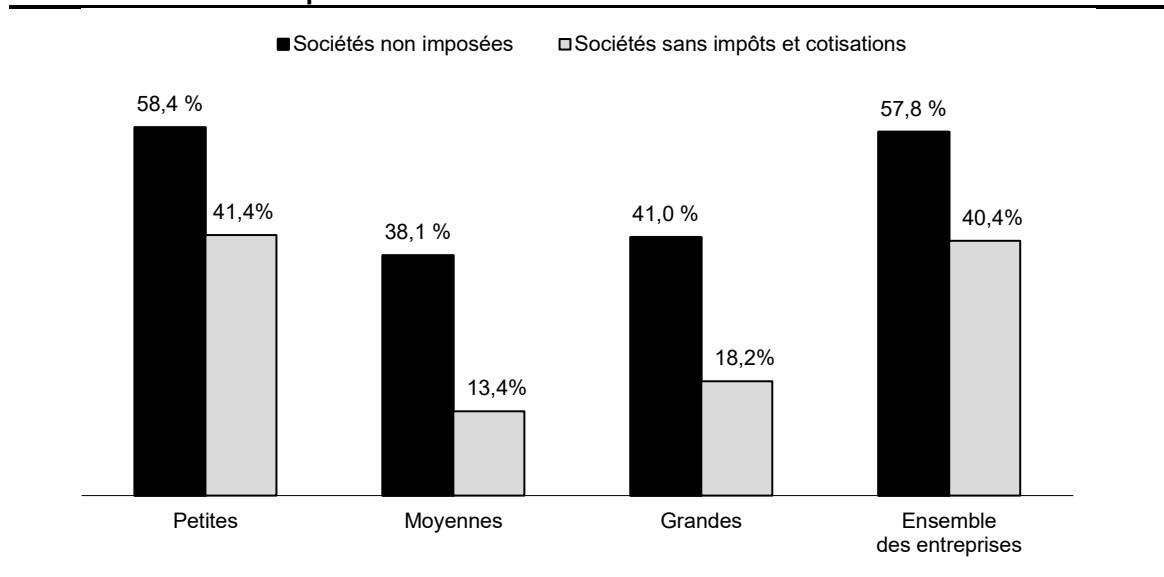
— Près de 60 % (58,4 %) des petites entreprises étaient non imposées. Cette proportion était de 38,1 % chez les moyennes entreprises et de 41,0 % chez les grandes entreprises.

De plus, en 2017, 203 461 sociétés n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 40,4 % de l'ensemble des entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

— Plus de 40 % (41,4 %) des petites entreprises n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 13,4 % chez les moyennes entreprises et de 18,2 % chez les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 4

Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2017



1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2016

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, le nombre de petites, de moyennes et de grandes sociétés a augmenté respectivement de 1,9 %, de 5,4 % et de 3,6 %. Le nombre total de sociétés a augmenté de 2,0 %.

Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a augmenté respectivement de 4,0 % et de 0,6 %.

Une augmentation de 3,6 % du nombre de sociétés imposées est constatée pour les grandes entreprises en 2017 par rapport à 2016, et des augmentations respectives de 4,0 % et de 5,5 % sont observées chez les petites et les moyennes entreprises imposées.

Une augmentation du nombre de sociétés non imposées est également constatée parmi les petites (0,5 %), les moyennes (5,2 %) et les grandes entreprises (3,7 %).

TABLEAU 4

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2017

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)
Imposées	201 793	4,0	7 257	5,5	3 454	3,6	212 504	4,0
Non imposées	283 622	0,5	4 475	5,2	2 400	3,7	290 497	0,6
TOTAL	485 415	1,9	11 732	5,4	5 854	3,6	503 001	2,0

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2016, le nombre de sociétés a augmenté de 1,9 % en 2017 dans le secteur primaire, de 1,0 % dans le secteur secondaire et de 2,2 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 3,7 % et de 0,6 %.

Dans le secteur secondaire, le nombre de sociétés imposées a augmenté de 4,1 % et le nombre de sociétés non imposées a diminué de 1,3 %.

Finalement, dans le secteur tertiaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 4,0 % et de 1,0 %.

TABLEAU 5

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensembles des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	8 301	3,6	10 465	1,1	18 766	2,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	326	6,5	832	–6,2	1 158	–2,9
Sous-total	8 627	3,7	11 297	0,6	19 924	1,9
Secteur secondaire						
– Manufacturier	9 387	3,2	12 997	–0,9	22 384	0,8
– Construction	23 869	4,5	29 766	–1,4	53 635	1,1
Sous-total	33 256	4,1	42 763	–1,3	76 019	1,0
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	12 607	2,4	12 786	1,7	25 393	2,1
– Commerce de gros	9 765	1,3	12 090	–3,2	21 855	–1,2
– Commerce de détail	20 488	3,3	24 450	–2,1	44 938	0,3
– Finances, assurances et services immobiliers	42 020	3,3	75 512	3,3	117 532	3,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	85 741	5,1	111 599	0,5	197 340	2,5
Sous-total	170 621	4,0	236 437	1,0	407 058	2,2
TOTAL	212 504	4,0	290 497	0,6	503 001	2,0

1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés

En 2017, le taux général d'imposition sur le revenu⁴ des sociétés était de 11,8 % au Québec.

Les sociétés privées sous contrôle canadien dont le capital versé de l'année précédente est inférieur à 10 millions de dollars pouvaient bénéficier pleinement de la déduction pour petite entreprise, soit une réduction du taux d'imposition de 3,8 points de pourcentage sur la première tranche de 500 000 \$ de leurs revenus actifs annuels imposables⁵ (le plafond des affaires).

En raison de cette déduction, le taux d'imposition passait de 11,8 % à 8,0 % sur cette première tranche de revenu.

— Entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars, le plafond des affaires diminue linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.

À compter du 1^{er} janvier 2017, les PME du secteur primaire ont bénéficié d'une réduction supplémentaire du taux réduit d'imposition sur le revenu, qui est passé de 8,0 % à 4,0 %. Ce taux est le même que celui du secteur manufacturier.

De plus, pour une année d'imposition commençant après le 31 décembre 2016, les sociétés des secteurs des services et de la construction doivent respecter un de ces deux critères additionnels pour bénéficier du taux maximal de la DPE :

- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition;
- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés et des employés des sociétés auxquelles elles sont associées doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition précédente.

TABLEAU 6

Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2017

	Taux général	Taux réduit pour les PME des secteurs primaire et manufacturier	Taux réduit pour les PME des autres secteurs
Revenu actif	11,8 %	4,0 %	8,0 % ⁽¹⁾
Revenu passif	11,8 %	s. o.	s. o.

s. o. : Sans objet.

(1) Ce taux est réduit linéairement lorsque le nombre d'heures rémunérées des employés de la société pour l'année, et, s'il y a lieu, le nombre d'heures rémunérées des employés de la société et des employés des sociétés associées pour l'année d'imposition précédente, est inférieur à 5 500, mais supérieur à 5 000, pour atteindre zéro à 5 000 heures.

⁴ Il existe deux formes de revenu : le revenu actif (provenant des activités de l'entreprise telles que la vente de biens) et le revenu passif (provenant de placements détenus de façon passive par les sociétés). Depuis le jour suivant le discours sur le budget 2007-2008, le taux général d'imposition du régime fiscal québécois applicable à ces deux formes de revenu est identique.

⁵ Les PME ne peuvent pas bénéficier d'un taux réduit à l'égard de leur revenu passif provenant de placements qu'elles détiennent.

TABLEAU 7

Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	212 504	4,0	290 497	0,6	503 001	2,0
Principales composantes						
Revenu brut	1 508 742	0,2	606 958	-0,1	2 115 700	0,1
Bénéfice net selon les états financiers						
– Bénéfice net positif	213 076	13,7	149 419	30,5	362 495	20,1
– Bénéfice net négatif ou nul	-17 772	448,7	-36 270	-20,4	-54 043	10,7
Sous-total	195 303	6,0	113 149	64,2	308 452	21,9
Rapprochement entre le bénéfice net et le revenu net aux fins de l'impôt						
– Éléments à ajouter	599 935	15,6	156 829	-11,0	756 763	8,9
– Éléments à retrancher	580 505	14,6	225 186	5,1	805 691	11,8
Sous-total	19 429	61,0	-68 357	80,2	-48 928	89,1
Revenu net aux fins de l'impôt						
– Revenu net positif	214 733	9,4	69 519	18,6	284 251	11,5
– Revenu net négatif ou nul	—	—	-24 727	-10,6	-24 727	-10,6
Sous-total	214 733	9,4	44 791	44,6	259 524	14,2
Déductions	72 861	13,4	71 588	16,1	144 450	14,7
Revenu imposable mondial	139 826	7,7	4 661	-10,9	144 487	7,0
Impôt total sur le revenu	15 941	7,7	552	-11,1	16 493	7,0
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	42,92	-5,4	53,41	16,2	45,42	-0,3
Impôt sur le revenu au Québec	6 264	5,7	—	—	6 264	5,7

— : Valeur nulle.

1.2.1 Le revenu brut

Le revenu brut d'une société est l'ensemble des montants correspondant aux sommes reçues et à recevoir au cours de son exercice financier autrement qu'à titre de capital.

- Il est établi selon les principes comptables généralement reconnus ou les normes internationales d'information financière, selon le cas.
- Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

En 2017, le revenu brut de l'ensemble des sociétés s'élevait à 2 115,7 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu brut obtenu par les petites entreprises atteint une proportion de 10,9 % du revenu brut total (231,5 milliards de dollars).

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont réalisé 8,4 % du revenu brut de l'ensemble des sociétés (177,8 milliards de dollars).

Les grandes entreprises ont déclaré 80,7 % du revenu brut total (1 706,5 milliards de dollars).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

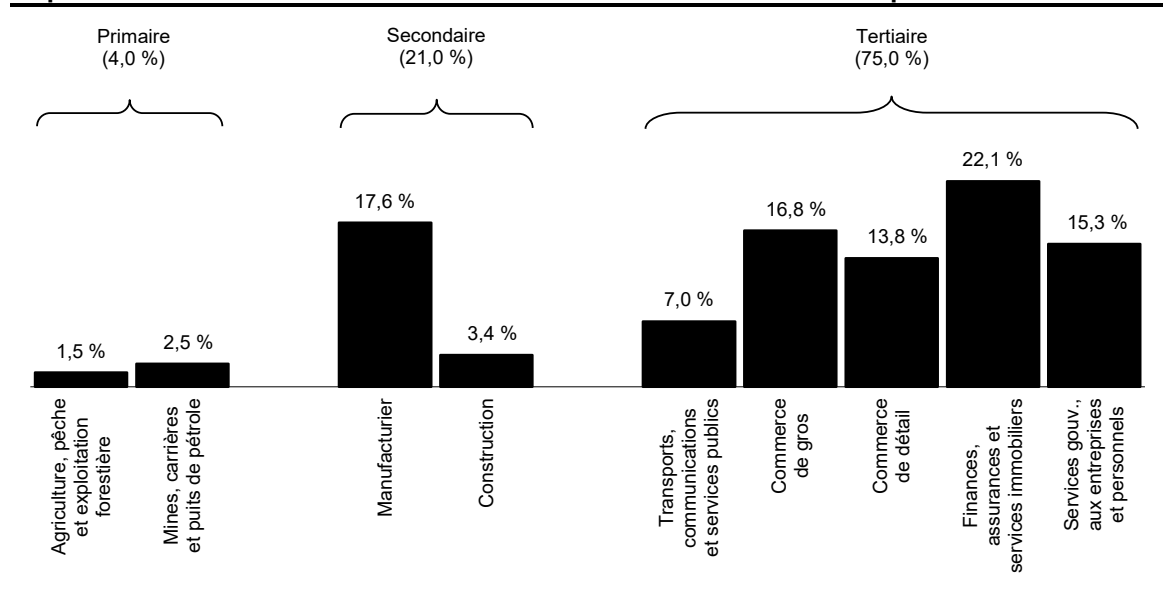
En 2017, 4,0 % du revenu brut provenait des entreprises du secteur primaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 21,0 % du revenu brut total.

Les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 75,0 % du revenu brut total.

GRAPHIQUE 5

Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2017



1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers

Le bénéfice net selon les états financiers mesure les profits réalisés par les sociétés au cours de l'exercice financier se terminant dans l'année civile 2017 selon les normes comptables en vigueur. Il représente, entre autres, la différence entre les produits et les charges des sociétés. À cet égard, il tient compte des revenus tirés de la vente de biens et services et des coûts engagés pour réaliser ces ventes, notamment les dépenses liées aux salaires et aux achats d'intrants. Il incorpore également d'autres revenus tels que les gains en capital et les dividendes reçus, et d'autres charges telles que les impôts fonciers et les intérêts sur emprunt.

En 2017, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des sociétés s'élevait à 308,5 milliards de dollars.

Au cours d'un exercice donné, les sociétés peuvent réaliser des profits ou subir des pertes. En 2017, 282 160 sociétés⁶ ont réalisé des profits, déclarant un bénéfice net positif de 308,5 milliards de dollars. Les 150 234 sociétés⁷ présentant un bénéfice net négatif ou nul enregistraient des pertes totalisant 54,0 milliards de dollars.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Le bénéfice net selon les états financiers réalisé par les petites entreprises atteint une proportion de 10,4 % du bénéfice net total (32,2 milliards de dollars), alors qu'elles ont produit 96,5 % des déclarations de revenus des entreprises.

Inversement, les grandes entreprises ont déclaré 84,4 % (260,4 milliards de dollars) du bénéfice net total, alors qu'elles ont soumis 1,2 % des déclarations de revenus.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne, qui ont transmis 2,3 % des déclarations de revenus, ont réalisé 5,2 % (15,9 milliards de dollars) du bénéfice net de l'ensemble des sociétés.

⁶ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁷ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

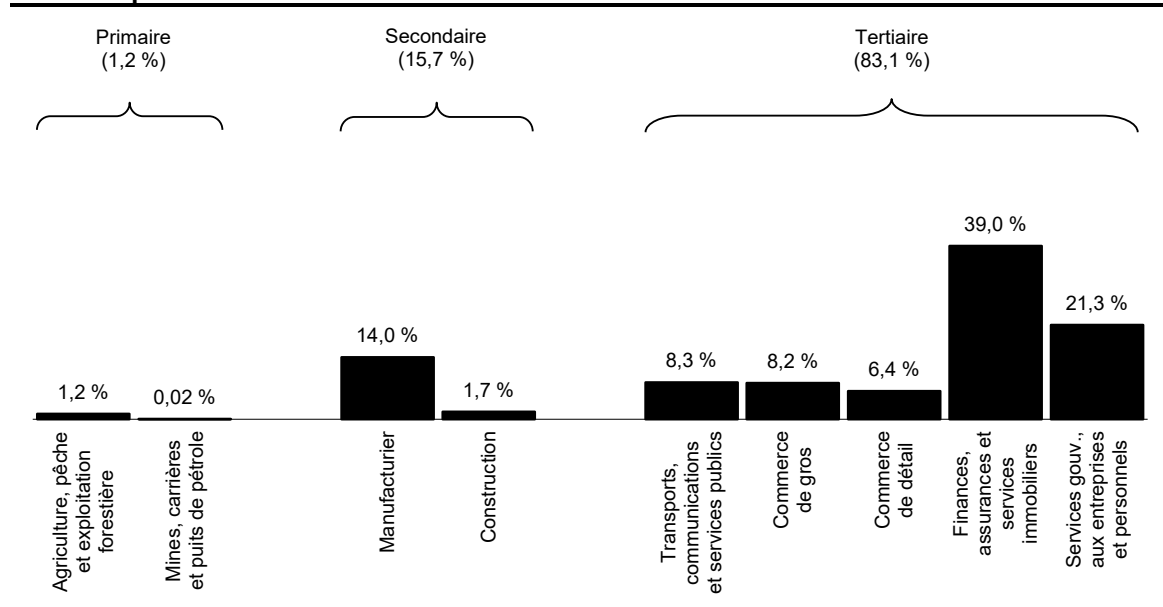
En 2017, 83,1 % du bénéfice net total selon les états financiers provenait des entreprises du secteur tertiaire. En comparaison, ces dernières ont produit 80,9 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré un bénéfice net de 1,2 % du bénéfice net global alors qu'elles ont produit 4,0 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 15,7 % du bénéfice net total et ont transmis 15,1 % des déclarations de revenus.

GRAPHIQUE 6

Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2017



Rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

Le bénéfice net selon les états financiers ne correspond pas nécessairement au revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Cette différence s'explique par le fait que la Loi sur les impôts prévoit notamment des règles différentes au chapitre du calcul de l'amortissement, des provisions et des réserves.

Illustration des principales différences entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

	Bénéfice net selon les états financiers	Revenu net aux fins de l'impôt
Dépenses de recherche et de développement	Dépenses courantes	Dépenses courantes avec exception
Amortissement	Selon la durée de vie utile du bien	Selon les taux prévus par la législation
Frais de repas et de représentation	Pleinement déductibles	Partiellement déductibles
Provisions et réserves	Dépenses courantes	Partiellement déductibles

1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net aux fins de l'impôt est obtenu après que certains ajustements au bénéfice net selon les états financiers ont été apportés. En 2017, le revenu net aux fins de l'impôt était inférieur de 48,9 milliards de dollars au bénéfice net selon les états financiers.

Ainsi, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés s'élevait à 259,5 milliards de dollars. Cette situation résulte du fait que 283 042 sociétés⁸ ont déclaré un revenu net positif qui totalisait 284,3 milliards de dollars, alors que 146 556 sociétés⁹ ont enregistré un revenu net nul ou négatif totalisant 24,7 milliards de dollars.

Par ailleurs, les sociétés imposées et non imposées sur le revenu ont déclaré respectivement un revenu net aux fins de l'impôt de 214,7 milliards de dollars et de 44,8 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu net aux fins de l'impôt déclaré par les petites entreprises a atteint une proportion de 12,1 % du revenu net total, soit 31,4 milliards de dollars, même si elles représentaient 96,5 % du nombre total de sociétés.

À titre de comparaison, les grandes entreprises ont réalisé 82,5 % du revenu net total (214,0 milliards de dollars), alors qu'elles constituaient 1,2 % de l'ensemble des sociétés. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont déclaré 5,4 % du revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés (14,0 milliards de dollars) et représentaient 2,3 % des sociétés.

⁸ Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

⁹ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 81,7 % du total du revenu net aux fins de l'impôt.

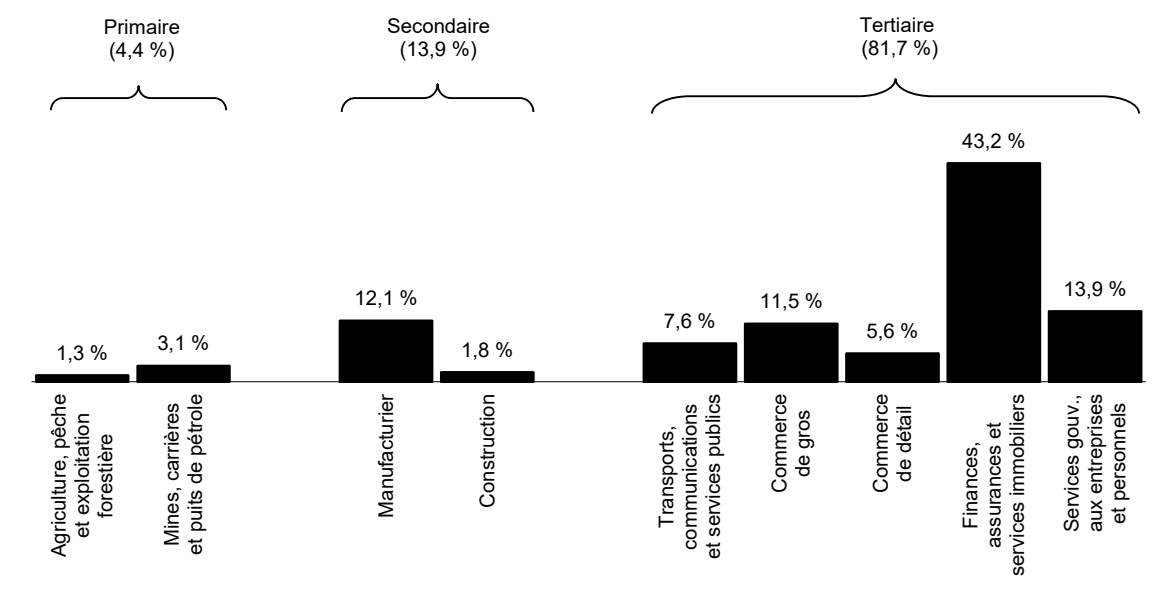
— La proportion du revenu net aux fins de l'impôt fournie par les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentait, à elle seule, 43,2 % du total.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 13,9 %, était attribuable majoritairement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 12,1 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré, quant à elles, 4,4 % du revenu net global.

GRAPHIQUE 7

Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017



1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2016

En 2017, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des entreprises a augmenté de 21,9 % par rapport à 2016.

Pour sa part, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des entreprises a augmenté de 14,2 % entre 2016 et 2017.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, le bénéfice net des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 18,3 %, de 8,2 % et de 23,3 %.

Par ailleurs, le revenu net aux fins de l'impôt des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 13,5 %, de 6,3 % et de 14,9 %.

TABEAU 8

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2017

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)
Bénéfice net selon les états financiers	32 174	18,3	15 885	8,2	260 393	23,3	308 452	21,9
À ajouter								
– Amortissement comptable	6 386	2,9	3 412	8,1	46 204	10,0	56 002	9,0
– Autres dépenses non admissibles	21 705	3,2	12 190	15,7	666 866	9,0	700 761	8,9
À retrancher								
– Amortissement fiscal	6 205	8,0	3 232	26,3	52 134	15,3	61 570	15,1
– Autres déductions admissibles	22 628	7,8	14 179	12,8	707 315	11,6	744 121	11,5
Revenu net aux fins de l'impôt	31 434	13,5	14 077	6,3	214 014	14,9	259 524	14,2

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur primaire a diminué de 144,7 % par rapport à 2016, en raison notamment de la diminution observée chez les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole. Par ailleurs, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire a crû respectivement de 19,6 % et de 15,9 % par rapport à 2016.

Le revenu net aux fins de l'impôt pour les entreprises du secteur primaire a augmenté de 82,9 %. Quant aux entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, leur revenu net aux fins de l'impôt a augmenté respectivement de 20,8 % et de 10,9 % par rapport à 2016.

TABLEAU 9

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Bénéfice net selon les états financiers		À ajouter				À retrancher				Revenu net aux fins de l'impôt	
			Amortissement comptable		Autres dépenses non admissibles		Amortissement fiscal		Autres déductions admissibles			
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 714	15,3	1 289	5,3	7 530	2,2	1 482	9,1	7 790	3,9	3 260	10,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	59	–100,5	3 003	0,4	56 242	34,7	2 643	18,5	48 498	76,0	8 163	148,4
Sous-total	3 774	–144,7	4 291	1,8	63 771	29,8	4 125	14,9	56 288	60,6	11 423	82,9
Secteur secondaire												
– Manufacturier	43 141	19,5	8 964	15,6	50 221	28,2	11 214	48,3	59 805	20,2	31 307	21,7
– Construction	5 177	20,5	1 672	5,5	6 289	12,4	1 337	6,1	7 013	16,1	4 788	14,7
Sous-total	48 318	19,6	10 636	13,9	56 510	26,2	12 550	42,3	66 818	19,8	36 095	20,8
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	25 522	–0,6	10 512	21,8	16 942	–17,3	10 999	25,3	22 327	9,3	19 650	–23,2
– Commerce de gros	25 246	53,5	5 468	–6,1	16 264	16,4	5 409	–13,4	11 845	–10,9	29 725	77,9
– Commerce de détail	19 623	265,1	3 975	2,7	6 395	–42,9	3 948	–8,2	11 571	42,3	14 474	80,6
– Finances, assurances et services immobiliers	120 398	5,9	7 283	10,1	506 139	8,6	10 655	14,4	511 119	7,1	112 047	12,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	65 571	9,4	13 837	7,5	34 738	–8,4	13 884	11,5	64 152	12,1	36 110	–12,1
Sous-total	256 361	15,9	41 076	8,6	580 479	5,6	44 895	9,3	621 015	7,7	212 005	10,9
TOTAL	308 452	21,9	56 002	9,0	700 761	8,9	61 570	15,1	744 121	11,5	259 524	14,2

1.2.5 Les déductions

Les déductions permises dans le calcul du revenu imposable servent notamment à :

- assurer une équité temporelle dans le traitement du revenu des sociétés (ex. : déductions pour pertes agricoles, pour pertes autres qu'en capital, pour pertes nettes en capital);
- éviter la double imposition des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables;
- exclure du revenu imposable le montant admissible des dons.

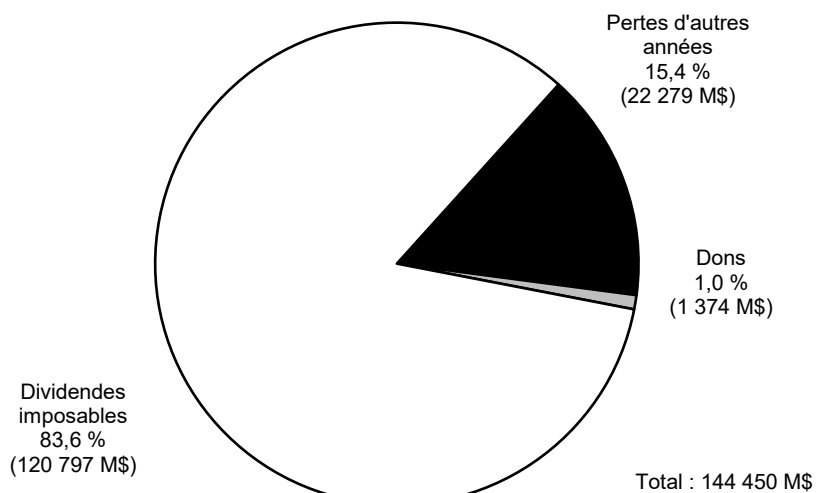
En 2017, ces déductions réclamées dans les déclarations de revenus ont totalisé 144,5 milliards de dollars¹⁰.

□ Répartition selon la catégorie

En 2017, la déduction pour les dividendes imposables représentait 83,6 % de l'ensemble des déductions, et la déduction à l'égard des pertes d'autres années atteignait 15,4 %. La déduction pour les dons représentait, quant à elle, 1,0 % des déductions totales.

GRAPHIQUE 8

Déductions selon la catégorie – 2017



¹⁰ Le total des déductions réclamées dans les déclarations de revenus diffère du montant effectivement utilisé pour le calcul du revenu imposable. En effet, pour certaines sociétés, le total des déductions demandées est supérieur au revenu net aux fins de l'impôt. Dans le cas de ces sociétés, l'excédent des déductions par rapport au revenu net aux fins de l'impôt n'est pas considéré dans le calcul du revenu imposable. De plus, le montant des déductions inscrit dans les déclarations peut être plus élevé que le montant des déductions effectivement utilisé.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions réclamées par les grandes entreprises (125,3 milliards de dollars) représentaient 86,7 % du total des déductions, soit une proportion supérieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (82,5 %).

Les déductions demandées par les petites entreprises (13,1 milliards de dollars) atteignaient 9,1 % du total, soit une proportion inférieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (12,1 %).

Dans le cas des moyennes entreprises, la proportion des déductions était de 4,2 % (6,1 milliards de dollars), ce qui est inférieur à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (5,4 %).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire sont celles pour lesquelles les déductions, avec une proportion de 77,2 %, ont été les plus élevées par rapport aux déductions totales. À elles seules, les déductions des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentaient 44,6 % des déductions totales.

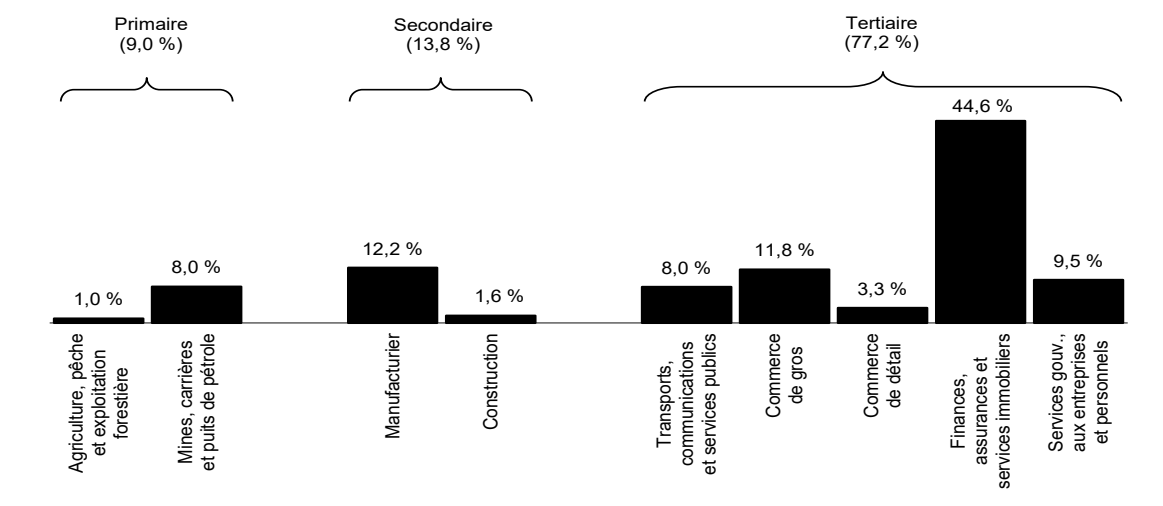
— Cette proportion élevée était attribuable principalement aux dividendes imposables déductibles. En fait, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont eu un total de 60,8 milliards de dollars¹¹ de déductions pour dividendes imposables, soit 42,1 % du montant total des déductions.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 13,8 %, était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 12,2 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont pour leur part déclaré 9,0 % des déductions totales. La plus grande partie (8,0 % des déductions totales) était attribuable au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 9

Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2017



¹¹ Voir le tableau 72 (deuxième partie du document).

1.2.6 Le revenu imposable

Le revenu imposable d'une société s'obtient en retranchant du revenu net aux fins de l'impôt l'ensemble des déductions permises.

En 2017, le revenu imposable mondial des sociétés ayant au moins un établissement au Québec totalisait 144,5 milliards de dollars. Il correspondait au revenu net aux fins de l'impôt (259,5 milliards de dollars) moins les déductions effectivement utilisées (115,0 milliards de dollars).

- Certaines sociétés, bien que leur revenu imposable soit positif, n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer. Ainsi, en 2017, les sociétés non imposées ont déclaré un revenu imposable mondial de 4,7 milliards de dollars¹². Il s'agissait essentiellement des sociétés exonérées d'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (ex. : organismes sans but lucratif, organismes publics et coopératives).

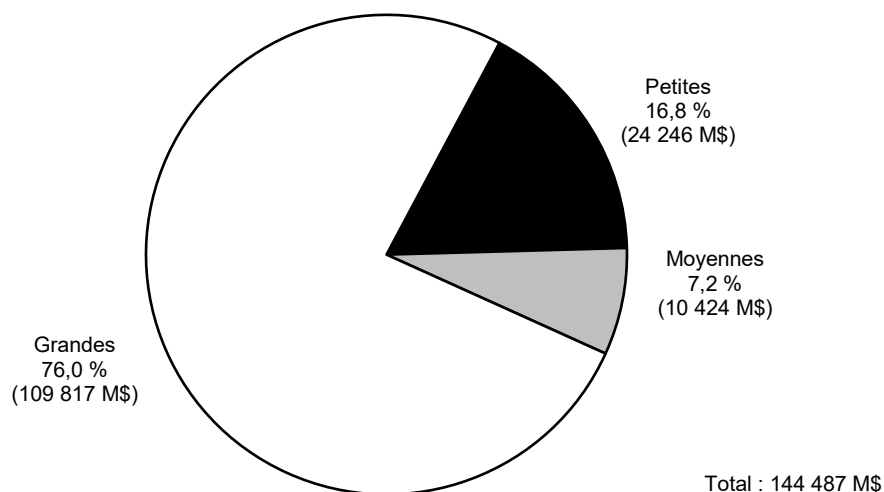
Le revenu imposable mondial englobe aussi bien les revenus réalisés au Québec qu'à l'extérieur. Par ailleurs, l'impôt qu'une société doit payer au Québec ne s'applique que sur la part des affaires qu'elle y a réalisées. Ainsi, dans les informations présentées ci-dessous, le revenu imposable des sociétés au Québec équivaut à leur revenu imposable mondial multiplié par la proportion des affaires qu'elles ont réalisées au Québec. Ce montant s'élevait à 58,2 milliards de dollars en 2017 pour l'ensemble des sociétés.

□ Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont déclaré 76,0 % du revenu imposable mondial. Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, la proportion du revenu imposable mondial était respectivement de 16,8 % et de 7,2 %.

GRAPHIQUE 10

Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2017



¹² Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2016

En 2017, les déductions inscrites dans les déclarations de revenus des sociétés ont connu une hausse de 14,7 % par rapport à 2016.

Le revenu imposable mondial des sociétés a augmenté de 7,0 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions déclarées par les petites, les moyennes et les grandes entreprises ont augmenté respectivement de 13,5 %, de 17,7 % et de 14,7 % entre 2016 et 2017.

Le revenu imposable mondial des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 8,5 %, de 4,0 %, et de 7,0 %.

TABEAU 10

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2017

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)
Revenu net aux fins de l'impôt	31 434	13,5	14 077	6,3	214 014	14,9	259 524	14,2
– Revenu net positif	37 112	10,2	16 402	8,2	230 737	12,0	284 251	11,5
– Revenu net négatif ou nul	–5 679	–5,0	–2 325	21,0	–16 724	–15,4	–24 727	–10,6
Déductions								
– Dons	109	3,1	103	16,6	1 161	25,4	1 374	22,6
– Dividendes imposables	10 370	12,6	4 472	16,9	105 956	7,6	120 797	8,3
– Pertes d'années antérieures	2 630	17,8	1 479	20,2	18 170	85,3	22 279	67,9
Total des déductions	13 109	13,5	6 054	17,7	125 287	14,7	144 450	14,7
Revenu imposable mondial	24 246	8,5	10 424	4,0	109 817	7,0	144 487	7,0

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le revenu imposable mondial des entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire a augmenté respectivement de 24,6 %, de 9,3 % et de 5,9 %.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'utilisation des déductions, l'augmentation la plus prononcée concerne l'utilisation des pertes d'années antérieures comme déductions par les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui affiche une variation de 1 611,3 % en 2017 par rapport à 2016.

Inversement, la diminution la plus prononcée (38,7 %) concerne l'utilisation des dividendes imposables comme déductions par les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 11

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Revenu net aux fins de l'impôt		Déductions						Revenu imposable mondial	
			Dons		Dividendes imposables		Pertes d'années antérieures			
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 260	10,2	18	216,2	646	84,0	745	22,2	2 331	1,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	8 163	148,4	66	509,4	6 650	–19,4	4 853	1 611,3	2 879	53,3
Sous-total	11 423	82,9	83	409,1	7 296	–15,2	5 598	526,9	5 210	24,6
Secteur secondaire										
– Manufacturier	31 307	21,7	132	2,7	12 599	17,4	4 862	69,4	20 740	9,8
– Construction	4 788	14,7	10	–15,7	1 509	23,8	822	19,3	4 023	6,6
Sous-total	36 095	20,8	143	1,1	14 108	18,1	5 684	59,7	24 763	9,3
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	19 650	–23,2	94	82,4	8 500	–37,3	2 893	64,6	10 199	–12,8
– Commerce de gros	29 725	77,9	267	207,7	15 271	139,8	1 497	53,3	15 966	8,8
– Commerce de détail	14 474	80,6	31	–6,7	3 928	135,6	836	38,7	11 367	16,1
– Finances, assurances et services immobiliers	112 047	12,4	551	1,5	60 837	17,8	3 087	5,4	50 679	8,0
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	36 110	–12,1	204	–17,6	10 857	–38,7	2 684	5,3	26 303	4,9
Sous-total	212 005	10,9	1 148	19,2	99 393	9,3	10 997	24,7	114 514	5,9
TOTAL	259 524	14,2	1 374	22,6	120 797	8,3	22 279	67,9	144 487	7,0

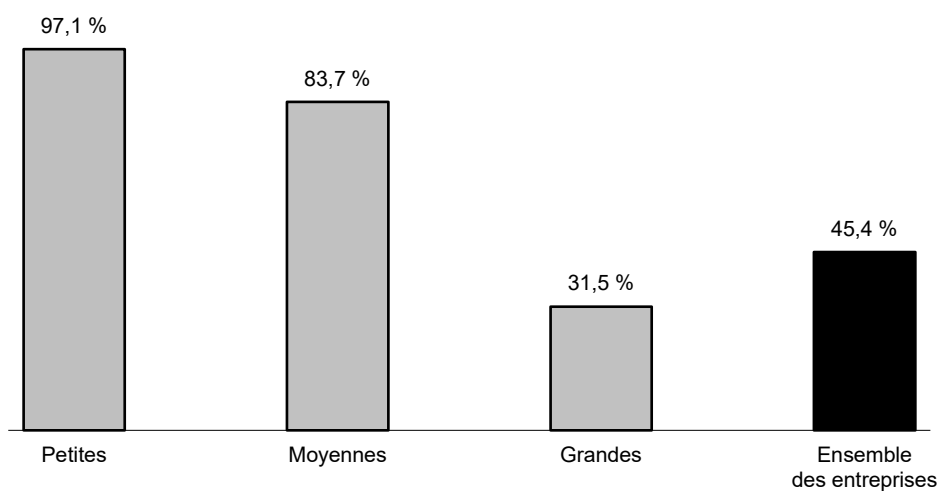
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises

Globalement, pour l'année d'imposition 2017, la proportion des affaires faites au Québec par les sociétés ayant au moins un établissement au Québec se situait à 45,4 %.

Lorsqu'on compare la proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises, les écarts sont importants. En effet, la proportion des affaires faites au Québec par les grandes entreprises était de 31,5 %, alors qu'elle était de 97,1 % dans le cas des petites entreprises et de 83,7 % dans celui des entreprises de taille moyenne.

GRAPHIQUE 11

Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2017



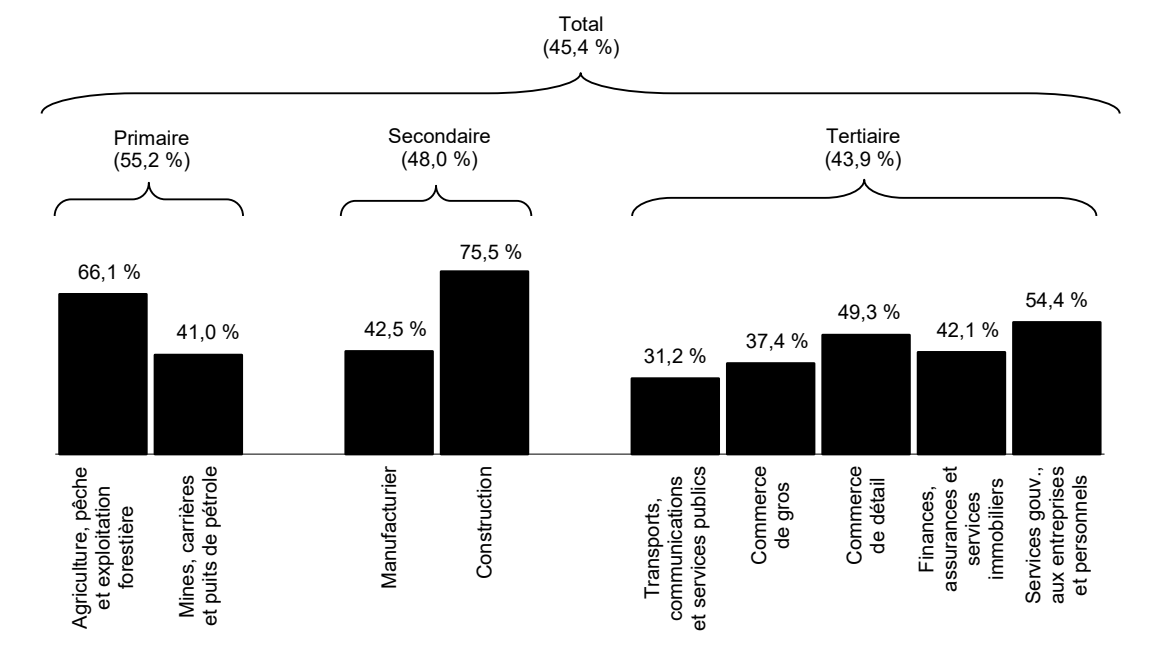
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière ainsi que du secteur de la construction sont celles pour lesquelles la proportion des affaires faites au Québec était la plus élevée en 2017 (66,1 % et 75,5 %).

Les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics sont celles où la proportion des affaires faites au Québec était la plus faible (31,2 %).

GRAPHIQUE 12

Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017



❑ Revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises

La répartition du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises est sensiblement différente de celle du revenu imposable mondial.

Ainsi, en 2017, la part des grandes entreprises représentait 76,0 % du revenu imposable mondial, alors que cette part diminuait à 47,3 % pour le revenu imposable au Québec, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte de la proportion des affaires faites au Québec.

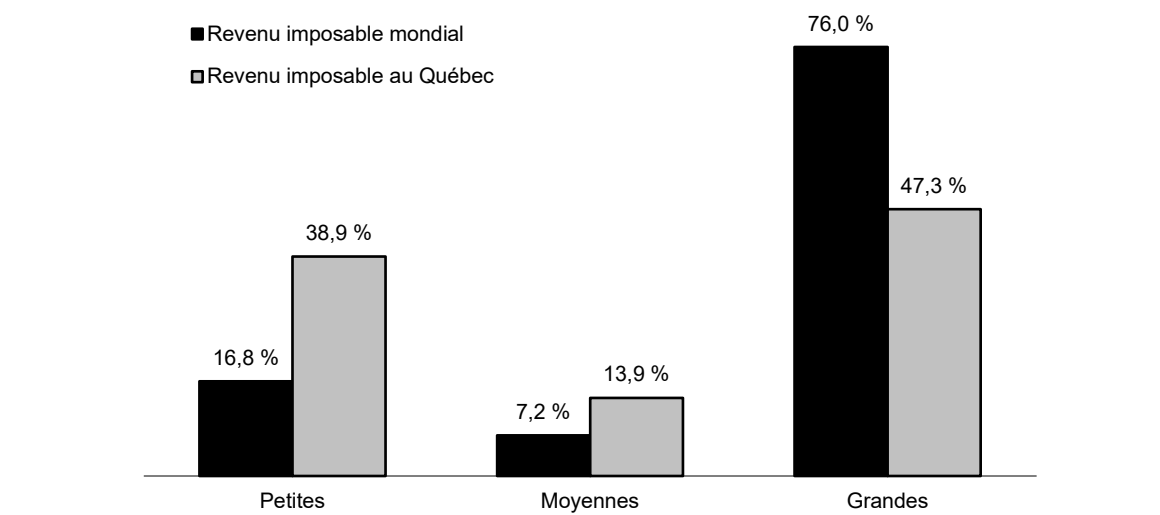
— Cela est essentiellement attribuable au fait que plusieurs grandes entreprises sont des multinationales qui exercent une plus forte partie de leurs activités à l'extérieur du Québec.

La part du revenu imposable mondial des petites entreprises était de 16,8 %, alors que cette part augmentait à 38,9 % pour le revenu imposable au Québec.

Chez les entreprises de taille moyenne, la part du revenu imposable mondial était de 7,2 %, alors qu'elle augmentait à 13,9 % pour le revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 13

Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2017

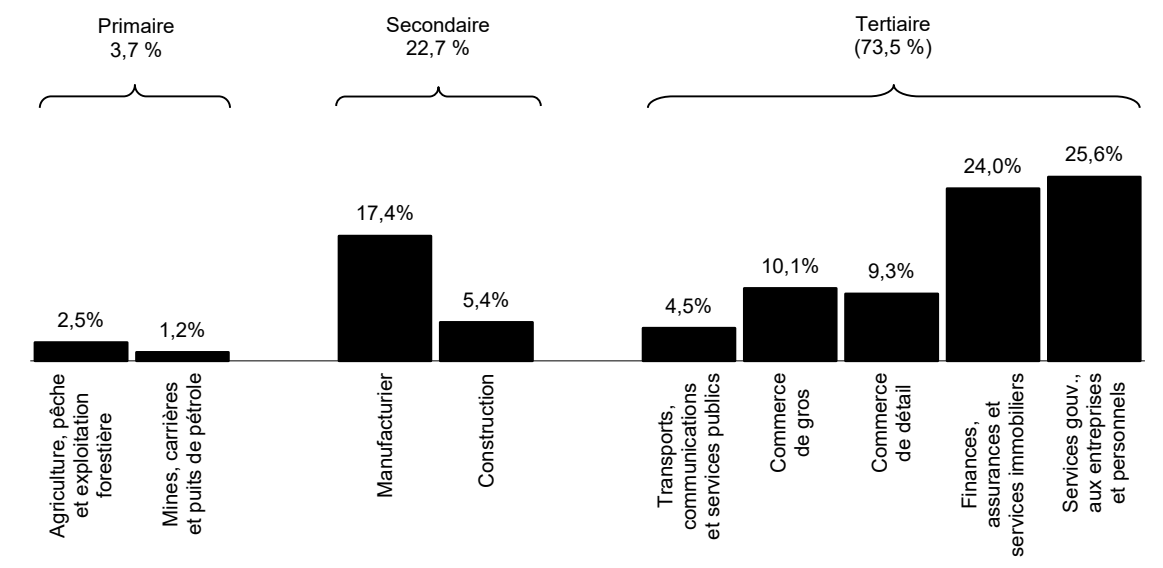


❑ Revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire déclaraient la plus grande part du revenu imposable global au Québec, soit 73,5 % du total. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire déclaraient respectivement 3,7 % et 22,7 % du revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 14

Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017



1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés

❑ Impôt total sur le revenu

L'impôt total sur le revenu des sociétés, soit le résultat de la multiplication du revenu imposable par le taux d'imposition applicable, s'est chiffré à 16,5 milliards de dollars en 2017.

❑ Impôt sur le revenu à payer au Québec

En 2017, étant donné que les sociétés ayant au moins un établissement au Québec réalisaient 45,4 % de leurs affaires au Québec, l'impôt à payer au Québec s'est élevé à 6,3 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

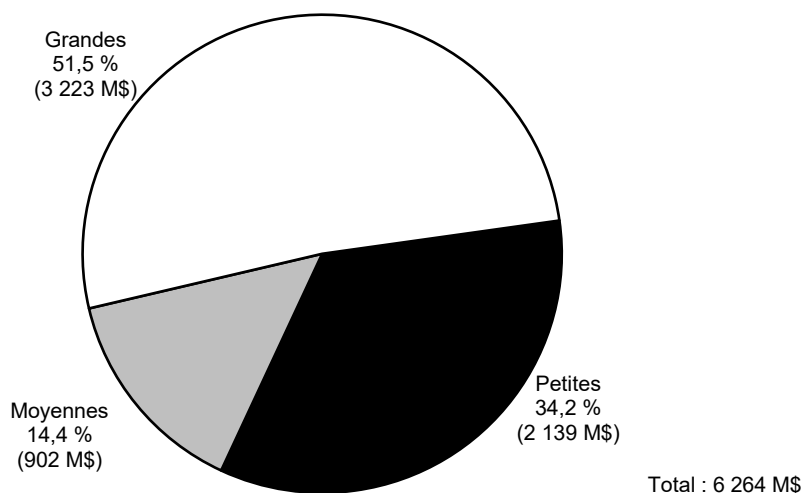
En 2017, les grandes entreprises ont payé 51,5 % de l'impôt sur le revenu au Québec, alors qu'elles ont déclaré 82,5 % du revenu net aux fins de l'impôt.

- Cette différence s'explique principalement par le fait que ces entreprises n'exerçaient qu'une partie (31,5 %) de leurs activités au Québec et qu'elles n'étaient pas imposées au Québec sur leurs bénéfices réalisés à l'extérieur.

Les petites et les moyennes entreprises payaient respectivement 34,2 % et 14,4 % du total de l'impôt à payer au Québec.

GRAPHIQUE 15

Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2017



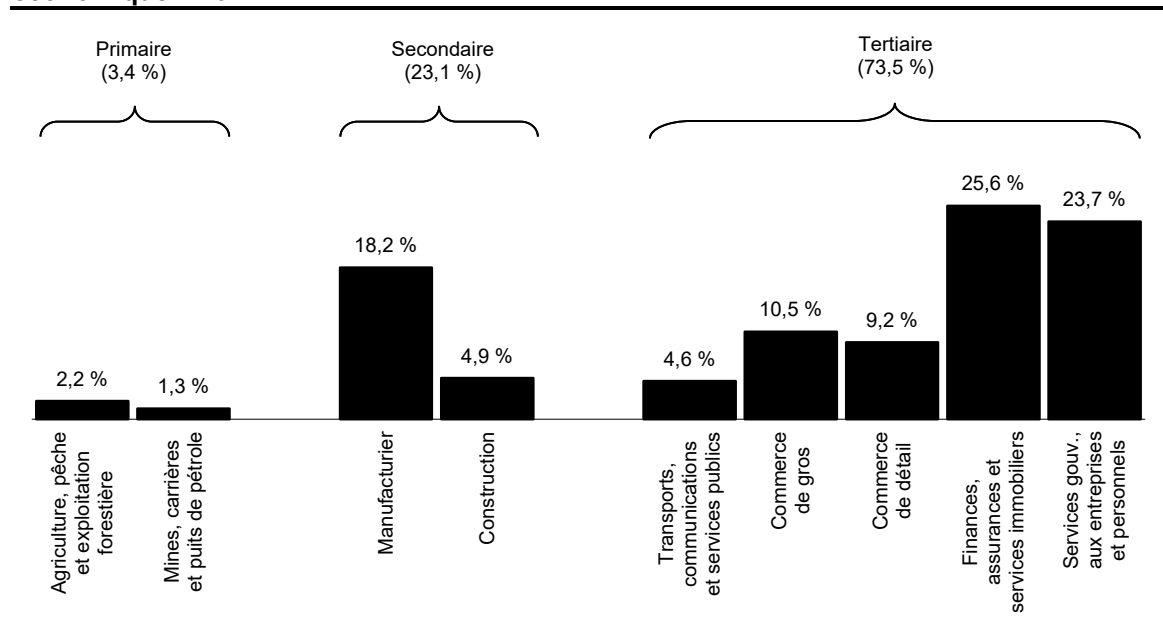
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, la part la plus élevée de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, soit 73,5 % du total, provenait des entreprises du secteur tertiaire, en raison notamment du nombre élevé d'entreprises qu'il comprend.

Les entreprises du secteur secondaire contribuaient pour 23,1 % du total de l'impôt à payer, une proportion principalement attribuable aux entreprises du secteur manufacturier qui, à elles seules, versaient 18,2 % de l'impôt total à payer au Québec. Quant aux entreprises du secteur primaire, elles contribuaient dans une proportion de 3,4 %.

GRAPHIQUE 16

Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017



❑ Répartition selon le type de revenu imposé

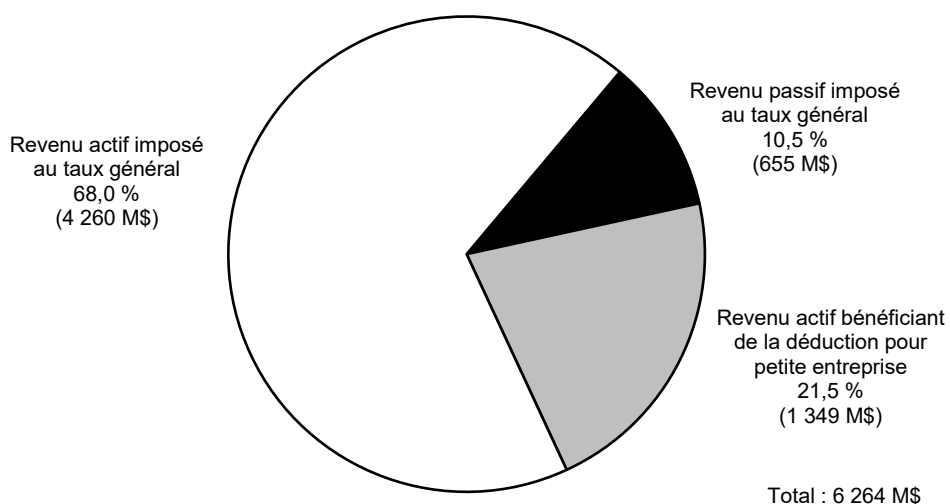
Le revenu des sociétés se divise en trois composantes : le revenu passif (ex. : un revenu de placements), le revenu actif imposé au taux général et le revenu actif imposé à un taux réduit reflétant la déduction pour petite entreprise.

En 2017, 89,5 % de l'impôt sur le revenu au Québec (5,6 milliards de dollars) provenait du revenu actif, soit la somme de l'impôt au taux réduit pour les PME (21,5 %) et de l'impôt au taux général (68,0 %).

Les recettes associées à l'imposition du revenu passif représentaient 10,5 % de l'impôt à payer au Québec, soit 655 millions de dollars.

GRAPHIQUE 17

Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2017



1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2016

En 2017, l'impôt total sur le revenu des sociétés et l'impôt à payer au Québec ont respectivement augmenté de 7,0 % et de 5,7 % par rapport à 2016. Le revenu imposable au Québec de l'ensemble des entreprises a augmenté de 5,1 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, l'impôt total sur le revenu a augmenté de 13,1 % pour les petites entreprises, de 3,5 % pour les moyennes et de 6,3 % pour les grandes.

L'impôt sur le revenu à payer au Québec a augmenté de 12,6 % pour les petites entreprises, de 4,0 % pour les moyennes et de 2,0 % pour les grandes.

TABLEAU 12

Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2017 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Revenu imposable mondial	24 246	8,5	10 424	4,0	109 817	7,0	144 487	7,0
Impôt total sur le revenu	2 331	13,1	1 187	3,5	12 975	6,3	16 493	7,0
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	97,1	0,2	83,7	0,4	31,5	0,2	45,4	-0,3
Revenu imposable au Québec	22 615	8,0	8 061	4,8	27 519	3,0	58 195	5,1
Impôt sur le revenu au Québec	2 139	12,6	902	4,0	3 223	2,0	6 264	5,7

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2016, la répartition selon le secteur d'activité montre que l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté dans les secteurs primaire (52,1 %), secondaire (5,2 %) et tertiaire (4,4 %).

Entre 2016 et 2017, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté davantage pour les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (220,7 %).

TABLEAU 13

Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Revenu imposable mondial		Impôt total sur le revenu		Proportion des affaires faites au Québec		Revenu imposable au Québec		Impôt sur le revenu au Québec	
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	%	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 331	1,2	238	–3,0	66	1,5	1 481	21,2	136	16,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	2 879	53,3	339	52,4	41	–18,7	681	215,9	79	220,7
Sous-total	5 210	24,6	577	23,3	55	–7,9	2 162	50,4	215	52,1
Secteur secondaire										
– Manufacturier	20 740	9,8	2 394	9,2	43	–0,9	10 116	5,2	1 137	4,6
– Construction	4 023	6,6	415	7,4	75	1,2	3 116	6,7	308	7,8
Sous-total	24 763	9,3	2 809	8,9	48	–0,4	13 231	5,6	1 445	5,2
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	10 199	–12,8	1 182	–13,6	31	–0,9	2 643	–18,2	286	–20,6
– Commerce de gros	15 966	8,8	1 851	8,4	37	1,1	5 878	5,7	656	5,4
– Commerce de détail	11 367	16,1	1 281	16,2	49	0,1	5 416	8,3	577	8,2
– Finances, assurances et services immobiliers	50 679	8,0	5 945	7,5	42	1,7	13 962	3,2	1 601	3,2
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	26 303	4,9	2 848	6,9	54	–0,4	14 903	5,9	1 484	10,5
Sous-total	114 514	5,9	13 107	5,9	44	0,1	42 801	3,4	4 604	4,4
TOTAL	144 487	7,0	16 493	7,0	45	–0,3	58 195	5,1	6 264	5,7

1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés

En 2017, l'impôt sur le revenu au Québec des sociétés était en moyenne de 12 454 \$ par société.

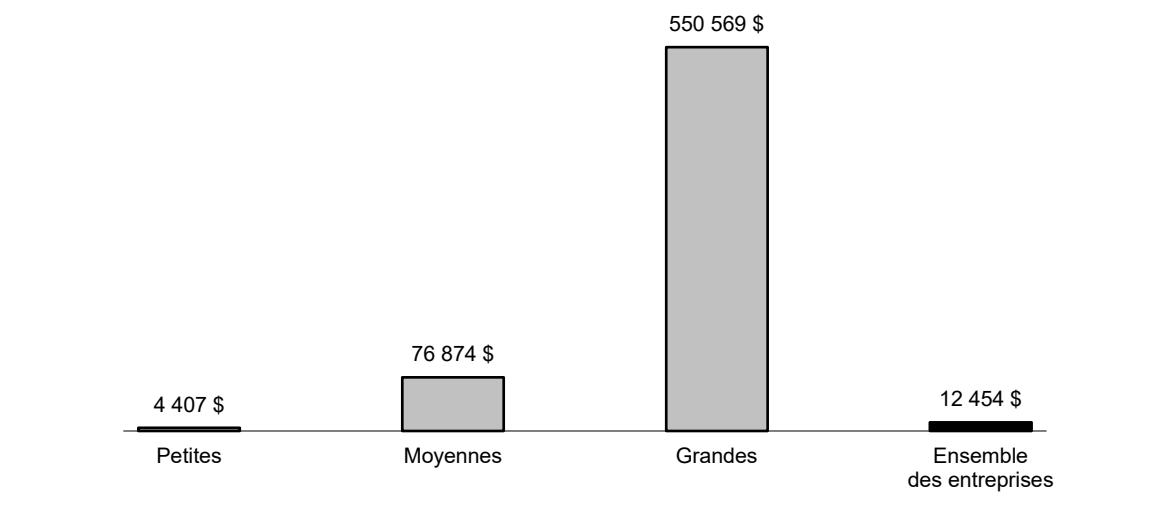
— Il a augmenté par rapport à l'impôt moyen de 2016, qui était de 11 020 \$.

□ L'impôt moyen selon la taille des entreprises

L'impôt moyen au Québec par société était de 4 407 \$ pour les petites entreprises, de 76 874 \$ pour les entreprises de taille moyenne et de 550 569 \$ pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 18

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2017



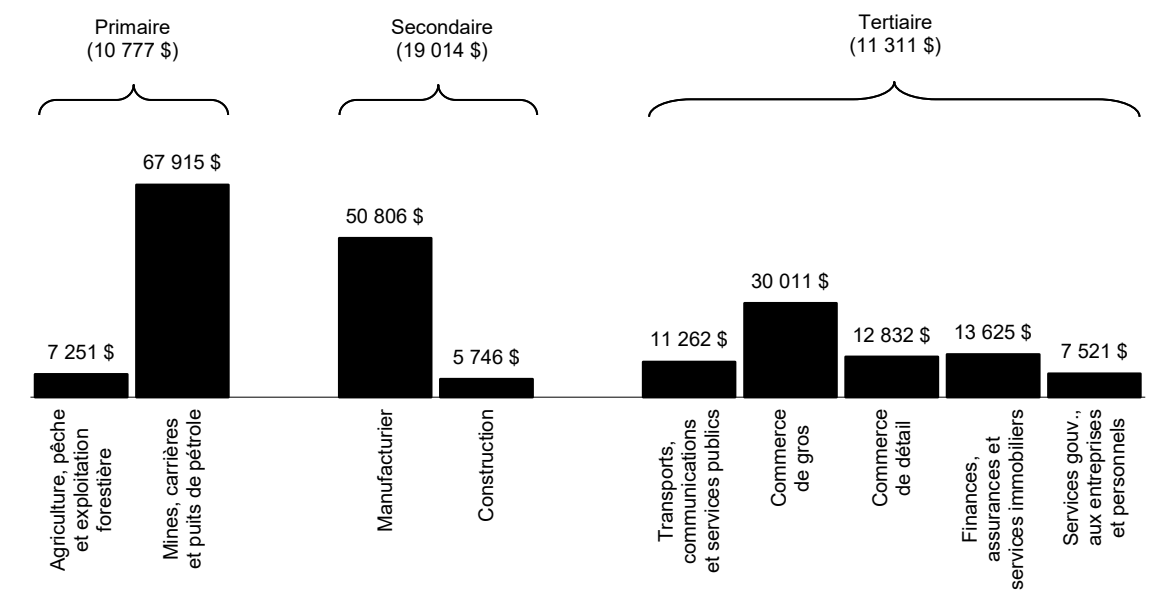
□ L'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2017, l'impôt moyen au Québec des entreprises du secteur tertiaire était de 11 311 \$. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire avaient quant à elles un impôt moyen respectif de 10 777 \$ et de 19 014 \$.

L'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 67 915 \$, alors que l'impôt moyen des entreprises du secteur de la construction était le plus faible, avec 5 746 \$.

GRAPHIQUE 19

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2017



1.2.11 Le taux moyen d'imposition

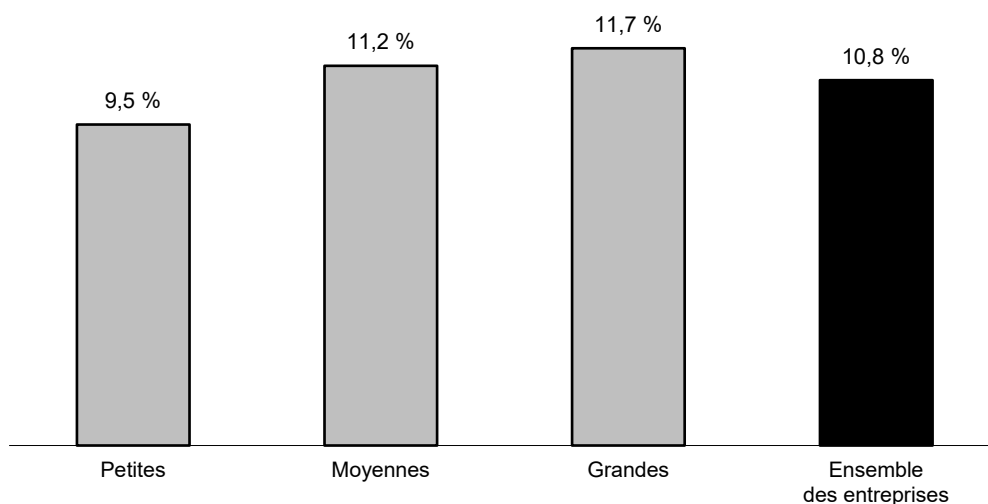
En 2017, le taux moyen d'imposition¹³, qui correspond à l'impôt sur le revenu à payer au Québec exprimé en proportion du revenu imposable au Québec, était de 10,8 % pour l'ensemble des sociétés.

□ Le taux moyen d'imposition selon la taille des entreprises

Le taux moyen d'imposition sur le revenu des petites entreprises était de 9,5 %, soit 2,3 points de pourcentage de moins que celui des grandes entreprises, qui se situait à 11,7 %. Pour leur part, les moyennes entreprises ont été imposées à un taux moyen de 11,2 %.

GRAPHIQUE 20

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2017



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

¹³ Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul du taux moyen d'imposition.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

Une petite entreprise du secteur des services admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 750 000 \$ au Québec a un impôt à payer de 40 000 \$ au taux réduit et de 29 750 \$ au taux général, pour un total de 69 750 \$.

- Ainsi, son taux moyen d'imposition, défini comme le ratio de l'impôt à payer sur le revenu imposable, est de 9,3 %.

Une grande entreprise non admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 10 millions de dollars a un total de 1 180 000 \$ d'impôt à payer, pour un taux moyen d'imposition de 11,8 %.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition – 2017

(en dollars, sauf indication contraire)

	Petite entreprise	Grande entreprise
REVENU IMPOSABLE AU QUÉBEC (A)	750 000	10 000 000
Calcul de l'impôt à payer au taux réduit pour les PME		
Plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	500 000	—
Taux réduit d'imposition pour les PME	8,0 %	8,0 %
Impôt à payer au taux réduit	40 000	—
Calcul de l'impôt à payer au taux général		
Revenu imposable excédant le plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	250 000	10 000 000
Taux général d'imposition	11,8 %	11,8 %
Impôt à payer au taux général	29 750	1 180 000
IMPÔT TOTAL À PAYER AU QUÉBEC (B)	69 750	1 180 000
TAUX MOYEN D'IMPOSITION (B/A)	9,3 %	11,8 %

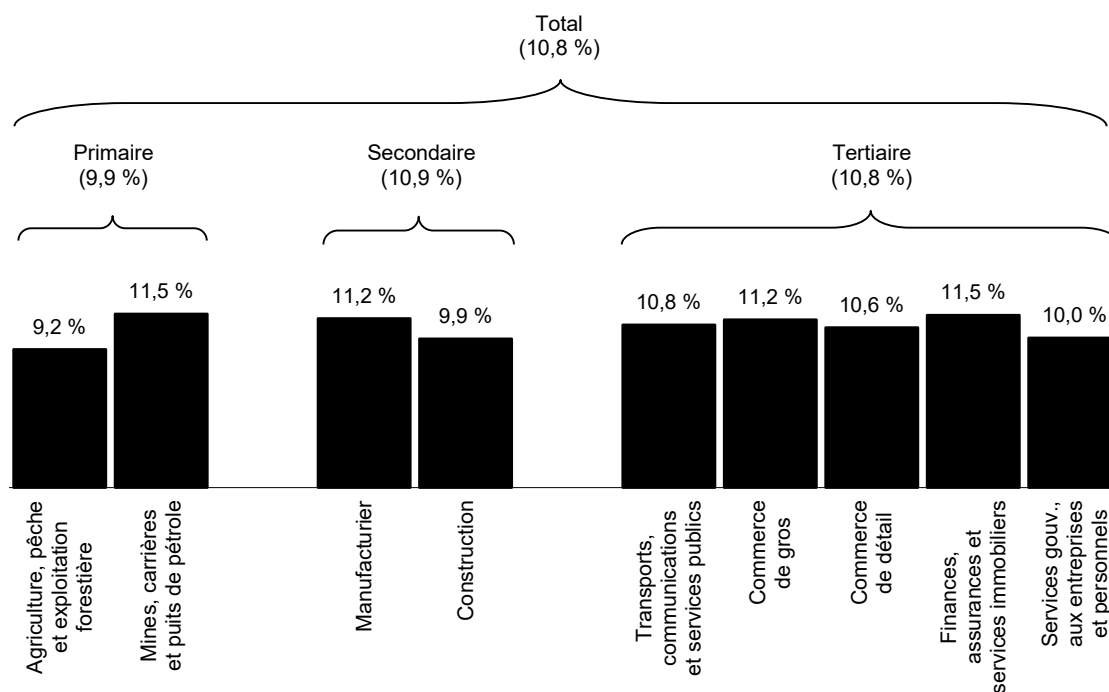
— : Valeur nulle.

□ Le taux moyen d'imposition selon le secteur d'activité économique

En 2017, le taux moyen d'imposition sur le revenu des entreprises du secteur tertiaire et de l'ensemble des entreprises était de 10,8 %. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire étaient quant à elles imposées à des taux moyens respectifs de 9,9 % et de 10,9 %.

GRAPHIQUE 21

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2017



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés

Les crédits d'impôt¹⁴ sont des éléments du régime fiscal qui, au lieu de diminuer les revenus assujettis à l'impôt, servent généralement à réduire l'impôt à payer ou encore à rembourser certaines dépenses engagées par les entreprises afin d'atteindre les objectifs de la politique économique du gouvernement. La plupart des crédits d'impôt accordés aux sociétés sont remboursables du fait que lorsque leur valeur est supérieure à l'impôt à payer par la société, l'excédent lui est remboursé.

1.3.1 Le nombre de sociétés

En 2017, 19 681 sociétés bénéficiaient de crédits d'impôt, soit 3,9 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

□ Répartition selon que les sociétés sont imposées ou non

En 2017, le montant des crédits d'impôt reçus par les sociétés imposées à l'impôt sur le revenu (838 millions de dollars) représentait 49,1 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

— Les sociétés imposées bénéficiaires de crédits d'impôt (10 207 sociétés) représentaient 51,9 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires.

Pour leur part, les sociétés non imposées sur le revenu ont bénéficié de 50,9 % (870 millions de dollars) du total des crédits d'impôt en 2017.

— Les sociétés non imposées bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 48,1 % (9 474 sociétés) des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés recevant des crédits d'impôt, les sociétés imposées affichaient des impôts et cotisations nets positifs de 2,4 milliards de dollars, alors que les sociétés non imposées avaient des impôts et cotisations nets négatifs de 186 millions de dollars.

Pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt s'élevaient à 2,3 milliards de dollars.

TABLEAU 14

Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017

Type de sociétés	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Nombre (unités)	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Imposées	10 207	51,9	3 280	838	49,1	2 442
Non imposées	9 474	48,1	684	870	50,9	-186
TOTAL	19 681	100,0	3 965	1 708	100,0	2 256

¹⁴ Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de ceux de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2017 en date du 31 décembre 2020. Ces montants peuvent être sous-estimés en raison de certains délais occasionnés notamment par le dépôt des demandes de crédits d'impôt par les sociétés ainsi que par le traitement, la vérification et le versement de ces crédits d'impôt par Revenu Québec.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, les 16 641 petites entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 84,6 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires. Ainsi, 3,4 % des petites entreprises québécoises bénéficiaient de crédits d'impôt.

Pour leur part, les moyennes entreprises représentaient 10,2 % des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, soit 2 011 sociétés. Ce nombre correspondait à 17,1 % de l'ensemble des entreprises de taille moyenne ayant produit une déclaration de revenus.

Le nombre de grandes entreprises recevant au moins un crédit d'impôt était de 1 029, soit une proportion de 5,2 %. Ainsi, 17,6 % des grandes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus bénéficiaient de crédits d'impôt.

TABLEAU 15

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2017

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	16 641	84,6	485 415		3,4
Moyennes	2 011	10,2	11 732		17,1
Grandes	1 029	5,2	5 854		17,6
TOTAL	19 681	100,0	503 001		3,9

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur primaire représentaient 8,3 % (1 640 entreprises) des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire représentaient respectivement 20,9 % (4 120 entreprises) et 70,7 % (13 921 entreprises) des sociétés recevant des crédits d'impôt.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant reçu au moins un crédit d'impôt étaient au nombre de 10 746, ce qui représentait une proportion de 54,6 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt.

De plus, 17,5 % des entreprises du secteur manufacturier ont bénéficié de crédits d'impôt en 2017, alors que seulement 0,7 % des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole en ont bénéficié.

TABLEAU 16

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 498	7,6	18 766	8,0
– Mines, carrières et puits de pétrole	142	0,7	1 158	12,3
Sous-total	1 640	8,3	19 924	8,2
Secteur secondaire				
– Manufacturier	3 439	17,5	22 384	15,4
– Construction	681	3,5	53 635	1,3
Sous-total	4 120	20,9	76 019	5,4
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	436	2,2	25 393	1,7
– Commerce de gros	860	4,4	21 855	3,9
– Commerce de détail	1 201	6,1	44 938	2,7
– Finances, assurances et services immobiliers	678	3,4	117 532	0,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 746	54,6	197 340	5,4
Sous-total	13 921	70,7	407 058	3,4
TOTAL	19 681	100,0	503 001	3,9

1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En 2017, les crédits d'impôt accordés aux sociétés totalisaient 1,7 milliard de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des crédits d'impôt reçus par les petites entreprises (632 millions de dollars) représentait 37,0 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont bénéficié respectivement de 22,1 % (377 millions de dollars) et de 40,9 % (699 millions de dollars) du total des crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les petites entreprises affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 218 millions de dollars. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises assumaient respectivement des impôts et cotisations nets positifs de 232 millions de dollars et de 2,2 milliards de dollars.

TABEAU 17

Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2017

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Petites	16 641	84,6	414	632	37,0	-218
Moyennes	2 011	10,2	610	377	22,1	232
Grandes	1 029	5,2	2 940	699	40,9	2 241
TOTAL	19 681	100,0	3 965	1 708	100,0	2 256

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, la part du montant des crédits d'impôt reçue par les entreprises du secteur primaire a été de 3,6 % (62 millions de dollars). Pour leur part, les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire ont bénéficié respectivement de 22,4 % (383 millions de dollars) et de 73,9 % (1,3 milliard de dollars) de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

Dans le cas des impôts et cotisations nets des crédits d'impôt, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 296 millions de dollars, alors que les entreprises du secteur manufacturier affichaient les impôts et cotisations nets positifs les plus élevés, soit 989 millions de dollars.

TABEAU 18

Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 498	7,6	73	24	1,4	49
– Mines, carrières et puits de pétrole	142	0,7	108	38	2,3	69
Sous-total	1 640	8,3	181	62	3,6	119
Secteur secondaire						
– Manufacturier	3 439	17,5	1 357	368	21,6	989
– Construction	681	3,5	117	15	0,9	101
Sous-total	4 120	20,9	1 474	383	22,4	1 090
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	436	2,2	281	44	2,6	237
– Commerce de gros	860	4,4	423	73	4,3	350
– Commerce de détail	1 201	6,1	219	21	1,2	198
– Finances, assurances et services immobiliers	678	3,4	586	29	1,7	557
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 746	54,6	801	1 096	64,2	–296
Sous-total	13 921	70,7	2 310	1 263	73,9	1 047
TOTAL	19 681	100,0	3 965	1 708	100,0	2 256

❑ Répartition selon l'objectif et la taille des entreprises

En 2017, pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, 60,3 % du montant des crédits d'impôt était destiné à encourager l'innovation, soit 1,0 milliard de dollars, dont 427 millions de dollars pour encourager la recherche scientifique et le développement expérimental et 602 millions de dollars pour soutenir la nouvelle économie.

— Plus de la moitié du montant des crédits d'impôt (348 millions de dollars) ayant pour objectif de soutenir la nouvelle économie a été versé aux grandes entreprises.

De plus, au total, 191 millions de dollars versés en crédits d'impôt avaient pour objectif de favoriser l'investissement et 338 millions de dollars avaient pour objectif de promouvoir la culture.

TABEAU 19

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2017

Objectif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
Encourager l'innovation								
– Recherche et développement	2 634	145	745	94	441	188	3 820	427
– Nouvelle économie	1 031	140	295	114	124	348	1 450	602
Sous-total	3 440	285	952	208	521	536	4 913	1 030
Favoriser l'investissement								
– Régions	167	12	51	16	d. c.	d. c.	256	77
– Sectoriel	1 958	24	481	21	221	69	2 660	114
Sous-total	2 110	36	515	37	d. c.	d. c.	2 876	191
Promouvoir la culture	912	202	35	116	d. c.	d. c.	951	338
Autres crédits d'impôt	10 960	108	1 006	16	613	25	12 579	149
TOTAL	16 641	632	2 011	377	1 029	699	19 681	1 708

d. c. : Donnée confidentielle.

Note : Étant donné qu'une société peut recevoir plus d'un crédit d'impôt, les totaux et sous-totaux du nombre de bénéficiaires ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon l'objectif et le secteur d'activité économique

En 2017, 3 820 sociétés ont bénéficié des crédits d'impôt destinés à encourager la recherche scientifique et le développement expérimental. Parmi celles-ci, 2 199 entreprises du secteur tertiaire ont reçu un montant de 220 millions de dollars.

Un nombre total de 951 sociétés ont bénéficié de crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture.

Par ailleurs, le montant le plus élevé versé en crédits d'impôt (497 millions de dollars) était destiné au soutien à la nouvelle économie pour les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 20

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Encourager l'innovation				Favoriser l'investissement				Promouvoir la culture		Autres crédits d'impôt	
	Recherche et développement		Nouvelle économie		Régions		Sectoriel		Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)				
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	100	4	d. c.	d. c.	18	2	624	13	d. c.	d. c.	835	4
– Mines, carrières et puits de pétrole	18	2	d. c.	d. c.	99	32	26	4	d. c.	d. c.	25	1
Sous-total	118	6	d. c.	d. c.	117	34	650	18	d. c.	d. c.	860	5
Secteur secondaire												
– Manufacturier	1 406	197	407	40	64	35	1 010	64	95	7	1 465	25
– Construction	97	4	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	93	3	—	—	515	5
Sous-total	1 503	201	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	1 103	67	95	7	1 980	30
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	87	13	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	43	1	21	9	299	2
– Commerce de gros	316	27	179	33	d. c.	d. c.	153	9	d. c.	d. c.	329	3
– Commerce de détail	112	7	93	7	13	1	117	2	d. c.	d. c.	926	4
– Finances, assurances et services immobiliers	75	7	18	6	d. c.	d. c.	238	10	d. c.	d. c.	380	5
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 609	167	736	497	29	3	356	7	829	322	7 805	100
Sous-total	2 199	220	d. c.	d. c.	d. c.	d. c.	907	29	855	331	9 739	114
TOTAL	3 820	427	1 450	602	256	77	2 660	114	951	338	12 579	149

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

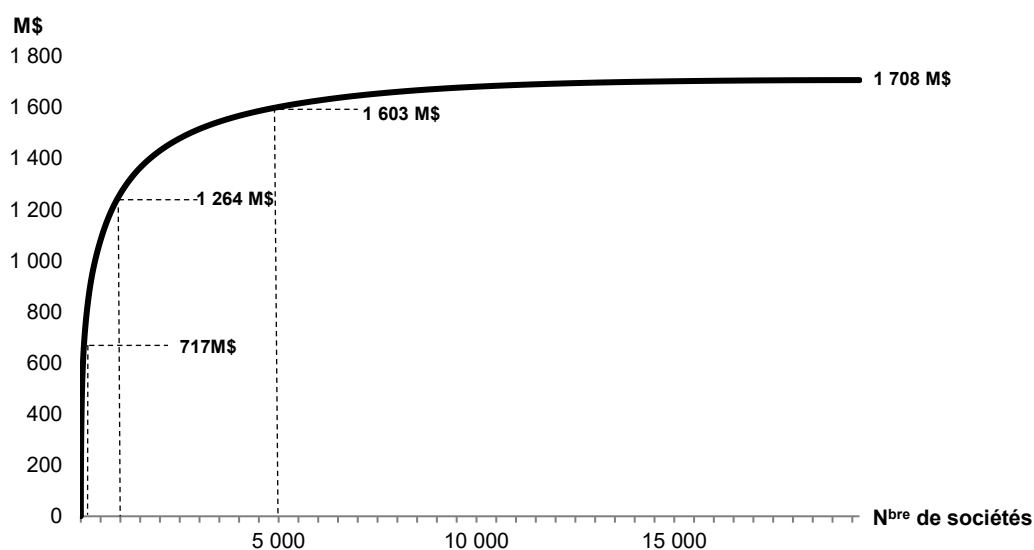
❑ Répartition des crédits d'impôt parmi les sociétés bénéficiaires

Les crédits d'impôt ont été accordés dans une proportion importante à un petit nombre de sociétés. En effet, en 2017, on observe que parmi les 19 681 sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt :

- 100 sociétés, soit moins de 1,0 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 42,0 % du montant total des crédits d'impôt (717 millions de dollars);
- 1 000 sociétés, soit 5,1 % des sociétés bénéficiaires, ont reçu 74,0 % des crédits d'impôt (1,3 milliard de dollars);
- 5 000 sociétés, soit 25,4 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 93,9 % de l'ensemble des crédits d'impôt (1,6 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 22

Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2017



Note : Les sociétés ont été sélectionnées selon l'ordre décroissant du montant total des crédits d'impôt reçus en 2017.

1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés

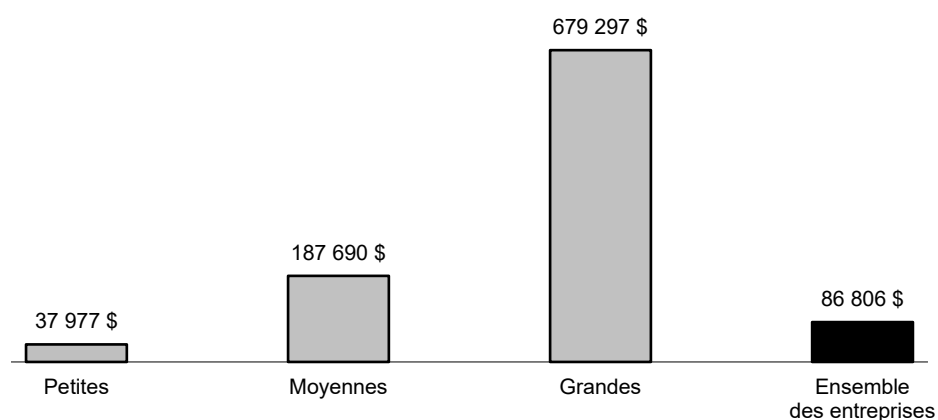
En moyenne, le montant des crédits d'impôt était de 86 806 \$ par société bénéficiaire en 2017.

▣ Le montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises

En moyenne, le montant des crédits d'impôt pour l'année 2017 était de 679 297 \$ par société bénéficiaire pour les grandes entreprises, comparativement à 37 977 \$ pour les petites entreprises et à 187 690 \$ pour les moyennes entreprises.

GRAPHIQUE 23

Montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2017



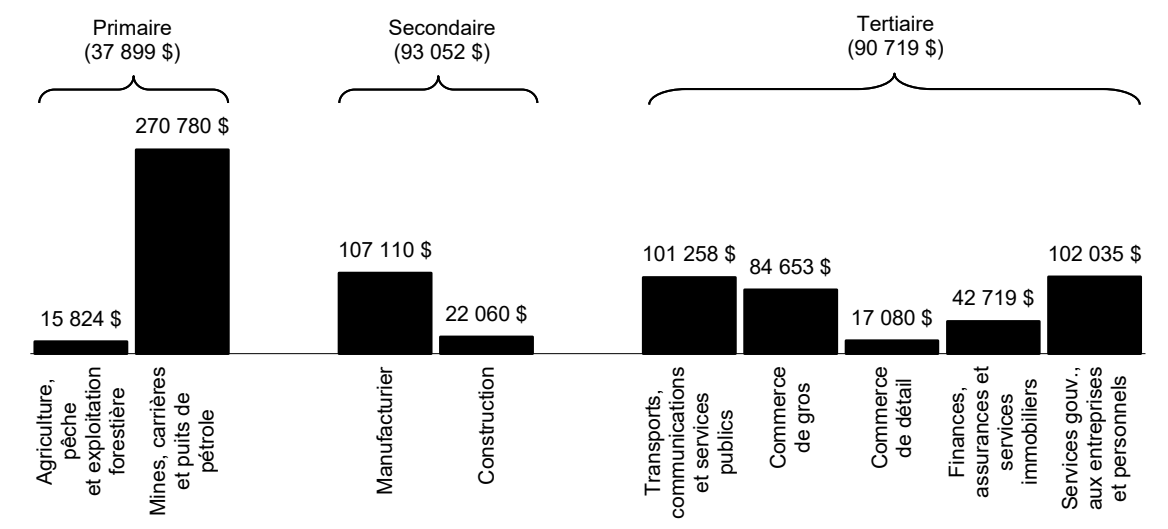
❑ Le crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2017, le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur primaire était de 37 899 \$. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire avaient quant à elles un crédit d'impôt moyen respectif de 93 052 \$ et de 90 719 \$.

Le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 270 780 \$, alors que le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était le plus faible, avec 15 824 \$.

GRAPHIQUE 24

Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2017



1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2016

En 2017, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 3,4 % par rapport à l'année précédente, et le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a diminué de 1,4 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises qui ont reçu des crédits d'impôt a respectivement diminué de 3,1 %, de 5,3 % et de 3,3 % entre 2016 et 2017.

Le montant des crédits d'impôt a augmenté de 1,9 % chez les petites entreprises et de 10,7 % chez les moyennes. Il a diminué de 9,4 % chez les grandes entreprises.

TABLEAU 21

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2017

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt (en unités)	16 641	–3,1	2 011	–5,3	1 029	–3,3	19 681	–3,4
Crédits d'impôt (en M\$)	632	1,9	377	10,7	699	–9,4	1 708	–1,4

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre qu'en 2017, le nombre de sociétés bénéficiant de crédits d'impôt a diminué de 3,4 % dans le secteur primaire, de 11,2 % dans le secteur secondaire et de 0,8 % dans le secteur tertiaire.

— La diminution la plus prononcée, qui était de 19,8 %, se situait dans le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers.

En 2017, le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a augmenté respectivement de 9,7 % et de 0,7 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire et tertiaire. Ce montant a diminué de 9,0 % entre 2016 et 2017 pour les entreprises du secteur secondaire.

Ce sont les sociétés du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole qui ont connu la plus forte variation de crédits d'impôt, avec une hausse de 41,0 %.

Pour leur part, les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics ont vu le montant de leurs crédits d'impôt diminuer de 21,0 % entre 2016 et 2017.

TABLEAU 22

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Nombre	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 498	–2,7	24	–19,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	142	–9,6	38	41,0
Sous-total	1 640	–3,4	62	9,7
Secteur secondaire				
– Manufacturier	3 439	–12,4	368	–9,7
– Construction	681	–4,4	15	12,4
Sous-total	4 120	–11,2	383	–9,0
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	436	–0,9	44	–21,0
– Commerce de gros	860	–5,2	73	–7,8
– Commerce de détail	1 201	–5,7	21	–6,8
– Finances, assurances et services immobiliers	678	–19,8	29	–3,7
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	10 746	1,7	1 096	2,7
Sous-total	13 921	–0,8	1 263	0,7
TOTAL	19 681	–3,4	1 708	–1,4

❑ Répartition selon l'objectif

En 2017, le montant des crédits d'impôt destinés à encourager l'innovation a augmenté de 1,4 % par rapport à 2016, le montant des crédits d'impôt visant à favoriser l'investissement a diminué de 16,9 % et le montant des crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture a diminué de 2,6 %.

Le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt visant à encourager l'innovation dans la nouvelle économie a connu la plus importante hausse, avec 13,9 %, alors que la plus forte variation du montant des crédits d'impôt concerne ceux qui sont destinés à favoriser l'investissement sectoriel, avec une baisse de 35,0 %.

TABLEAU 23

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2017

Objectif	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Unités	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Encourager l'innovation				
– Recherche et développement	3 820	–3,7	427	–3,9
– Nouvelle économie	1 450	13,9	602	5,4
Sous-total	4 913	0,4	1 030	1,4
Favoriser l'investissement				
– Régions	256	–31,7	77	41,3
– Sectoriel	2 660	–35,8	114	–35,0
Sous-total	2 876	–35,1	191	–16,9
Promouvoir la culture	951	10,6	338	–2,6
Autres crédits d'impôt	12 579	1,5	149	7,3
TOTAL	19 681	–3,4	1 708	–1,4

1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé

En règle générale, tous les employeurs du Québec, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, paient la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), qui prend la forme d'une taxe sur la masse salariale.

La cotisation au FSS que doit payer une société est déterminée par le produit de deux éléments, soit :

- le taux de la cotisation, qui est déterminé selon la masse salariale totale consolidée de la société;
- les salaires assujettis à la cotisation, qui sont déterminés selon la masse salariale au Québec de la société.

Ainsi, le taux de la cotisation au FSS des employeurs du secteur privé varie en fonction de la masse salariale totale consolidée de la société, soit le total des salaires versés par la société et par tout employeur auquel elle est associée, même si ce dernier exerce ses activités ailleurs qu'au Québec.

En 2017, les taux en vigueur étaient :

- de 1,55 % pour les secteurs primaire et manufacturier et de 2,5 % pour les autres secteurs dans le cas d'une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- entre 1,55 % ou 2,5 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire dans le cas d'une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- de 4,26 % pour une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

Les sociétés du secteur public paient le taux maximal de 4,26 %, sans égard à leur masse salariale totale consolidée.

TABEAU 24

Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2017

Masse salariale totale consolidée	Taux applicables pour les secteurs primaire et manufacturier	Taux applicables pour les autres secteurs
1 M\$ ou moins	1,55 %	2,5 %
Supérieure à 1 M\$ et inférieure à 5 M\$	Entre 1,55 % et 4,26 %	Entre 2,5 % et 4,26 %
5 M\$ ou plus	4,26 %	4,26 %

1.4.1 Le nombre de sociétés

En 2017, 200 335 sociétés ont payé la cotisation au FSS¹⁵. Ce nombre correspondait à 39,8 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Parmi les sociétés qui ont cotisé au FSS, 87 036 (43,4 %) étaient non imposées sur le revenu, soit 17,3 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Le montant de la cotisation au FSS des sociétés non imposées s'élevait à 2,0 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2016. Pour les sociétés imposées, ce montant a augmenté de 7,0 %, pour s'établir à 2,9 milliards de dollars.

TABEAU 25

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	113 299	4,4	87 036	-1,1	200 335	1,9
Salaires versés par les sociétés faisant des affaires au Québec seulement	49 336	6,9	40 290	3,3	89 626	5,2
Salaires versés au Québec par les sociétés faisant des affaires au Québec et ailleurs	28 455	10,9	12 603	-6,2	41 058	5,0
Total des salaires versés au Québec	77 791	8,3	52 894	0,8	130 685	5,2
Cotisation au Fonds des services de santé	2 854	7,0	1 980	-0,5	4 834	3,8

¹⁵ Parmi les sociétés qui ne paient pas la cotisation des employeurs au FSS, on trouve notamment des sociétés de portefeuille qui ne versent aucun salaire au Québec ainsi que des sociétés dont les employés sont également actionnaires et ne sont rémunérés que par le versement de dividendes.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, le nombre de petites entreprises qui ont versé une cotisation au FSS était de 187 942 (93,8 %), ce qui correspondait à 38,7 % des petites entreprises situées au Québec.

Le nombre d'entreprises de taille moyenne qui ont cotisé au FSS était de 8 383, ce qui représentait une part de 4,2 % du nombre total d'entreprises cotisant au FSS. Ainsi, 71,5 % de l'ensemble des moyennes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus ont payé une cotisation au FSS.

Pour sa part, le nombre de grandes entreprises cotisant au FSS était de 4 010, soit une proportion de 2,0 %. Ce nombre représentait 68,5 % des grandes entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

TABLEAU 26

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017

Taille des entreprises	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés		Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)	
Petites	187 942	93,8	485 415		38,7
Moyennes	8 383	4,2	11 732		71,5
Grandes	4 010	2,0	5 854		68,5
TOTAL	200 335	100,0	503 001		39,8

(1) Fonds des services de santé.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, 145 807 sociétés qui ont payé une cotisation au FSS, soit une proportion de 72,8 %, provenaient du secteur tertiaire. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient 5,4 % et 21,8 % du nombre total de sociétés cotisant au FSS.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels qui ont cotisé au FSS étaient au nombre de 81 707, ce qui représentait une proportion de 40,8 % de l'ensemble des sociétés ayant versé une cotisation au FSS.

De plus, 60,9 % des entreprises du secteur du commerce de détail ont payé une cotisation au FSS, alors que 10,3 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont cotisé au FSS.

TABLEAU 27

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 457	5,2	18 766	55,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	428	0,2	1 158	37,0
Sous-total	10 885	5,4	19 924	54,6
Secteur secondaire				
– Manufacturier	13 574	6,8	22 384	60,6
– Construction	30 069	15,0	53 635	56,1
Sous-total	43 643	21,8	76 019	57,4
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	13 533	6,8	25 393	53,3
– Commerce de gros	11 080	5,5	21 855	50,7
– Commerce de détail	27 349	13,7	44 938	60,9
– Finances, assurances et services immobiliers	12 138	6,1	117 532	10,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	81 707	40,8	197 340	41,4
Sous-total	145 807	72,8	407 058	35,8
TOTAL	200 335	100,0	503 001	39,8

(1) Fonds des services de santé.

1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé

L'assiette fiscale de la cotisation au FSS correspond au salaire versé au Québec à un employé, soit le revenu brut d'emploi pour l'application de l'impôt sur le revenu. Il comprend notamment les traitements, les avantages imposables, les commissions et tout paiement semblable fait à un employé¹⁶.

En 2017, les salaires versés au Québec assujettis à la cotisation au FSS des sociétés s'élevaient à 130,7 milliards de dollars. De plus, la masse salariale moyenne assujettie à la cotisation au FSS était de 652 330 \$ par société.

Les salaires versés par les sociétés non imposées sur le revenu, qui comptent pour 40,5 % de l'assiette fiscale, ont augmenté de 0,8 % par rapport à 2016. Les salaires versés par les sociétés imposées ont, quant à eux, augmenté de 7,0 % entre 2016 et 2017.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, les petites entreprises ont versé 35,3 % (46,1 milliards de dollars) des salaires assujettis à la cotisation au FSS, soit une proportion inférieure à celle des grandes entreprises, qui s'est établie à 47,5 % (62,1 milliards de dollars). De plus, 17,2 % (22,4 milliards de dollars) des salaires versés au Québec étaient attribuables aux moyennes entreprises.

La forte représentation des grandes entreprises dans les salaires versés au Québec, lesquelles ne totalisaient que 2,0 % des sociétés ayant cotisé au FSS en 2017, s'explique par leur masse salariale moyenne plus élevée que celle des entreprises de taille inférieure.

- En effet, les salaires versés par les entreprises qui ont payé une cotisation au FSS étaient, en moyenne, de 15,5 millions de dollars par société pour les grandes entreprises, comparativement à 2,7 millions de dollars pour les moyennes entreprises et à 245 349 \$ pour les petites entreprises.

¹⁶ Il est à noter qu'en matière de détermination de l'assiette fiscale de la cotisation au FSS, le terme « salaire » ne comprend pas les prestations d'assurance salaire provenant d'un régime d'assurance salaire auquel un employeur a cotisé, les sommes versées par un fiduciaire d'une fiducie pour employés ou d'un régime d'intéressement et les sommes versées par un dépositaire d'un régime de prestations aux employés.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

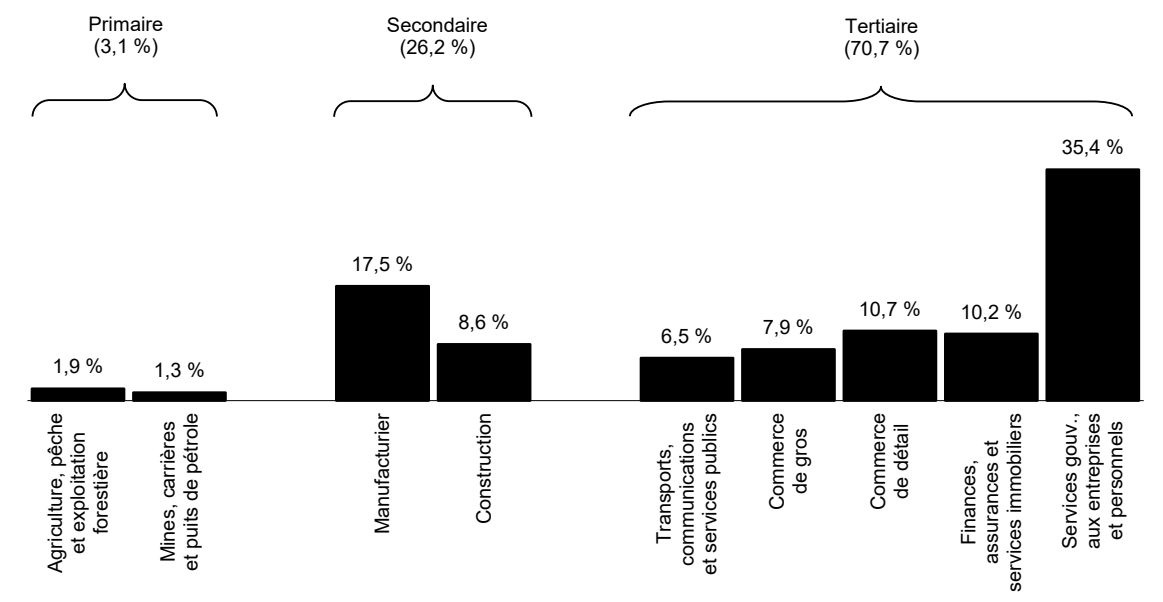
En 2017, 70,7 % des salaires assujettis à la cotisation au FSS provenaient des entreprises du secteur tertiaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont versé, quant à elles, 26,2 % des salaires globaux au Québec, dont la majorité étaient attribuables aux entreprises du secteur manufacturier (17,5 %). Finalement, 3,1 % des salaires ont été versés par des entreprises du secteur primaire.

En moyenne, en ce qui concerne les sociétés ayant cotisé au FSS, la masse salariale assujettie à la cotisation était de 374 705 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 783 450 \$ pour celles du secteur secondaire et de 633 809 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

GRAPHIQUE 25

Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017



1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé

Le montant total de la cotisation des sociétés au FSS s'élevait à plus de 4,8 milliards de dollars en 2017.

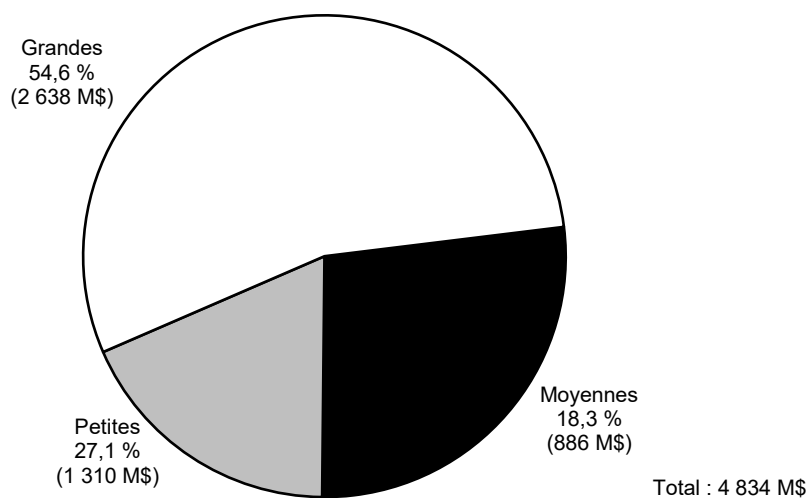
❑ Répartition selon la taille des entreprises

Pour 2017, plus de la moitié de la cotisation des sociétés au FSS a été payée par les grandes entreprises (54,6 %). La part des petites entreprises était de 27,1 % et celle des moyennes entreprises était de 18,3 %.

La part des cotisations payées attribuables aux grandes entreprises était plus élevée que la part des salaires versés par ces dernières (47,5 %) en raison du taux de cotisation plus élevé qui leur est applicable. L'inverse est vrai pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 26

Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017



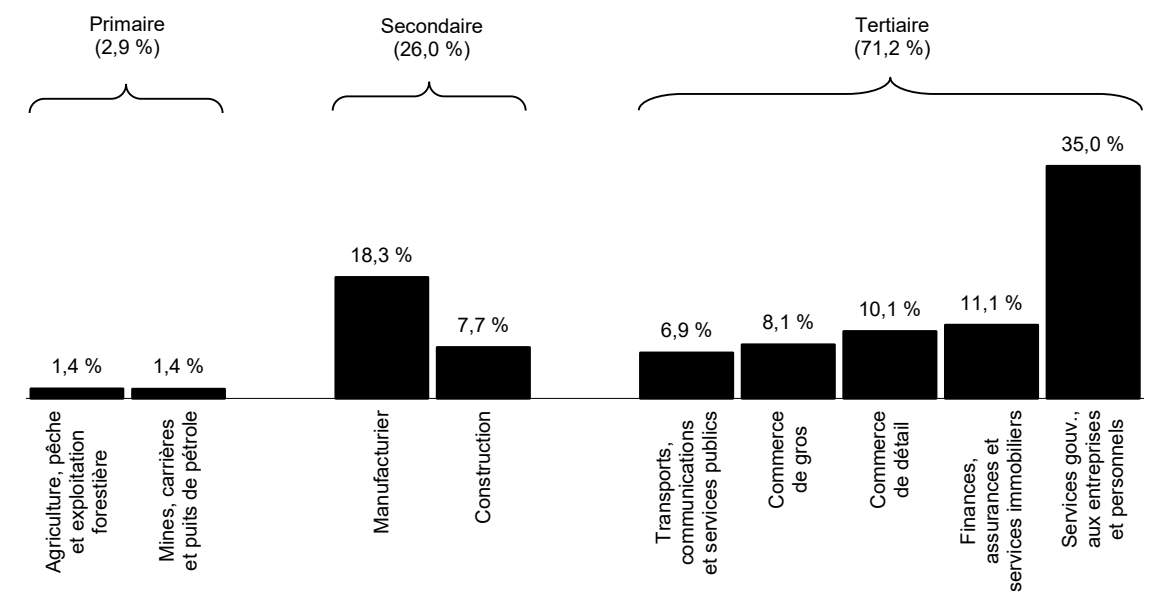
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire ont payé 71,2 % des cotisations au FSS en 2017, soit 3,4 milliards de dollars. Pour ce secteur, près de la moitié des cotisations étaient attribuables aux entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels (35,0 %).

Pour ce qui est des entreprises du secteur secondaire, les cotisations au FSS ont totalisé 26,0 % du total, soit 1,3 milliard de dollars. Pour leur part, les entreprises du secteur primaire ont payé des cotisations au FSS représentant 2,9 % du total, soit 138 millions de dollars.

GRAPHIQUE 27

Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017



❑ Répartition selon la taille des entreprises et le taux de cotisation au Fonds des services de santé

Lorsque la cotisation au FSS est décomposée en fonction de trois paliers de cotisation (1,55 % ou 2,5 %, taux intermédiaires et 4,26 %), il apparaît qu'en 2017 :

- 16,0 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 775 millions de dollars, a été payée par des sociétés bénéficiant du taux minimal de 1,55 % ou de 2,5 % et ayant donc une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- 14,1 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 679 millions de dollars, a été payée par des sociétés assujetties à un taux intermédiaire supérieur à 1,55 % ou à 2,5 % et inférieur à 4,26 %, ces sociétés ayant une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 5 millions de dollars;
- 69,9 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 3,4 milliards de dollars, a été payée sur la base du taux le plus élevé de 4,26 %, soit le taux applicable à une masse salariale totale consolidée de 5 millions de dollars ou plus.

TABLEAU 28

Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2017

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)
Au taux de 1,55 % ou de 2,5 %	634	48,4	19	2,1	123	4,7	775	16,0
À un taux intermédiaire	409	31,2	220	24,8	51	1,9	679	14,1
Au taux de 4,26 %	268	20,4	648	73,1	2 464	93,4	3 380	69,9
TOTAL	1 310	100,0	886	100,0	2 638	100,0	4 834	100,0

1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé

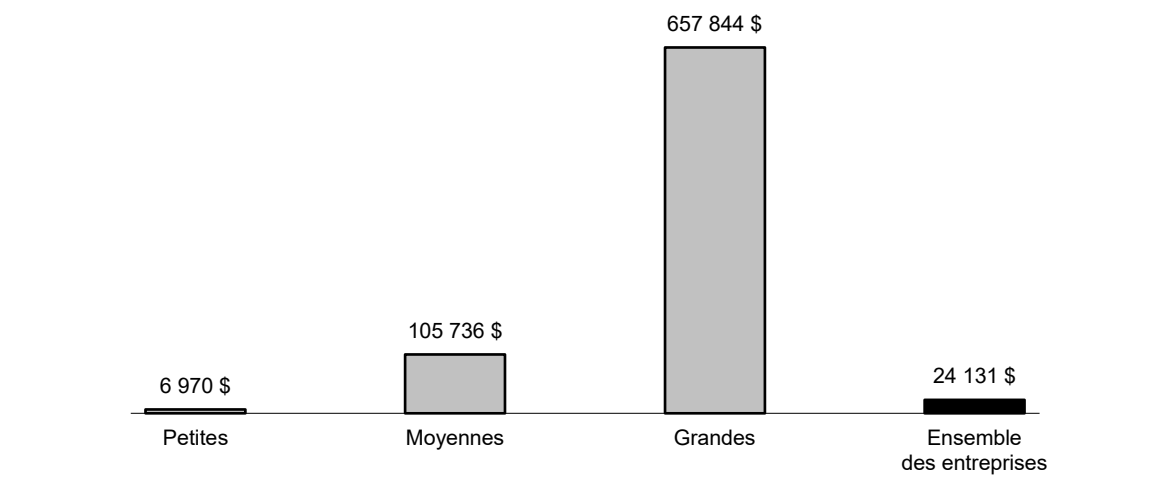
En moyenne, le montant de la cotisation des sociétés au FSS était de 24 131 \$ par société en 2017.

□ La cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises

La cotisation moyenne au FSS par société ayant payé la cotisation, en 2017, était de 6 970 \$ pour les petites entreprises, de 105 736 \$ pour les moyennes et de 657 844 \$ pour les grandes.

GRAPHIQUE 28

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2017



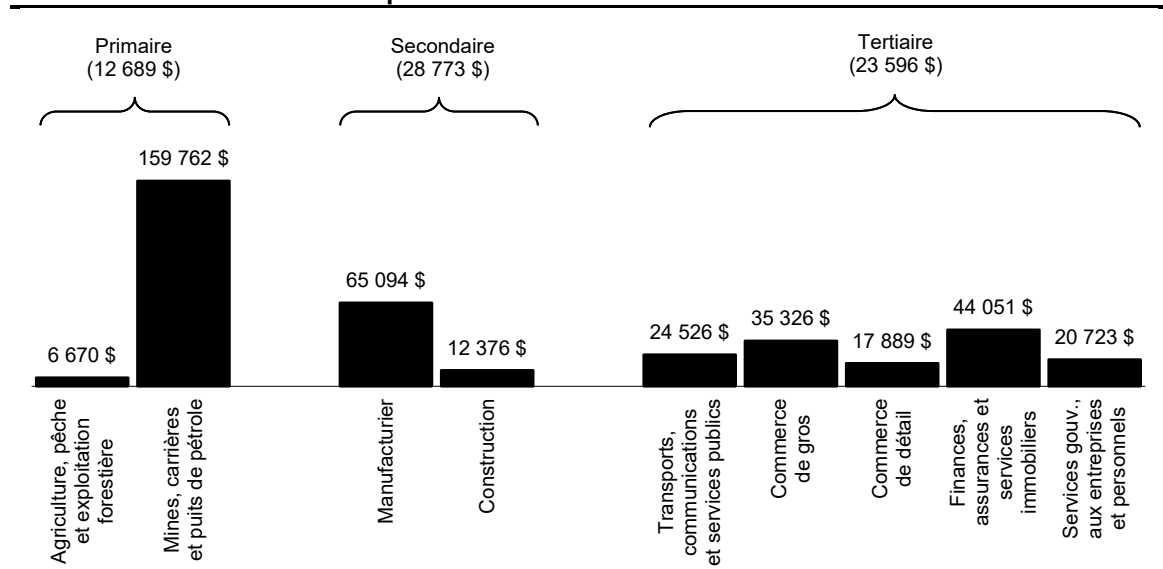
❑ La cotation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique

En moyenne, parmi les sociétés ayant cotisé au FSS, la cotation était de 12 689 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 28 773 \$ pour celles du secteur secondaire et de 23 596 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

La cotation moyenne au FSS des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était la plus élevée, avec 159 762 \$, alors que la cotation moyenne au FSS des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était la plus faible, avec 6 670 \$.

GRAPHIQUE 29

Cotation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2017



1.4.5 Variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2016

En 2017, le nombre de sociétés qui ont payé la cotisation au FSS a augmenté de 1,9 % par rapport à l'année précédente.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 5,2 %, alors que la cotisation au FSS a augmenté de 3,8 %.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2016 et 2017, le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises cotisant au FSS a respectivement augmenté de 1,8 %, de 4,5 % et de 3,4 %.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 4,0 % pour les petites entreprises, de 5,4 % pour les moyennes et de 6,0 % pour les grandes.

La cotisation au FSS a respectivement augmenté de 4,7 % et de 5,9 % pour les moyennes et les grandes entreprises. Elle a diminué de 0,9 % pour les petites entreprises.

TABLEAU 29

Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Nombre d'entreprises (en unités)	187 942	1,8	8 383	4,5	4 010	3,4	200 335	1,9
Salaires assujettis	46 111	4,0	22 434	5,4	62 139	6,0	130 685	5,2
Cotisation au Fonds des services de santé	1 310	-0,9	886	4,7	2 638	5,9	4 834	3,8

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre que le nombre de sociétés cotisant au FSS a augmenté de 3,2 % dans le secteur primaire, de 1,1 % dans le secteur secondaire et de 2,1 % dans le secteur tertiaire.

En 2017, la cotisation des sociétés au FSS a augmenté respectivement de 20,1 %, de 2,7 % et de 3,6 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole qui ont connu la plus forte variation de cotisation au FSS, avec une hausse de 41,9 %.

TABLEAU 30

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés		Salaires assujettis		Cotisation au Fonds des services de santé	
	Unités	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 457	3,3	2 421	10,4	70	4,3
– Mines, carrières et puits de pétrole	428	1,2	1 657	17,1	68	41,9
Sous-total	10 885	3,2	4 079	13,0	138	20,1
Secteur secondaire						
– Manufacturier	13 574	0,4	22 900	6,7	884	2,7
– Construction	30 069	1,4	11 293	10,3	372	2,5
Sous-total	43 643	1,1	34 192	7,9	1 256	2,7
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	13 533	2,5	8 556	6,6	332	4,0
– Commerce de gros	11 080	–1,1	10 276	6,7	391	5,2
– Commerce de détail	27 349	–0,2	13 993	6,2	489	1,1
– Finances, assurances et services immobiliers	12 138	0,2	13 375	4,7	535	5,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	81 707	3,5	46 212	10,3	1 693	3,5
Sous-total	145 807	2,1	92 414	8,1	3 441	3,6
TOTAL	200 335	1,9	130 685	8,2	4 834	3,8

2. UN PORTRAIT STATISTIQUE DES AUTRES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS VISANT CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES

Des sociétés exerçant leurs activités dans des secteurs spécifiques sont assujetties à d'autres prélèvements, en plus de l'impôt sur le revenu et de la cotisation au Fonds des services de santé, dont :

- la taxe sur le capital des sociétés d'assurance;
- la taxe compensatoire des institutions financières;
- la taxe sur les services publics;
- les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles (l'impôt minier et les recettes forestières).

2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance sont assujetties à la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec établies dans les contrats d'assurance.

En 2017, le taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable sur les primes d'assurance de personnes et sur les primes d'assurance de dommages était de 3 %.

Une société qui recevait des primes relativement à une entreprise d'assurance maritime océanique au Québec devait payer, à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la moins élevée des taxes suivantes :

- une taxe égale à 5 % de la proportion de son bénéfice d'exploitation qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique, pour la période où elle exploite cette entreprise au Canada, proportion qui correspond au rapport entre les primes nettes souscrites au Québec et celles souscrites au Canada pendant cette période relativement à cette entreprise;
- une taxe égale à 3 % de toute prime payable qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique et qui se rapporte à des affaires faites au Québec.

Une société qui exploitait une entreprise d'assurance maritime autre qu'une entreprise d'assurance maritime océanique visée au paragraphe précédent devait payer, également à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, un montant égal à 3 % des primes payables qui se rapportent à des affaires faites au Québec.

TABLEAU 31

Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2017

Assiette	Taux
Primes d'assurance de personnes	3 %
Primes d'assurance de dommages	3 %
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	3 % ou 5 %

2.1.1 Le nombre de sociétés

En 2017, 293 sociétés d'assurance ont payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec.

— Parmi ces sociétés, 152 (51,9 %) ont payé de l'impôt sur le revenu des sociétés.

TABEAU 32

Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2017
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées	Sociétés non imposées	Ensemble des sociétés
Nombre de sociétés (en unités)	152	141	293
Primes d'assurance de personnes	13 771	1 006	14 777
Primes d'assurance de dommages	6 741	2 576	9 316
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	17	10	27
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance	616	108	724

2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec

En 2017, les primes d'assurance de personnes s'élevaient à 14,8 milliards de dollars, les primes d'assurance de dommages s'élevaient à 9,3 milliards de dollars, et les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime s'élevaient à 27 millions de dollars.

2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance

La taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec s'élevait à 724 millions de dollars en 2017, soit :

- 443 millions de dollars qui étaient attribuables à la taxe sur les primes d'assurance de personnes payée par 116 sociétés d'assurance;
- 279 millions de dollars qui provenaient de la taxe sur les primes d'assurance de dommages payée par 129 sociétés d'assurance;
- 1 million de dollars qui représentaient la taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime payée par 20 sociétés d'assurance;
- 0,04 million de dollars qui étaient attribuables à la taxe minimale¹⁷ ou à la taxe sur des primes d'assurance indéterminées¹⁸.

¹⁷ Pour chaque année d'imposition, une société d'assurance doit payer, à titre de taxe sur le capital sur les primes qui lui sont payables et les primes taxables qui lui sont versées, une somme qui ne doit pas être inférieure au montant minimal de la taxe. Cette taxe minimale est déterminée en fonction du type de société d'assurance et en fonction des primes, selon qu'elles sont payables ou taxables.

¹⁸ Dans la déclaration de revenus, certaines sociétés d'assurance n'inscrivent que le total de la taxe sur le capital à payer (ligne 434) et n'inscrivent pas sur quel type de prime est prélevée la taxe (lignes 432aa, 432b et 433). Ainsi, pour ces sociétés, il est impossible de décomposer la taxe en fonction des primes d'assurance.

TABLEAU 33

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2017

	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités		M\$	Part (%)
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance				
– Taxe sur les primes d'assurance de personnes	116		443	61,3
– Taxe sur les primes d'assurance de dommages	129		279	38,6
– Taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	20		1	0,1
– Taxe minimale et taxe sur des primes d'assurance indéterminées	68		0,04	0,01
TOTAL	293		724	100,0

Note : Une société d'assurance peut payer plus d'une taxe, en fonction des primes d'assurance. Le total du nombre de sociétés ne correspond donc pas à la somme des éléments.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Les 201 grandes entreprises, qui représentaient 68,6 % des entreprises ayant payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, ont versé 98,6 % du total, soit un montant de 714 millions de dollars.

Pour leur part, les petites et les moyennes entreprises ont versé respectivement 0,2 % et 1,2 % de la taxe totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 21,8 % et 9,6 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 34

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2017

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	64	21,8	1	0,2
Moyennes	28	9,6	9	1,2
Grandes	201	68,6	714	98,6
TOTAL	293	100,0	724	100,0

2.2 La taxe compensatoire des institutions financières

Une société qui était, à un moment donné de son année d'imposition 2017, une institution financière devait payer la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF). Les taux de taxation varient en fonction du type d'institutions financières et de l'assiette taxable.

TABEAU 35

Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2017

Type d'institutions financières	Assiette taxable	Taux
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	Salaires versés	4,48 %
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	Primes d'assurance ⁽¹⁾	0,48 %
Caisses d'épargne et de crédit	Salaires versés	3,52 %
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽²⁾	Salaires versés	1,44 % ⁽³⁾

(1) Y compris les sommes établies à l'égard des fonds d'assurance.

(2) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

(3) Taux applicable si la société a choisi d'être considérée comme une institution financière en vertu du paragraphe 1 de l'article 150 de la Loi sur la taxe d'accise. Dans le cas contraire, elle n'a pas à payer de taxe compensatoire.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, le montant de la TCIF prélevé auprès de 838 sociétés totalisait 363 millions de dollars.

Les 194 petites entreprises, qui représentaient 23,2 % des entreprises ayant payé la TCIF, ont versé 0,3 % du total, soit un montant de 1 million de dollars.

Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont versé respectivement 0,9 % et 98,8 % de la TCIF totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 9,1 % et 67,8 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABEAU 36

Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2017

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	194	23,2	1	0,3
Moyennes	76	9,1	3	0,9
Grandes	568	67,8	359	98,8
TOTAL	838	100,0	363	100,0

❑ Répartition selon le type d'institutions financières

En 2017, les 838 institutions financières payant la TCIF, qui ont versé un total de 363 millions de dollars, peuvent être réparties en quatre types :

- 99 banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie ou sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières, qui représentaient 11,8 % des sociétés ayant payé la TCIF, ont versé 48,2 % du total (175 millions de dollars);
- 283 caisses d'épargne et de crédit, représentant 33,8 % des entreprises, ont payé 15,9 % de la TCIF totale (58 millions de dollars);
- 217 sociétés d'assurance ou ordres professionnels (25,9 %) ont versé 31,3 % du montant total de la TCIF (114 millions de dollars);
- 239 institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne »¹⁹ (28,5 %) ont payé 4,5 % de la TCIF totale (16 millions de dollars).

TABLEAU 37

Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2017

Type d'institutions financières	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	99	11,8	175	48,2
Caisses d'épargne et de crédit	283	33,8	58	15,9
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	217	25,9	114	31,3
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽¹⁾	239	28,5	16	4,5
TOTAL	838	100,0	363	100,0

(1) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

¹⁹ À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

2.3 La taxe sur les services publics

En 2017, une société qui exploitait un réseau dont certains immeubles étaient situés au Québec et n'étaient pas portés au rôle d'évaluation foncière d'une municipalité était assujettie à la taxe sur les services publics (TSP). Il s'agit d'un prélèvement sur le droit conféré aux producteurs de services publics pour installer leur réseau sur le territoire québécois.

La TSP est calculée en fonction de la valeur nette des actifs faisant partie d'un réseau de télécommunications, d'un réseau de distribution de gaz ou d'un réseau de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique.

Les taux de taxation varient en fonction du type de réseau et de la valeur nette des actifs.

TABLEAU 38

Taux de la taxe sur les services publics

Type de réseau	Valeur nette des actifs	
	Première tranche de 750 M\$	Tranche excédant 750 M\$
Électricité	0,20 %	0,55 %
Télécommunications ⁽¹⁾	0,70 %	0,70 %
Gaz	0,75 %	1,50 %

(1) Les taux s'appliquent sur la valeur nette des actifs acquis ou loués après 2005. Pour la valeur nette des actifs acquis ou loués avant 2006, le taux applicable est de 10,5 % sur la tranche excédant 750 M\$.

❑ Répartition selon le type de réseau

En 2017, 61 sociétés exploitaient des réseaux assujettis à la TSP. Ces sociétés ont versé un montant de 329 millions de dollars au gouvernement.

- Parmi celles-ci, 60,7 % exploitaient des réseaux de télécommunications ou de distribution de gaz. Ces sociétés ont versé 31 millions de dollars.
- Les 24 sociétés exploitant des réseaux de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique ont versé à elles seules 299 millions de dollars, soit 90,7 % de la somme totale de la TSP versée par l'ensemble des sociétés.

TABLEAU 39

Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2017

Type de réseau	Nombre d'entreprises		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Électricité	24	39,3	299	90,7
Télécommunications et gaz	37	60,7	31	9,3
TOTAL	61	100,0	329	100,0

2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles

Des prélèvements applicables à l'exploitation de certaines ressources naturelles sur son territoire permettent à l'État québécois de percevoir des revenus additionnels. Ces revenus proviennent notamment :

- de l'impôt minier;
- des recettes forestières.

2.4.1 L'impôt minier

Une entreprise qui effectue des travaux d'exploitation minière sur un terrain situé au Québec ou dans une mine au cours d'un exercice financier a l'obligation de payer les droits relatifs à l'impôt minier.

Depuis 2014, deux initiatives majeures concernant le régime d'impôt minier s'appliquent, soit l'instauration de l'impôt minier minimum et de taux progressifs à l'égard de l'impôt minier sur le profit annuel. Les taux relatifs à l'impôt minier minimum correspondent à :

- 1 % à l'égard des premiers 80 millions de dollars de la valeur de la production à la tête du puits;
- 4 % à l'égard de la valeur de la production à la tête du puits excédant 80 millions de dollars.

Les taux progressifs relatifs à l'impôt minier s'appliquent à la partie du profit annuel d'un exploitant déterminé selon sa marge bénéficiaire, selon ce qui suit :

- 16 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui n'excède pas 35 %;
- 22 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire supérieure à 35 %, mais n'excédant pas 50 %;
- 28 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui excède 50 %.

Sommairement, une société établit son profit annuel en soustrayant de l'ensemble des bénéfices annuels à l'égard de chaque mine qu'elle exploite certaines dépenses et allocations, notamment l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

La méthode de calcul du bénéfice annuel d'un exploitant s'appuie sur une approche « mine par mine ». Ainsi, les pertes relatives à une mine ne peuvent pas réduire le bénéfice d'une autre mine. Le bénéfice annuel d'un exploitant à l'égard d'une mine correspond sommairement à la partie de la valeur brute de la production annuelle à l'exploitation de cette mine de laquelle est soustrait un ensemble de dépenses et d'allocations, dont l'allocation pour amortissement ainsi que l'allocation pour traitement.

De plus, sous réserve de certaines règles particulières, le régime prévoit également un crédit de droits remboursable pour perte lorsqu'un exploitant réalise une perte annuelle pour un exercice financier.

- Le crédit de droits remboursable pour perte, dont le taux est de 16 %, est une aide à l'exploration, à la mise en valeur et à l'aménagement minier avant production.

Le Québec compte un petit nombre de sociétés productrices et un nombre plus important de sociétés d'exploration minière. En 2017, 185 sociétés exploraient le territoire québécois pour découvrir des ressources minières, alors que 31 exploitaient un gisement.

Par ailleurs, toujours en 2017, les sociétés d'exploration avaient un déficit net après allocations de 79 millions de dollars, tandis que le profit net après allocations des sociétés productrices était de 1,4 milliard de dollars.

TABLEAU 40

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Nombre total de sociétés (unités)	Profit net après allocations	Droits miniers nets payés
Sociétés d'exploration	185	–79	—
Sociétés productrices	31	1 427	203
TOTAL	216	1 348	203

— : Valeur nulle.

❑ Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières

En 2017, le total des valeurs brutes de la production annuelle et celui des coûts de production attribuables à une mine ont été respectivement de 8,6 milliards de dollars et de 5,5 milliards de dollars. Ainsi, le bénéfice net avant allocations s'est établi à près de 3,1 milliards de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les sociétés dans le calcul de leur bénéfice annuel ou dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 1,7 milliard de dollars. De cette somme :

- l'allocation pour amortissement s'est élevée à 939 millions de dollars;
- l'allocation pour traitement a totalisé 517 millions de dollars.

En raison de ces allocations, soustraites du bénéfice net avant allocations, les sociétés minières ont généré un profit minier de 1,3 milliard de dollars en 2017. Par ailleurs, les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières étaient de 203 millions de dollars en 2017.

TABLEAU 41

Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2017

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
Nombre de déclarations	216	
Impôt minier		
Valeur brute de la production annuelle	24	8 580
Coûts de production	30	-5 501
Bénéfice net avant allocations	49	3 080
Allocation pour amortissement	20	-939
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	12	-267
Allocation pour traitement	17	-517
Allocation supplémentaire pour amortissement	d. c.	d. c.
Allocation additionnelle pour une mine nordique	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Dons	d. c.	d. c.
Dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration	75	-41
Dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration	56	-44
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	11	-19
Allocation additionnelle pour exploration	d. c.	d. c.
Profit annuel	131	1 348
Droits miniers	23	209
Crédit de droits remboursable pour perte	71	-5
Droits miniers nets payés	23	203

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

2.4.3 Les recettes forestières

Au Québec, une entreprise effectuant la coupe et la récolte de bois sur les terres publiques était généralement tenue d'acquitter, en 2017, différents droits au gouvernement, notamment les redevances forestières.

Depuis la mise en place du nouveau régime forestier le 1^{er} avril 2013, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement doivent acquitter une redevance annuelle au gouvernement en retour du droit d'achat prioritaire qui leur est conféré. En 2017, cette redevance était fixée à 18 % de la valeur des bois garantis selon le prix moyen facturé au bénéficiaire au cours d'une période de référence.

- Le prix est déterminé à partir des résultats des ventes aux enchères sur le marché libre, en tenant compte notamment des caractéristiques de la ressource et des conditions de marché.

Les entreprises étaient également assujetties à une taxe de 10 % sur leurs revenus nets tirés d'opérations forestières au Québec, si ces derniers dépassaient 65 000 \$ au cours de l'année d'imposition. Cette taxe est applicable peu importe que les revenus proviennent de terres publiques ou privées.

Pour l'année 2017, les recettes forestières provenant des sociétés étaient de 248 millions de dollars, soit :

- 236 millions de dollars attribuables aux redevances forestières (94,9 %);
- 13 millions de dollars provenant de la taxe sur les opérations forestières (5,1 %).

TABLEAU 42

Recettes forestières provenant des sociétés – 2017

	Montant (M\$)	Part (%)
Redevances forestières	236	94,9
Taxe sur les opérations forestières	13	5,1
TOTAL	248	100,0

Note : Les recettes sont calculées avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

3. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

3.1 Le nombre de sociétés

De 1990 à 2017, le nombre de sociétés est passé de 221 680 à 503 001, soit une augmentation de 281 321 sociétés²⁰.

- La croissance annuelle moyenne a été de 2,1 % entre 1990 et 2001, puis de 4,0 % entre 2001 et 2017.
- L'augmentation plus prononcée du nombre de sociétés au cours des dernières années s'explique entre autres par le fait que depuis 2001, chaque ordre professionnel peut permettre l'incorporation de ses membres.

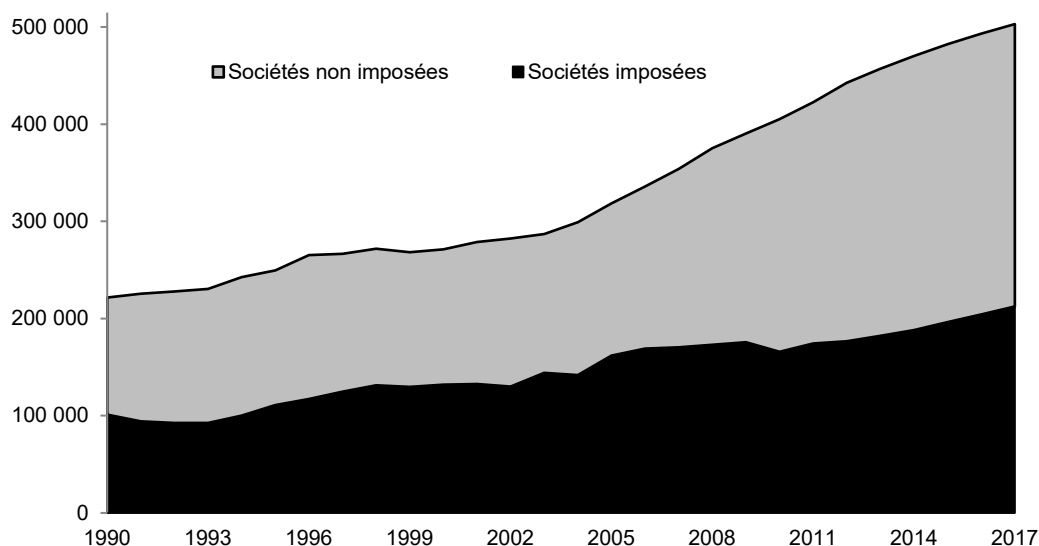
Le nombre de sociétés imposées sur le revenu est passé de 101 068 à 212 504 entre 1990 et 2017, soit une hausse de 111 436 sociétés.

Quant au nombre de sociétés non imposées, il a augmenté de 169 885, passant de 120 612 à 290 497.

- La hausse du montant des déductions (ex. : dividendes imposables et pertes d'années antérieures) permettant de diminuer le revenu imposable des sociétés est l'un des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de sociétés ne payant pas d'impôt.

GRAPHIQUE 30

Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2017



²⁰ Les résultats portant sur l'évolution temporelle des statistiques fiscales doivent être interprétés avec prudence. Pour les éditions 2010 et 2012, des changements méthodologiques ont notamment été apportés. Ainsi, à partir de 2010, les données fiscales sont basées sur la population constituée de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés au lieu d'être basées sur un échantillon. De plus, à partir de 2012, les données financières sont également basées sur la population.

□ Évolution annuelle du nombre de sociétés

De 1990 à 2017, le nombre total de sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 3,1 %. Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a connu une croissance annuelle moyenne respective de 2,8 % et de 3,3 %.

Entre 2016 et 2017, le nombre de sociétés a augmenté de 2,0 %, passant de 493 046 à 503 001.

— Le nombre de sociétés imposées a augmenté de 4,0 %, passant de 204 291 à 212 504, alors que le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 0,6 %, passant de 288 755 à 290 497.

TABLEAU 43

Nombre de sociétés – 1990 à 2017

Année d'imposition	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)
1990	101 068	0,7	120 612	6,4	221 680	3,8
1991	94 167	-6,8	131 363	8,9	225 530	1,7
1992	92 692	-1,6	135 038	2,8	227 730	1,0
1993	92 541	-0,2	137 814	2,1	230 355	1,2
1994	100 176	8,3	142 487	3,4	242 663	5,3
1995	111 226	11,0	138 285	-2,9	249 511	2,8
1996	117 265	5,4	147 885	6,9	265 150	6,3
1997	124 709	6,3	141 954	-4,0	266 663	0,6
1998	131 400	5,4	140 339	-1,1	271 739	1,9
1999	129 731	-1,3	138 548	-1,3	268 279	-1,3
2000	131 867	1,6	139 478	0,7	271 345	1,1
2001	132 533	0,5	146 378	4,9	278 911	2,8
2002	129 993	-1,9	152 216	4,0	282 209	1,2
2003	144 116	10,9	142 865	-6,1	286 981	1,7
2004	141 912	-1,5	157 188	10,0	299 100	4,2
2005	161 935	14,1	156 677	-0,3	318 612	6,5
2006	169 058	4,4	166 894	6,5	335 952	5,4
2007	170 319	0,7	183 632	10,0	353 951	5,4
2008	172 925	1,5	202 512	10,3	375 437	6,1
2009	175 595	1,5	214 741	6,0	390 336	4,0
2010	165 883	-5,5	239 404	11,5	405 287	3,8
2011	174 359	5,1	248 090	3,6	422 449	4,2
2012	176 779	1,4	265 887	7,2	442 666	4,8
2013	182 253	3,1	274 720	3,3	456 973	3,2
2014	188 227	3,3	281 912	2,6	470 139	2,9
2015	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
2016	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2
2017	212 504	4,0	290 497	0,6	503 001	2,0
Croissance annuelle moyenne		2,8		3,3		3,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition

Le revenu imposable des sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 6,1 % entre 1990 et 2017. L'impôt sur le revenu que les sociétés doivent payer au Québec a augmenté en moyenne de 8,2 % par année au cours de la même période.

De plus, de 1990 à 2017, le taux moyen d'imposition a crû de 4,5 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 10,8 %, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 2,0 %.

TABLEAU 44

Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2017

Année d'imposition	Revenu imposable au Québec		Impôt à payer au Québec		Taux moyen d'imposition ⁽¹⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	%	Var. (%)
1990	11 763	-14,3	742	-18,2	6,3	-4,5
1991	11 807	0,4	787	6,1	6,7	5,7
1992	11 680	-1,1	862	9,5	7,4	10,7
1993	11 480	-1,7	1 000	16,0	8,7	18,0
1994	12 850	11,9	1 096	9,7	8,5	-2,0
1995	14 882	15,8	1 292	17,9	8,7	1,8
1996	16 825	13,1	1 511	17,0	9,0	3,5
1997	19 474	15,7	1 749	15,7	9,0	-0,0
1998	20 925	7,4	1 938	10,8	9,3	3,1
1999	21 920	4,8	2 015	4,0	9,2	-0,7
2000	24 080	9,9	2 346	16,4	9,7	6,0
2001	23 841	-1,0	2 296	-2,1	9,6	-1,1
2002	25 080	5,2	2 352	2,4	9,4	-2,6
2003	28 049	11,8	2 484	5,6	8,9	-5,6
2004	30 032	7,1	2 737	10,2	9,1	2,9
2005	32 431	8,0	3 049	11,4	9,4	3,2
2006	33 303	2,7	3 277	7,5	9,8	4,7
2007	36 167	8,6	3 498	6,7	9,7	-1,7
2008	34 010	-6,0	3 461	-1,1	10,2	5,2
2009	34 057	0,1	3 637	5,1	10,7	4,9
2010	37 598	10,4	4 053	11,5	10,8	1,0
2011	42 063	11,9	4 545	12,1	10,8	0,2
2012	42 818	1,8	4 609	1,4	10,8	-0,4
2013	43 925	2,6	4 718	2,4	10,7	-0,6
2014	46 278	5,4	4 978	5,5	10,8	0,5
2015	51 079	10,4	5 480	10,1	10,7	-0,3
2016	55 367	8,4	5 926	8,1	10,7	-0,2
2017	58 195	5,1	6 264	5,7	10,8	0,6
Croissance annuelle moyenne		6,1		8,2		2,0

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées sont exclues du calcul.

3.3 Le total des prélèvements fiscaux

Entre 1990 et 2017, la croissance annuelle moyenne du total des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés, soit la somme de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, de la taxe sur le capital²¹ et de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), a été de 4,6 %, le total passant de 3 523 millions de dollars à 11 822 millions de dollars.

Au cours de cette même période :

- l'impôt à payer est passé de 742 millions de dollars à 6 264 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,2 %;
- la taxe sur le capital est passée de 1 148 millions de dollars à 724 millions de dollars, ce qui représente une décroissance annuelle de 1,7 %;
- la cotisation au FSS est passée de 1 634 millions de dollars à 4 834 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,1 %.

²¹ Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

TABLEAU 45

Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2017

Année d'imposition	Impôt à payer au Québec		Taxe sur le capital ⁽¹⁾		Cotisation au FSS ⁽²⁾		Total des prélèvements fiscaux ⁽³⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1990	742	-18,2	1 148	12,7	1 634	1,2	3 523	-0,5
1991	787	6,1	1 247	8,6	1 689	3,4	3 723	5,7
1992	862	9,5	1 384	11,0	1 855	9,8	4 101	10,2
1993	1 000	16,0	1 425	2,9	1 835	-1,0	4 260	3,9
1994	1 096	9,7	1 432	0,5	1 900	3,5	4 428	4,0
1995	1 292	17,9	1 550	8,2	2 195	15,5	5 037	13,8
1996	1 511	17,0	1 716	10,7	2 372	8,0	5 599	11,2
1997	1 749	15,7	1 786	4,1	2 558	7,8	6 093	8,8
1998	1 938	10,8	1 909	6,9	2 832	10,7	6 678	9,6
1999	2 015	4,0	1 871	-2,0	3 535	24,8	7 421	11,1
2000	2 346	16,4	1 976	5,6	2 802	-20,7	7 124	-4,0
2001	2 296	-2,1	2 053	3,9	2 735	-2,4	7 084	-0,6
2002	2 352	2,4	1 970	-4,0	2 683	-1,9	7 005	-1,1
2003	2 484	5,6	1 991	1,1	2 956	10,2	7 431	6,1
2004	2 737	10,2	1 909	-4,1	2 938	-0,6	7 583	2,1
2005	3 049	11,4	1 926	0,9	3 089	5,1	8 063	6,3
2006	3 277	7,5	1 876	-2,6	3 095	0,2	8 248	2,3
2007	3 498	6,7	1 720	-8,3	3 190	3,1	8 408	1,9
2008	3 461	-1,1	1 343	-21,9	3 205	0,5	8 009	-4,7
2009	3 637	5,1	1 022	-23,9	3 095	-3,4	7 753	-3,2
2010	4 053	11,5	803	-21,4	3 722	20,3	8 579	10,7
2011	4 545	12,1	538	-33,0	3 988	7,1	9 071	5,7
2012	4 609	1,4	477	-11,4	4 237	6,2	9 323	2,8
2013	4 718	2,4	501	5,1	4 287	1,2	9 507	2,0
2014	4 978	5,5	471	-6,0	4 410	2,9	9 859	3,7
2015	5 480	10,1	669	41,9	4 529	2,7	10 678	8,3
2016	5 926	8,1	700	4,7	4 659	2,9	11 286	5,7
2017	6 264	5,7	724	3,3	4 834	3,8	11 822	4,8
Croissance annuelle moyenne		8,2		-1,7		4,1		4,6

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

(2) Fonds des services de santé.

(3) Dans ce cas-ci, le total des prélèvements fiscaux est la somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation au Fonds des services de santé.

Proportion des prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement

La part des prélèvements faits auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement a progressé depuis le début des années 1980, passant de 12,4 % en 1980-1981 à 18,8 % en 2016-2017.

En 1981-1982, afin de stabiliser les revenus et de réduire l'effet de la conjoncture économique sur les finances publiques, une réforme a accéléré le virage vers les charges fixes que sont la cotisation au Fonds des services de santé et la taxe sur le capital.

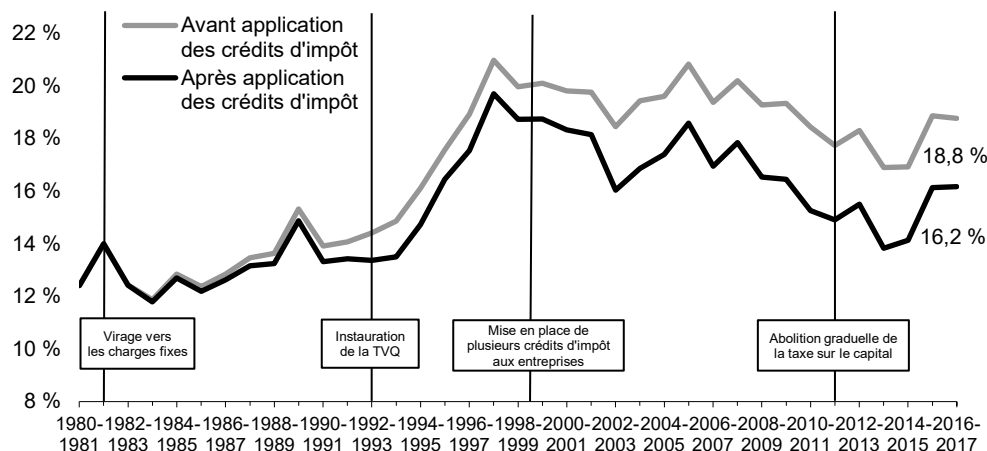
Au début des années 1990, l'instauration du régime de la TVQ, y compris du remboursement aux entreprises des taxes payées sur les intrants, a été financée en grande partie par une augmentation des charges fixes.

À la fin des années 1990, de nombreux crédits d'impôt ont été successivement mis en place pour favoriser le développement de certaines régions ou de certains secteurs d'activité.

Dans le but de favoriser l'investissement, la taxe sur le capital a graduellement été abolie au cours des années 2000. L'abolition de cette charge fixe a été financée par une hausse du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés.

On note pour la même période un élargissement de l'écart entre les prélèvements avant et après crédits d'impôt, ce qui illustre l'importance grandissante des crédits d'impôt dans le soutien aux entreprises. En 2016-2017, cet écart atteignait 2,6 points de pourcentage (18,8 % avant l'application des crédits d'impôt et 16,2 % après leur application).

Évolution de la proportion des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement – 1980-1981 à 2016-2017



Note : Comprend l'impôt sur le revenu, la taxe sur le capital, la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la cotisation au Fonds des services de santé.

3.4 La taxe compensatoire des institutions financières

Entre 2016 et 2017, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF) est passé de 908 à 838, ce qui correspond à une décroissance de 7,7 %.

Le montant de la TCIF était de 136 millions de dollars en 2000 et a augmenté pour s'établir à 363 millions de dollars en 2017, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,9 %.

Entre 2016 et 2017, le montant de la TCIF a augmenté de 3,9 %, passant de 349 millions de dollars à 363 millions de dollars.

TABEAU 46

Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2017

Année d'imposition	Nombre		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	3 931		136	
2001	3 617	-8,0	143	4,6
2002	3 421	-5,4	150	4,7
2003	3 324	-2,8	158	5,5
2004	2 954	-11,1	168	6,2
2005	2 914	-1,4	179	7,0
2006	2 959	1,5	187	4,1
2007	2 957	-0,1	196	4,9
2008	2 922	-1,2	204	4,0
2009	2 836	-2,9	210	3,0
2010	2 721	-4,1	292	38,9
2011	2 720	-0,0	366	25,4
2012	2 674	-1,7	375	2,5
2013	1 838	-31,3	226	-39,7
2014	1 034	-43,7	210	-7,1
2015	976	-5,6	342	62,7
2016	908	-7,0	349	2,3
2017	838	-7,7	363	3,9
Croissance annuelle moyenne		-8,7		5,9

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.5 La taxe sur les services publics

Entre 2000 et 2017, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe sur les services publics (TSP) est passé de 149 à 61, ce qui correspond à une décroissance annuelle moyenne de 5,1 %.

Le montant de la TSP était de 349 millions de dollars en 2000 et s'est établi à 329 millions de dollars en 2017, soit une décroissance annuelle moyenne de 0,3 %.

- Cette diminution s'explique par la réduction du taux applicable au régime de la TSP dans le secteur des télécommunications, qui est passé de 10,5 % à 0,7 % pour la tranche excédant 750 millions de dollars dans le cas des actifs acquis ou loués après 2005.
- L'effet de cette réduction est d'ailleurs observé parmi les sociétés des secteurs des télécommunications et de la distribution de gaz : elles ont vu leur montant de la TSP être réduit de 2005 à 2013.

Entre 2016 et 2017, le montant total de la TSP a augmenté de 6,6 %, passant de 309 millions de dollars à 329 millions de dollars.

TABLEAU 47

Taxe sur les services publics – 2000 à 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année d'imposition	Nombre d'entreprises		Montant			
	Unité	Var. (%)	Électricité	Télécom. et gaz	Total	Var. (%)
2000	149		229	120	349	
2001	132	-11,4	229	135	364	4,2
2002	125	-5,3	235	125	360	-0,9
2003	108	-13,6	250	124	374	3,7
2004	115	6,5	223	124	347	-7,1
2005	107	-7,0	227	131	358	3,0
2006	98	-8,4	239	114	353	-1,3
2007	96	-2,0	242	100	342	-3,1
2008	93	-3,1	247	89	336	-1,6
2009	92	-1,1	264	80	344	2,1
2010	88	-4,3	247	69	316	-8,1
2011	80	-9,1	254	43	297	-6,1
2012	82	2,5	246	35	281	-5,3
2013	78	-4,9	254	28	282	0,4
2014	75	-3,8	269	24	294	4,1
2015	68	-9,3	285	23	308	4,9
2016	63	-7,4	284	24	309	0,3
2017	61	-3,2	299	31	329	6,6
Croissance annuelle moyenne		-5,1				-0,3

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.6 L'impôt minier

Le nombre de sociétés d'exploration minière est passé de 89 en 2000 à 185 en 2017. Pour sa part, le nombre de sociétés minières productrices est passé de 26 à 31 au cours de la même période.

Les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières sont passés de 16 millions de dollars en 2000 à 203 millions de dollars en 2017, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 16,1 %.

TABLEAU 48

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Sociétés d'exploration			Sociétés productrices			Total		
	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés
2000	89	-23	-2	26	108	18	115	85	16
2001	89	-75	-3	23	105	16	112	30	13
2002	104	-45	-4	25	33	14	129	-12	10
2003	114	-53	-4	25	46	12	139	-7	8
2004	140	-92	-8	25	141	21	165	49	13
2005	134	-120	-8	22	311	41	156	191	33
2006	138	-162	-13	18	472	64	156	310	51
2007	164	-230	-19	24	384	53	188	154	34
2008	195	-376	-25	21	906	112	216	530	87
2009	194	-341	-15	19	506	62	213	165	47
2010	193	-246	-13	20	2 001	275	213	1 755	262
2011	210	-149	-10	22	2 307	347	232	2 157	337
2012	208	-344	-28	19	1 081	d. c.	227	738	147
2013	210	-366	-41	21	450	73	231	84	32
2014	191	-115	-7	22	414	89	213	299	82
2015	179	-145	-11	28	325	102	207	180	91
2016	180	-84	—	27	576	121	207	491	121
2017	185	-79	—	31	1 427	209	216	1 348	203
Croissance annuelle moyenne									16,1

d. c. : Donnée confidentielle.

□ Détail des allocations à l'impôt minier

Entre 2000 et 2017, le profit annuel des sociétés minières est passé de 85 millions de dollars à 1 348 millions de dollars, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 17,6 %.

Entre 2016 et 2017, le profit annuel des sociétés minières a augmenté de 174,2 %, passant de 491 millions de dollars à 1 348 millions de dollars.

TABEAU 49

Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Valeur brute de la production annuelle	Bénéfice net avant allocation	Allocation pour amortissement	Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier ⁽¹⁾	Allocation pour traitement	Autres allocations ⁽²⁾	Profit annuel
2000	2 645	769	224	193	149	d. c.	85
2001	2 675	660	198	114	174	d. c.	30
2002	2 518	619	259	198	158	d. c.	-12
2003	2 742	462	249	112	95	14	-8
2004	3 138	905	429	171	173	82	49
2005	3 221	910	d. c.	153	d. c.	d. c.	191
2006	3 319	1 218	d. c.	294	d. c.	d. c.	310
2007	3 868	1 617	929	368	d. c.	d. c.	154
2008	4 817	1 858	552	514	168	94	530
2009	4 067	986	271	456	92	d. c.	165
2010	5 764	2 440	278	198	d. c.	d. c.	1 754
2011	7 295	2 864	229	196	195	134	2 157
2012	6 797	2 420	621	655	244	186	738
2013	6 427	1 668	614	725	196	73	84
2014	7 277	1 946	814	d. c.	379	d. c.	299
2015	7 446	1 274	690	292	368	75	180
2016	7 307	1 763	1 122	349	374	79	491
2017	8 580	3 080	939	330	517	70	1 348
Croissance annuelle moyenne							17,6 %

Note : Le montant des allocations inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des allocations effectivement utilisé. Par exemple, en 2017, le total des allocations réclamées (1 856 M\$) par les sociétés minières diffère du montant effectivement utilisé (1 732 M\$) pour le calcul du profit annuel.

(1) Sont incluses l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier, l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production, l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production.

(2) Sont inclus l'allocation additionnelle pour exploration, l'allocation supplémentaire pour amortissement, l'allocation additionnelle pour une mine nordique, l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois, les dons et les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental et les dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration.

d. c. : Donnée confidentielle.

3.7 Les recettes forestières

Le total des recettes forestières au Québec a connu une décroissance annuelle moyenne de 2,8 % entre 2000 et 2017, passant de 400 millions de dollars à 248 millions de dollars. Au cours de la même période :

- les redevances forestières ont diminué de 147 millions de dollars, passant de 383 millions de dollars à 236 millions de dollars;
- la taxe sur les opérations forestières, qui était de 18 millions de dollars, est passée à 13 millions de dollars.

La diminution des recettes forestières au cours de cette période s'explique notamment par la baisse des volumes récoltés dans les forêts publiques et privées du Québec et par le repli des prix sur les marchés.

TABEAU 50

Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2017

Année d'imposition	Redevances forestières		Taxe sur les opérations forestières		Total	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	383		18		400	
2001	301	-21,2	10	-41,7	312	-22,1
2002	300	-0,5	12	11,4	312	-0,1
2003	317	5,7	7	-41,3	324	4,0
2004	397	25,3	14	105,8	411	27,0
2005	397	-0,1	10	-27,1	407	-1,0
2006	291	-26,8	8	-23,8	298	-26,7
2007	185	-36,3	5	-35,0	190	-36,3
2008	147	-20,7	1	-70,9	148	-22,1
2009	113	-23,2	1	-7,6	114	-23,0
2010	116	2,7	2	26,7	117	3,0
2011	116	0,2	1	-32,4	117	-0,3
2012	153	31,7	1	24,9	154	31,6
2013	193	26,7	3	80,6	196	27,2
2014	224	15,9	3	14,0	227	15,8
2015	236	5,4	4	17,0	240	5,6
2016	234	-1,1	4	21,3	238	-0,7
2017	236	0,9	13	197,8	248	3,3
Croissance annuelle moyenne		-2,8		-2,0		-2,8

Note : Avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.
 — : Valeur nulle.

4. LES COTISATIONS SOCIALES DES SOCIÉTÉS

En plus de la cotisation au Fonds des services de santé, les sociétés devaient verser en 2017 diverses cotisations sociales sur la masse salariale de leurs employés destinées aux régimes et entités suivants²² :

- le Régime de rentes du Québec;
- le Régime québécois d'assurance parentale;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail²³;
- le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;
- le régime fédéral de l'assurance-emploi²⁴.

☐ Le Régime de rentes du Québec

Généralement, les employeurs doivent payer une cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la rémunération de leurs employés âgés de 18 ans ou plus.

Le RRQ offre une protection de base qui garantit une rente à l'employé s'il prend sa retraite ou devient invalide, et à ses proches s'il décède. Les cotisations au régime sont payées en parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour 2017, le taux de cotisation au RRQ pour l'employeur était fixé à 5,4 % et le maximum des gains admissibles par employé d'âge majeur, à 55 300 \$, dont les premiers 3 500 \$ étaient exemptés.

☐ Le Régime québécois d'assurance parentale

En règle générale, les employeurs doivent payer des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur la rémunération versée à leurs employés. Le RQAP permet à un employé de recevoir des prestations financières s'il prend un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, ou un congé parental au cours duquel il cesse d'être rémunéré.

Les cotisations au régime sont payées à 58,3 % par l'employeur et à 41,7 % par l'employé.

Pour 2017, le taux de cotisation de l'employeur au RQAP était de 0,767 % et le maximum de revenus assurables était de 72 500 \$. Pour les employeurs, les cotisations maximales à payer pour l'année étaient donc de 556 \$ par employé.

☐ La cotisation relative aux normes du travail

Chaque employeur doit généralement payer une cotisation relative aux normes du travail, calculée en fonction des salaires versés à ses employés. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) vise à faire respecter les normes prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Les cotisations à la CNESST sont entièrement payées par l'employeur.

²² Les cotisations sociales présentées dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive. Les cotisations au titre de l'assurance-emploi et au titre de la santé et de la sécurité du travail ne sont pas présentées dans ce document.

²³ Seules les données de la cotisation relative aux normes du travail sont présentées dans ce document.

²⁴ Les données relatives à l'assurance-emploi ne sont pas présentées dans ce document.

Pour 2017, le taux de la cotisation relative aux normes du travail était de 0,07 % des rémunérations versées aux employés durant l'année, jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 72 500 \$ par employé. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 51 \$ par employé.

❑ Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

En 2017, tous les employeurs dont la masse salariale dépassait 2 millions de dollars et qui consacraient une somme représentant moins de 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles devaient verser au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) une cotisation égale à la différence entre ce 1 % de masse salariale et leurs dépenses de formation admissibles effectuées.

Le FDRCMO est affecté à la promotion et au soutien du développement des compétences de la main-d'œuvre québécoise.

Les cotisations au fonds sont entièrement payées par l'employeur.

Le taux de cotisation au FDRCMO pour les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 2 millions de dollars varie entre 0 % et 1 % des rémunérations totales versées aux employés pour l'année, selon le niveau des dépenses de formation admissibles réalisées.

TABEAU 51

Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2017

Cotisation sociale	Minimum (%)	Maximum (%)	Plafond⁽¹⁾ (\$)
Régime de rentes du Québec ⁽²⁾	5,4	5,4	55 300
Régime québécois d'assurance parentale	0,767	0,767	72 500
Normes du travail	0,07	0,07	72 500
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0	1	Aucun

Note : Les cotisations sociales présentées dans ce tableau ne constituent pas une liste exhaustive. Le régime fédéral de l'assurance-emploi et les versements en matière de santé et de sécurité du travail ne sont pas présentés dans ce tableau.

(1) Par employé.

(2) Les premiers 3 500 \$ sont exemptés pour l'ensemble des employés, ainsi que le salaire des employés de moins de 18 ans.

4.1 Le nombre de sociétés

En 2017, 200 253 sociétés payaient au moins une cotisation sociale, soit 39,8 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. De ces 200 253 sociétés :

- 198 098 ont payé une cotisation au RRQ;
- 199 053 ont versé une cotisation au RQAP;
- 186 058 ont versé une cotisation relative aux normes du travail à la CNESST;
- 1 079 ont cotisé au FDRCMO.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, les 187 846 petites entreprises payant des cotisations sociales représentaient 93,8 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

Pour leur part, les 8 389 moyennes entreprises payant des cotisations sociales représentaient 4,2 % de ces sociétés.

Le nombre de grandes entreprises payant au moins une cotisation sociale était de 4 018, soit 2,0 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

TABEAU 52

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2017 (en unités)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	185 721	8 376	4 001	198 098
Régime québécois d'assurance parentale	186 668	8 376	4 009	199 053
Normes du travail	174 666	7 755	3 637	186 058
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	309	357	413	1 079
TOTAL	187 846	8 389	4 018	200 253

Note : Une entreprise peut payer plus d'une cotisation sociale. Ainsi, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, le nombre d'entreprises du secteur secondaire qui payaient des cotisations sociales était de 43 622.

TABLEAU 53

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2017 (en unités)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 274	10 426	10 174	d. c.	d. c.
– Mines, carrières et puits de pétrole	427	428	413	11	430
Sous-total	10 701	10 854	10 587	d. c.	d. c.
Secteur secondaire					
– Manufacturier	13 504	13 526	13 156	183	13 568
– Construction	29 808	29 928	26 939	142	30 054
Sous-total	43 312	43 454	40 095	325	43 622
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	13 453	13 500	11 952	d. c.	d. c.
– Commerce de gros	11 009	11 032	10 622	128	11 085
– Commerce de détail	27 207	27 278	25 939	93	27 348
– Finances, assurances et services immobiliers	11 777	11 866	11 518	97	12 102
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	80 639	81 069	75 345	341	81 674
Sous-total	144 085	144 745	135 376	d. c.	d. c.
Ensemble des entreprises	198 098	199 053	186 058	1 079	200 253

Note : Étant donné qu'une société peut payer plus d'une cotisation sociale, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés

En 2017, les principales cotisations sociales sur la masse salariale auprès des sociétés québécoises ont totalisé 5,8 milliards de dollars.

— Environ 84 % de ce total est attribuable au RRQ, soit un montant de 4,9 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des cotisations sociales payées par les petites entreprises était de 2,3 milliards de dollars en 2017, alors qu'il était de 2,5 milliards de dollars pour les grandes entreprises. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont versé 1,0 milliard de dollars en cotisations sociales.

TABEAU 54

Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2017

(en millions de dollars)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	1 913	871	2 067	4 850
Régime québécois d'assurance parentale	321	147	360	828
Normes du travail	25	11	24	60
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	4	6	14	24
TOTAL	2 263	1 035	2 464	5 762

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le montant total des cotisations sociales versées par les sociétés en 2017 diffère en fonction du secteur d'activité économique. Les entreprises du secteur primaire ont contribué à hauteur de 179 millions de dollars, alors que celles des secteurs secondaire et tertiaire ont payé respectivement 1,6 milliard de dollars et 4,0 milliards de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 55

Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2017

(en millions de dollars)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	104	17	2	0,1	122
– Mines, carrières et puits de pétrole	47	9	1	0,1	57
Sous-total	151	26	2	0	179
Secteur secondaire					
– Manufacturier	841	142	13	5	1 001
– Construction	468	77	4	2	551
Sous-total	1 309	220	17	7	1 552
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	315	53	2	1	372
– Commerce de gros	374	63	6	2	445
– Commerce de détail	573	97	8	2	680
– Finances, assurances et services immobiliers	417	71	6	3	496
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 712	297	19	9	2 037
Sous-total	3 390	582	41	18	4 031
TOTAL	4 850	828	60	24	5 762

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

5. LE BILAN DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En 2017, le nombre de sociétés non financières était de 385 469.

L'actif total des sociétés non financières s'établissait à 3 131 milliards de dollars. Parmi ces sociétés, celles qui étaient imposées sur le revenu ont vu leur actif augmenter de 29,2 % entre 2016 et 2017. Celles qui étaient non imposées ont vu leur actif diminuer de 10,4 %.

Par ailleurs, le passif total des sociétés non financières était de 1 851 milliards de dollars, dont 936 milliards de dollars pour les sociétés imposées et 915 milliards de dollars pour les sociétés non imposées.

Finalement, l'avoir des actionnaires s'établissait à 1 280 milliards de dollars.

TABLEAU 56

Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)	2017	Var. p/r à 2016 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	170 484	4,2	214 985	-0,3	385 469	1,6
Principales composantes du bilan						
Actif						
– Court terme	513 662	5,1	319 947	5,1	833 609	5,1
– Long terme	1 023 732	45,9	1 273 918	-13,6	2 297 650	5,6
Total de l'actif	1 537 393	29,2	1 593 865	-10,4	3 131 259	5,5
Passif						
– Court terme	424 767	11,9	315 648	0,2	740 415	6,6
– Long terme	511 413	41,9	599 269	-20,6	1 110 682	-0,4
Total du passif	936 180	26,5	914 916	-14,4	1 851 097	2,3
Avoir des actionnaires						
– Capital-actions	318 653	51,9	386 265	-15,8	704 918	5,4
– Bénéfices non répartis	365 220	18,9	524 410	3,3	889 630	9,2
– Déficits cumulés	-82 660	24,0	-231 726	-9,8	-314 386	-2,9
Total de l'avoir	601 213	33,5	678 949	-4,3	1 280 162	10,4
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	1 537 393	29,2	1 593 865	-10,4	3 131 259	5,5

5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières

❑ Répartition selon la taille des entreprises

La répartition de l'actif selon la taille des entreprises montre que les grandes entreprises détenaient 88,6 % de l'actif total, que les petites entreprises en possédaient 7,5 % et que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,9 %.

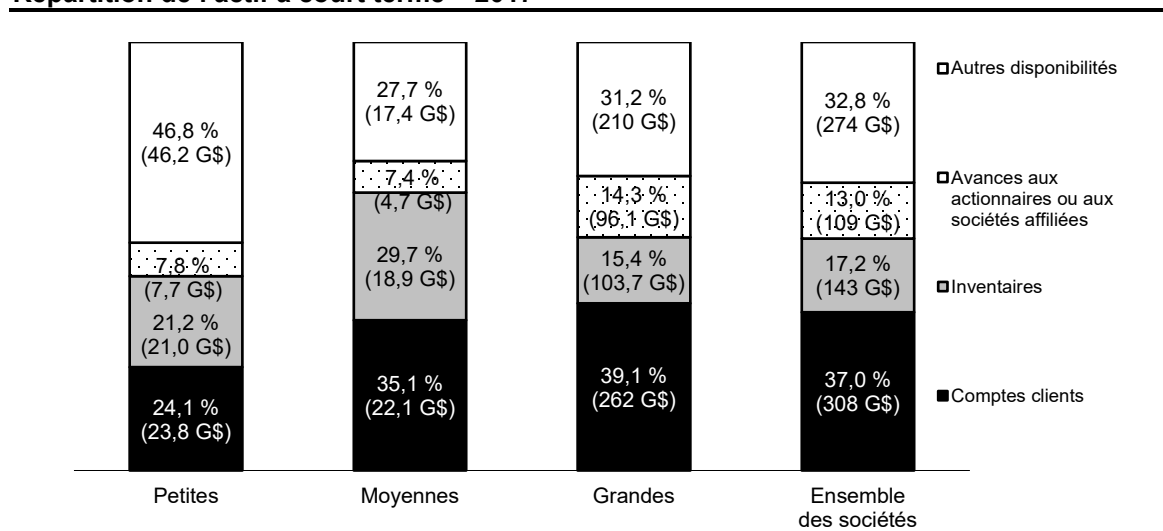
❑ Répartition de l'actif à court terme

En 2017, l'actif à court terme provenait principalement des comptes clients pour les moyennes entreprises (35,1 %) et les grandes entreprises (39,1 %), alors qu'il provenait des autres disponibilités pour les petites entreprises (46,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées parmi les éléments de l'actif à court terme représentaient le plus faible pourcentage, avec 13,0 %.

GRAPHIQUE 31

Répartition de l'actif à court terme – 2017



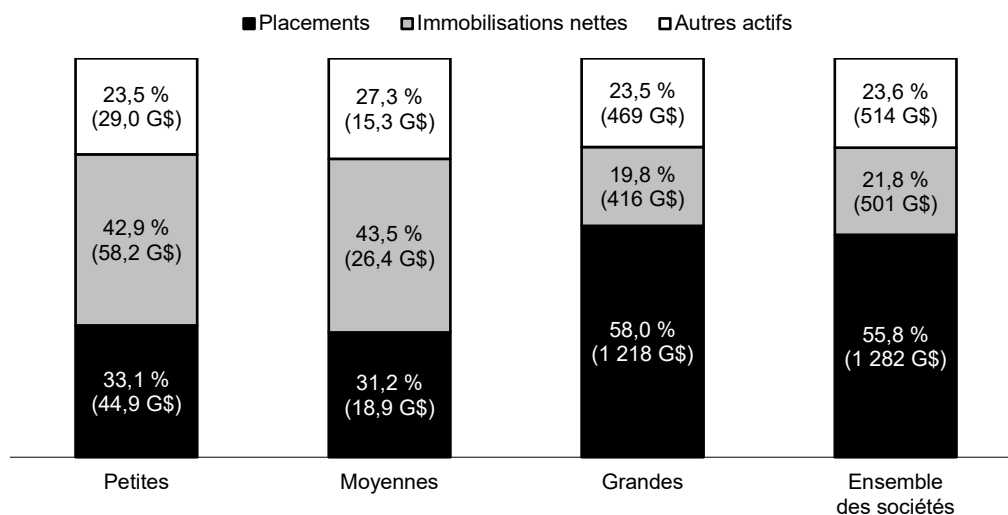
❑ Répartition de l'actif à long terme

En 2017, l'actif à long terme provenait principalement des immobilisations nettes pour les petites entreprises (42,9 %) et les moyennes entreprises (43,5 %), alors qu'il provenait des placements pour les grandes entreprises (58,0 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les immobilisations nettes représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à long terme, avec 21,8 %.

GRAPHIQUE 32

Répartition de l'actif à long terme – 2017



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 68,1 % de l'actif total.

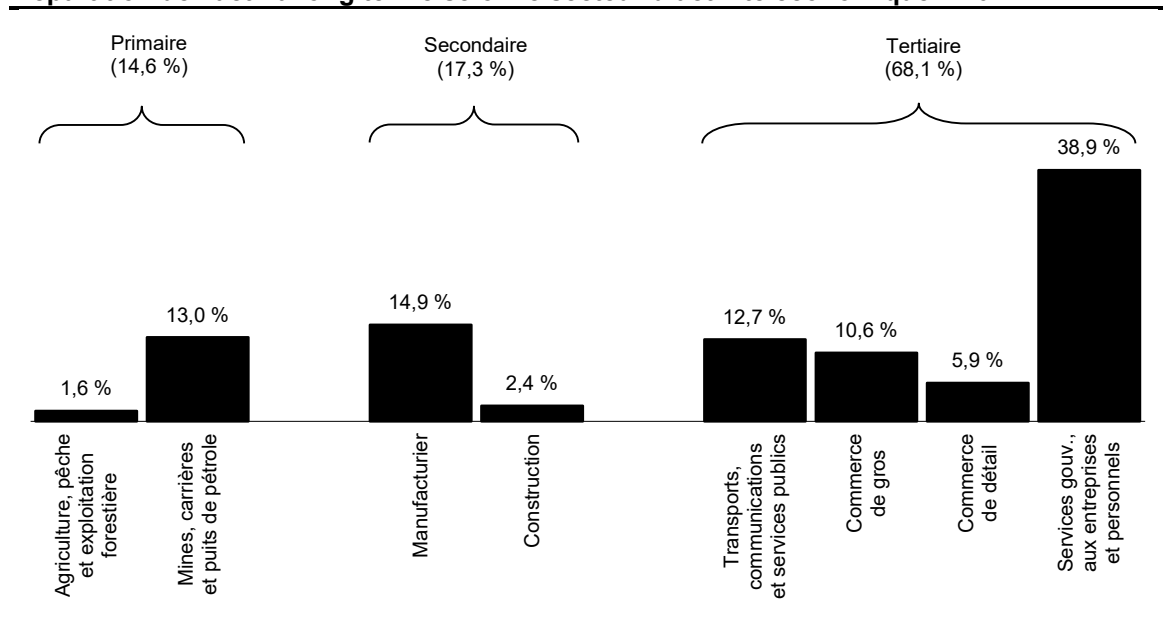
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 38,9 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 17,3 % de l'actif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 14,6 % et était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 13,0 % de l'actif total.

GRAPHIQUE 33

Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2017



5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2016

En 2017, le total de l'actif à court terme a augmenté de 5,1 % par rapport à 2016, pour s'établir à 834 milliards de dollars, et le total de l'actif à long terme a augmenté de 5,6 % pour l'ensemble des sociétés.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2016 et 2017, le total de l'actif à court terme a augmenté de 10,4 %, de 5,7 % et de 4,3 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total de l'actif à long terme des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 10,2 %, de 8,1 % et de 5,2 %.

Finalement, entre 2016 et 2017, le total de l'actif a augmenté de 10,3 % pour les petites entreprises, de 6,9 % pour les moyennes et de 5,0 % pour les grandes.

TABLEAU 57

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017

Éléments de l'actif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)
Comptes clients	23 840	7,0	22 061	10,3	262 419	6,8	308 321	7,1
Inventaires	20 951	0,4	18 684	2,3	103 605	8,4	143 240	6,3
Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées	7 746	7,7	4 673	11,1	96 115	-8,9	108 533	-7,1
Autres disponibilités	46 270	18,1	17 427	2,6	209 817	6,2	273 515	7,8
Total de l'actif à court terme	98 807	10,4	62 845	5,7	671 957	4,3	833 609	5,1
Placements	44 899	5,9	18 951	13,2	1 217 692	4,1	1 281 543	4,3
Immobilisations nettes	58 221	12,3	26 398	9,7	416 081	16,3	500 700	15,4
Autres actifs	32 717	12,8	15 309	0,0	467 381	-0,4	515 407	0,4
Total de l'actif à long terme	135 837	10,2	60 658	8,1	2 101 155	5,2	2 297 650	5,6
TOTAL	234 644	10,3	123 503	6,9	2 773 112	5,0	3 131 259	5,5

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, la répartition de l'actif selon le secteur d'activité économique montre que la plus forte augmentation s'est produite pour les immobilisations nettes, avec une hausse de 49,6 % dans le secteur manufacturier.

TABLEAU 58

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017

	Éléments de l'actif à court terme								Éléments de l'actif à long terme					
	Comptes clients		Inventaires		Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées		Autres disponibilités		Placements		Immobilisations nettes		Autres actifs	
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur d'activité économique														
Secteur primaire														
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 256	6,4	4 325	8,7	957	–67,2	3 386	–11,2	13 456	32,3	12 219	9,2	12 599	0,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	22 745	–25,0	5 817	31,7	10 613	–17,5	7 371	9,6	182 398	–1,2	37 097	–2,8	140 852	–12,0
Sous-total	26 001	–22,1	10 141	20,8	11 569	–26,7	10 756	2,1	195 854	0,6	49 315	–0,1	153 450	–11,1
Secteur secondaire														
– Manufacturier	42 959	8,4	41 763	2,3	16 283	–10,6	41 292	–11,4	146 858	7,2	91 586	49,6	86 479	3,1
– Construction	13 763	11,4	11 043	4,5	2 569	2,2	9 256	–5,9	16 257	22,2	15 055	6,7	7 032	5,8
Sous-total	56 722	9,1	52 806	2,7	18 851	–9,1	50 549	–10,5	163 115	8,5	106 641	41,5	93 511	3,3
Secteur tertiaire														
– Transports, communications et services publics	23 510	22,2	2 854	17,0	25 274	23,8	19 610	21,6	158 062	–6,8	108 975	23,0	58 169	22,2
– Commerce de gros	51 404	11,4	36 838	9,4	13 248	40,0	33 276	9,3	121 013	4,8	29 406	3,9	46 692	–15,8
– Commerce de détail	14 136	9,6	31 209	3,0	16 777	2,9	18 352	4,0	52 641	15,0	26 350	2,1	26 801	4,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	136 548	9,8	9 393	10,4	22 813	–33,2	140 972	15,1	590 857	6,9	180 013	8,2	136 784	12,3
Sous-total	225 598	11,3	80 293	7,2	78 113	–2,8	212 210	13,7	922 573	4,4	344 744	11,5	268 446	7,2
TOTAL	308 321	7,1	143 240	6,3	108 533	–7,1	273 515	7,8	1 281 543	4,3	500 700	15,4	515 407	0,4

5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2017, la répartition du passif selon la taille des entreprises montre que les petites entreprises détenaient 7,6 % du passif total, que les entreprises de taille moyenne en détenaient 4,3 % et que la part des grandes entreprises était de 88,1 %.

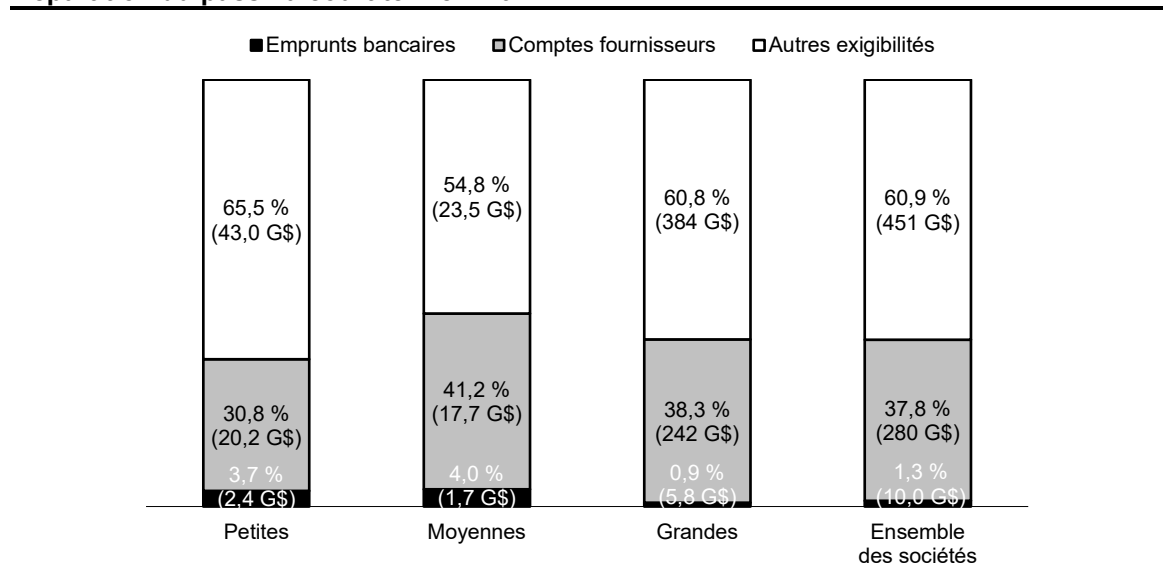
❑ Répartition du passif à court terme

En 2017, le passif à court terme provenait principalement des autres exigibilités pour les petites entreprises (65,5 %), pour les moyennes entreprises (54,8 %) ainsi que pour les grandes entreprises (60,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, une très faible part du passif à court terme, soit moins de 2 %, provenait des emprunts bancaires.

GRAPHIQUE 34

Répartition du passif à court terme – 2017



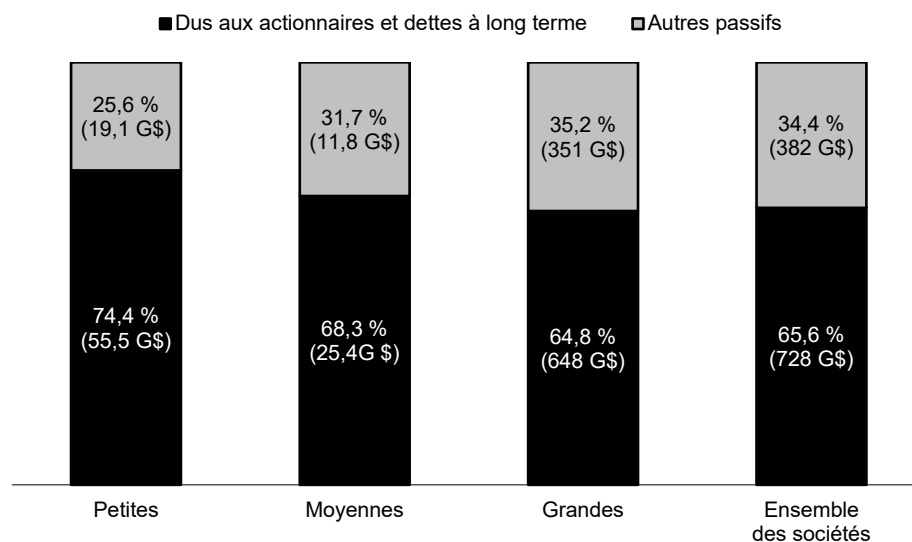
❑ Répartition du passif à long terme

Le passif à long terme provenait principalement des dus aux actionnaires et des dettes à long terme pour les petites entreprises (74,4 %), pour les moyennes entreprises (68,3 %) et pour les grandes entreprises (64,8 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les autres éléments du passif à long terme représentaient le plus faible pourcentage (34,4 %).

GRAPHIQUE 35

Répartition du passif à long terme – 2017



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 64,2 % du passif total.

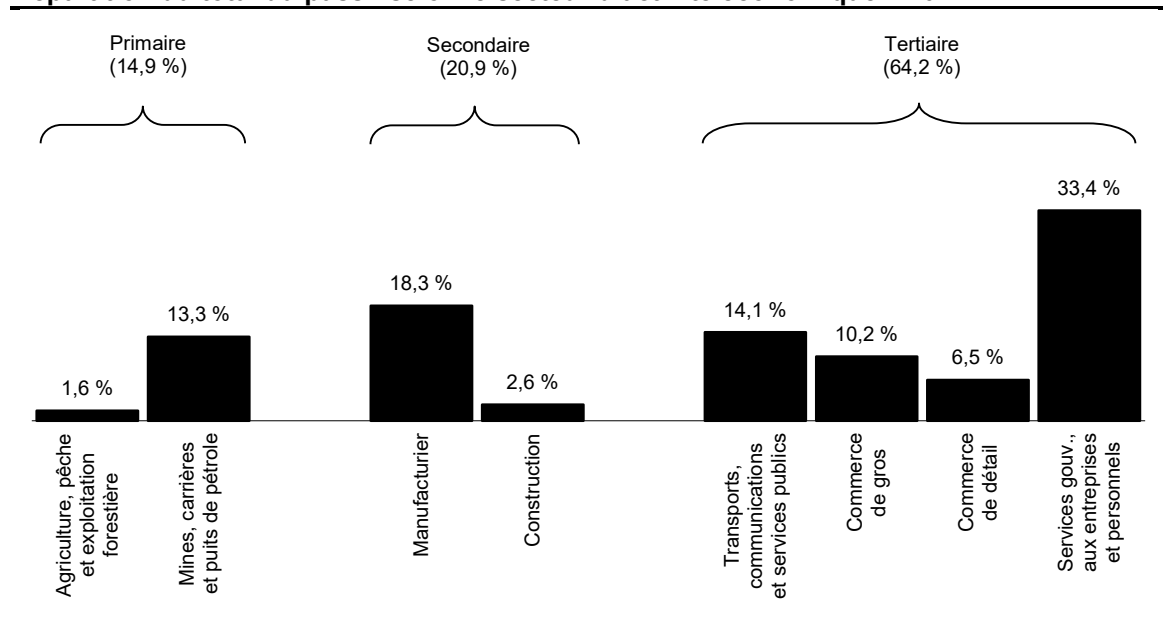
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 33,4 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 20,9 % du passif total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui détenaient 18,3 % du passif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 14,9 %.

GRAPHIQUE 36

Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2017



❑ Variation des éléments du passif des sociétés non financières par rapport à 2016

En 2017, le total du passif à court terme pour l'ensemble des sociétés non financières a augmenté de 6,6 % par rapport à 2016, pour s'établir à 740 milliards de dollars. Également, le total du passif à long terme a diminué de 0,4 %.

De plus, le passif total des sociétés non financières était de 1 851 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 2,3 % par rapport à 2016.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2016 et 2017, le total du passif à court terme a augmenté de 9,1 %, de 6,9 % et de 6,3 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total du passif à long terme a crû respectivement de 16,6 % et de 4,3 % pour les petites et les moyennes entreprises, alors qu'il a diminué de 1,6 % pour les grandes.

Finalement, le total du passif a augmenté de 13,0 % pour les petites entreprises, de 5,7 % pour les moyennes et de 1,3 % pour les grandes.

TABLEAU 59

Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017

Éléments du passif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)
Emprunts bancaires	2 404	-1,3	1 735	-3,5	5 837	9,9	9 975	4,5
Comptes fournisseurs	20 223	4,7	17 663	5,6	241 841	13,1	279 727	11,9
Autres exigibilités	42 968	11,9	23 478	8,7	384 266	2,4	450 712	3,6
Total du passif à court terme	65 595	9,1	42 876	6,9	631 944	6,3	740 415	6,6
Dus aux actionnaires et dettes à long terme	55 514	5,5	25 373	10,8	647 499	-3,8	728 386	-2,7
Autres passifs	19 101	68,4	11 761	-7,4	351 434	2,8	382 296	4,5
Total du passif à long terme	74 615	16,6	37 135	4,3	998 932	-1,6	1 110 682	-0,4
TOTAL	140 210	13,0	80 011	5,7	1 630 876	1,3	1 851 097	2,3

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, dans le secteur primaire, le passif à court terme (emprunts bancaires, comptes fournisseurs et autres exigibilités) a augmenté de 16,1 %, tandis que le passif à long terme (dus aux actionnaires, dettes à long terme et autres passifs) a diminué de 8,5 % par rapport à l'année précédente.

Dans le secteur secondaire, le passif à court terme a augmenté de 7,4 %. Quant au passif à long terme, il a augmenté de 0,1 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le passif à court terme et le passif à long terme ont respectivement enregistré des hausses de 4,9 % et de 1,7 %.

TABLEAU 60

Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Éléments du passif à court terme						Éléments du passif à long terme			
	Emprunts bancaires		Comptes fournisseurs		Autres exigibilités		Dus aux actionnaires et dettes à long terme		Autres passifs	
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	553	-3,8	2 929	12,2	5 942	6,2	17 176	8,0	3 363	-17,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	16	80,4	51 809	20,3	23 232	13,5	91 847	-22,8	79 869	12,0
Sous-total	568	-2,5	54 739	19,8	29 175	12,0	109 023	-19,1	83 232	10,4
Secteur secondaire										
– Manufacturier	950	-1,6	50 555	7,4	53 046	6,6	125 857	2,7	108 231	-9,1
– Construction	823	0,4	11 615	9,3	14 064	9,7	17 153	18,7	4 108	-497,6
Sous-total	1 773	-0,7	62 170	7,7	67 110	7,2	143 009	4,4	112 339	-4,8
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	339	16,6	24 824	17,1	63 306	0,5	126 138	5,8	46 103	-3,7
– Commerce de gros	1 033	8,4	54 726	15,7	38 776	-13,6	74 671	-8,8	19 579	42,4
– Commerce de détail	1 234	5,7	29 098	2,4	34 417	-3,1	39 314	-5,2	16 273	3,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	5 029	5,5	54 171	9,2	217 929	7,3	236 231	-0,2	104 770	10,2
Sous-total	7 634	6,4	162 818	11,1	354 427	2,3	476 354	-0,6	186 724	8,3
TOTAL	9 975	4,5	279 727	11,9	450 712	3,6	728 386	-3,0	382 296	4,5

5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières

❑ Répartition selon la taille des entreprises

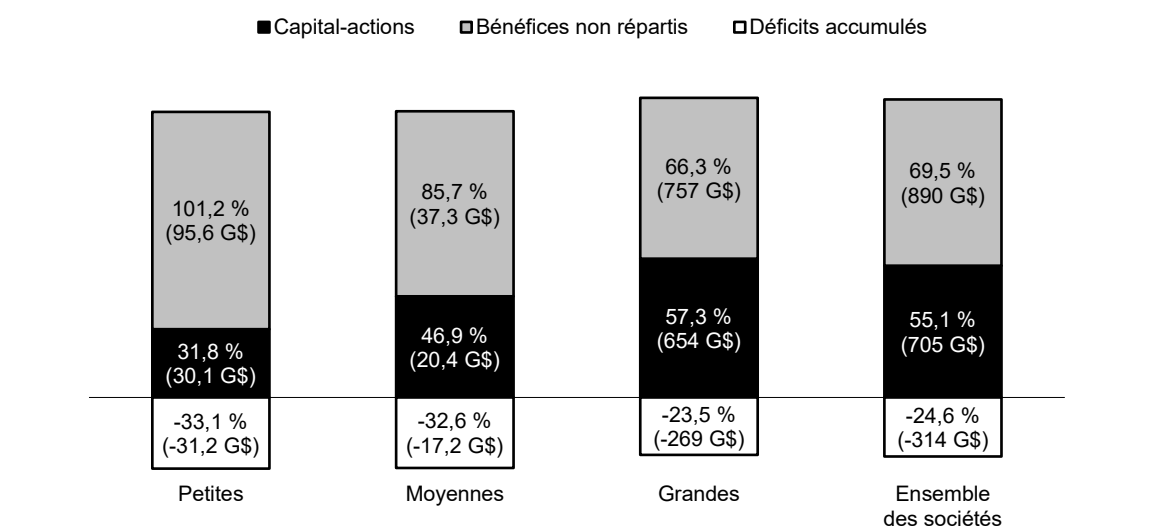
En 2017, les grandes entreprises détenaient 89,2 % du total de l'avoir des actionnaires et les petites entreprises en possédaient 7,4 %, alors que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,4 %.

❑ Répartition de l'avoir des actionnaires

L'avoir des actionnaires totalisait 94 milliards de dollars pour les petites entreprises, 43 milliards de dollars pour les moyennes entreprises et 1 280 milliards de dollars pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 37

Répartition de l'avoir des actionnaires – 2017



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 73,7 % du total de l'avoir des actionnaires.

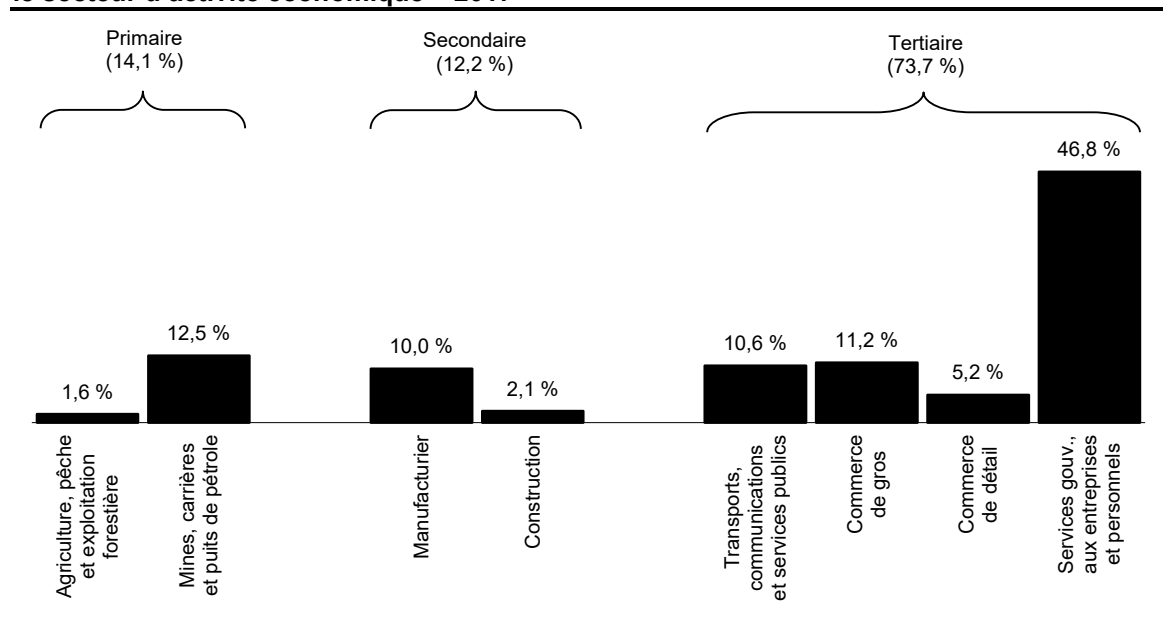
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 46,8 %.

Les entreprises du secteur primaire possédaient 14,1 % de l'avoir total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 12,5 % de l'avoir total.

Finalement, la part des entreprises du secteur secondaire était de 12,2 %.

GRAPHIQUE 38

Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2017



5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2016

L'avoir des actionnaires a augmenté de 10,4 % entre 2016 et 2017, pour s'établir à 1 280 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2016 et 2017, le total de l'avoir des actionnaires a augmenté respectivement de 6,5 %, de 9,2 % et de 10,7 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

La plus forte augmentation s'est produite dans la somme du capital-actions pour les moyennes entreprises, avec 11,8 %.

TABLEAU 61

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2017

Avoir des actionnaires	Petites		Moyennes		Grandes		Ensembles des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2016 (%)
Capital-actions	30 063	-3,4	20 393	11,8	654 463	5,6	704 918	5,4
Bénéfices non répartis	95 597	8,0	37 279	6,0	756 754	9,5	889 630	9,2
Déficits cumulés	-31 225	0,9	-14 179	4,3	-268 981	-3,7	-314 386	-2,9
TOTAL	94 434	6,5	43 492	9,2	1 142 236	10,7	1 280 162	10,4

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2017, dans le secteur primaire, le capital-actions et les bénéfices non répartis ont diminué respectivement de 2,5 % et de 20,4 %, alors que les déficits cumulés ont augmenté de 4,1 %.

Dans le secteur secondaire, le capital-actions et les bénéfices non répartis ont augmenté respectivement de 4,5 % et de 24,5 %, alors que les déficits cumulés ont diminué de 2,2 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le capital-actions et les bénéfices non répartis ont augmenté de 10,0 %, alors que les déficits cumulés ont diminué de 6,3 %.

TABLEAU 62

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Capital-actions		Bénéfices non répartis		Déficits cumulés	
	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)	M\$	Var. p/r à 2016 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	7 584	–1,0	15 290	9,8	–2 641	–3,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	169 400	–2,6	43 325	–27,5	–52 606	4,5
Sous-total	176 984	–2,5	58 614	–20,4	–55 247	4,1
Secteur secondaire						
– Manufacturier	142 925	9,7	113 845	29,2	–128 190	–1,8
– Construction	11 021	–35,3	21 147	4,4	–4 955	–12,1
Sous-total	153 945	4,5	134 993	24,5	–133 145	–2,2
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	128 491	10,5	45 381	16,6	–38 128	–11,0
– Commerce de gros	65 556	0,9	92 694	14,8	–15 157	–2,6
– Commerce de détail	36 963	13,2	42 313	4,4	–13 345	–29,0
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	142 979	13,47	515 635	9,1	–59 363	3,6
Sous-total	373 989	10,0	696 023	10,0	–125 993	–6,3
TOTAL	704 918	5,4	889 630	9,2	–314 386	–2,9

6. LES MULTINATIONALES AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU QUÉBEC

Dans ce document, une multinationale correspond à au moins l'une des définitions suivantes :

- une société immatriculée au Canada qui a au moins un établissement au Québec et au moins un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société ayant au moins un établissement au Québec et faisant partie d'un groupe d'au moins deux entités juridiques, dont l'une réside ou a un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société immatriculée à l'extérieur du Canada qui a au moins un établissement au Québec.

6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales

En 2017, le prélèvement des impôts et cotisations effectué auprès des multinationales par le gouvernement du Québec s'élevait à 4,5 milliards de dollars, soit :

- 2,6 milliards de dollars qui étaient attribuables à l'impôt sur le revenu des multinationales (41,4 % de l'impôt total des sociétés);
- 1,9 milliard de dollars qui provenaient de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), soit 39,1 % de la cotisation totale au FSS payée par les sociétés.

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2017, les crédits d'impôt ont permis de réduire les prélèvements fiscaux effectués auprès des multinationales de 820 millions de dollars (48,0 % des crédits d'impôt reçus par les sociétés).

- Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 3,7 milliards de dollars.

TABLEAU 63

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2017

	Montant (M\$)	Part (%)
Nombre de sociétés (en unités)	20 253	4,0
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec ⁽¹⁾	22 307	38,3
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	44 945	34,4
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	2 595	41,4
– Cotisation au Fonds des services de santé	1 888	39,1
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	4 483	40,4
Crédits d'impôt	820	48,0
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	3 664	39,0

(1) Le revenu imposable au Québec est obtenu si l'on applique la proportion des affaires faites au Québec au revenu imposable mondial.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des multinationales

En 2017, 4,0 % du nombre total de sociétés étaient des multinationales exerçant des activités commerciales au Québec.

Parmi les 20 253 multinationales :

- 16 854 étaient des petites et des moyennes entreprises (83,2 %);
- 3 399 étaient de grande taille (16,8 %).

Les grandes multinationales ont versé 3,8 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 83,7 % du total versé par les multinationales. Elles ont payé :

- 2,2 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 1,5 milliard de dollars en cotisation au FSS.

Les PME multinationales ont, quant à elles, payé 729 millions de dollars en impôts et cotisations, soit :

- 366 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 363 millions de dollars en cotisation au FSS.

TABLEAU 64

Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2017

Impôts et cotisations	Petites et moyennes entreprises		Grandes entreprises		Ensemble des entreprises
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)
Impôt sur le revenu des sociétés	366	14,1	2 228	85,9	2 595
Cotisation au Fonds des services de santé	363	19,2	1 525	80,8	1 888
TOTAL	729	16,3	3 754	83,7	4 483

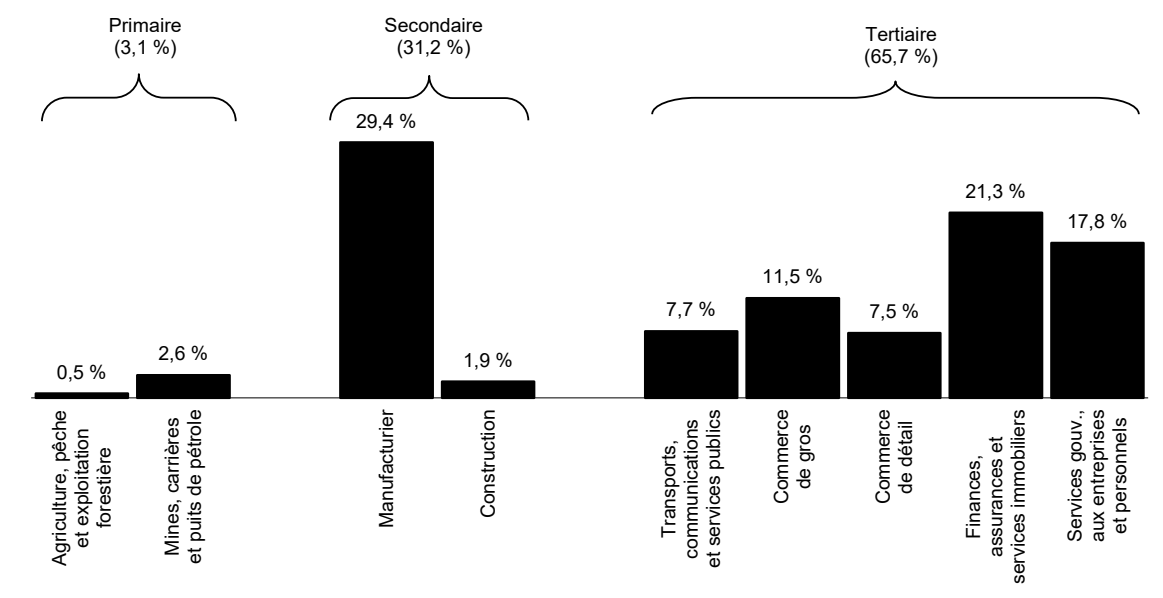
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales

En 2017, les multinationales du secteur tertiaire ont assumé 65,7 % des impôts et cotisations totaux. La part des multinationales des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 3,1 % et de 31,2 %.

— Les multinationales du secteur manufacturier ont assumé une proportion des prélèvements fiscaux de 29,4 %.

GRAPHIQUE 39

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2017



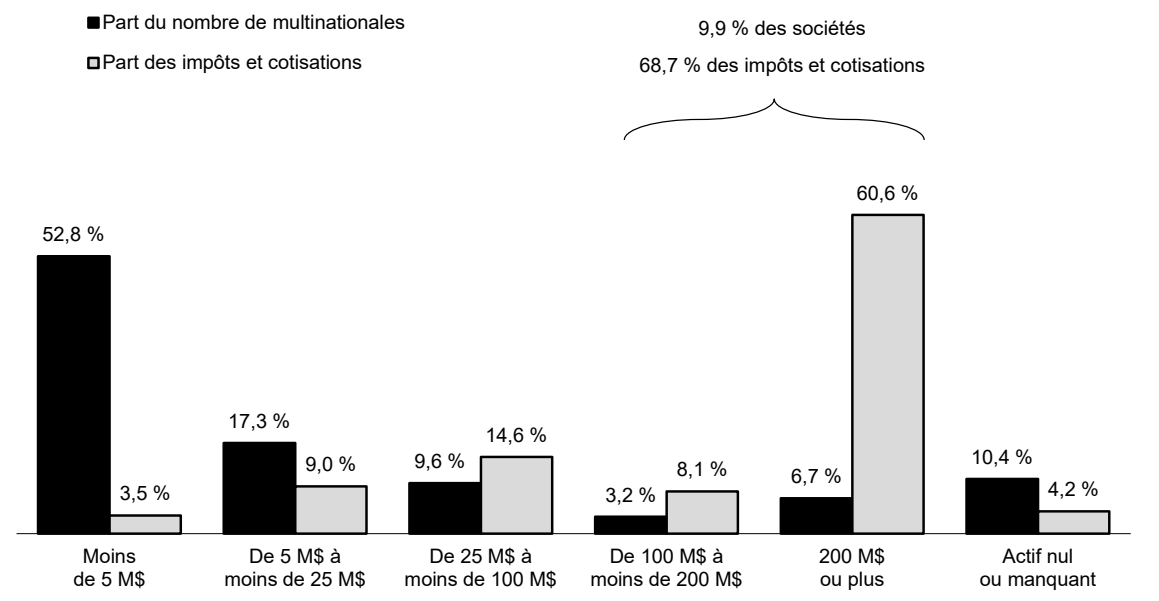
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total des multinationales

En 2017, 52,8 % des multinationales qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 3,5 % des impôts et cotisations totaux.

Même si elles ne représentaient que 9,9 % des sociétés, les entreprises ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 68,7 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 40

Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2017



6.2 Un portrait des multinationales

En 2017, 20 253 multinationales réalisaient des affaires au Québec.

❑ Répartition du nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique

En 2017, 16 598 multinationales provenaient du secteur tertiaire, soit 82,0 % de l'ensemble des sociétés multinationales. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient respectivement 2,1 % et 16,0 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers étaient au nombre de 6 719, ce qui représentait des proportions de 40,5 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 33,2 % de l'ensemble des sociétés.

Le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels arrivait deuxième, avec 6 260 entreprises, soit 30,9 % du nombre total de sociétés multinationales.

TABEAU 65

Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2017

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	235	1,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	186	0,9
Sous-total	421	2,1
Secteur secondaire		
– Manufacturier	2 351	11,6
– Construction	883	4,4
Sous-total	3 234	16,0
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	805	4,0
– Commerce de gros	1 948	9,6
– Commerce de détail	866	4,3
– Finances, assurances et services immobiliers	6 719	33,2
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	6 260	30,9
Sous-total	16 598	82,0
TOTAL	20 253	100,0

❑ Proportions des multinationales non imposées et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi toutes les multinationales qui ont produit une déclaration de revenus en 2017, 12 459 étaient non imposées sur le revenu, soit 61,5 %.

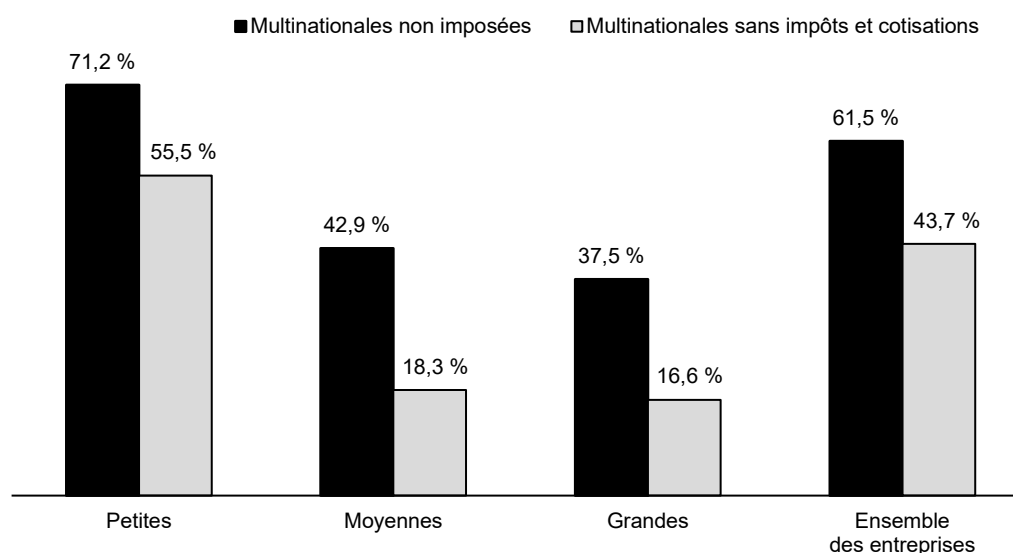
- Plus des deux tiers (71,2 %) des petites multinationales étaient non imposées. Cette proportion était de 42,9 % chez les moyennes multinationales et de 37,5 % chez les grandes multinationales.

De plus, en 2017, 8 841 multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 43,7 % de l'ensemble des multinationales ayant produit une déclaration de revenus.

- Plus de la moitié (55,5 %) des petites multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 18,3 % chez les moyennes multinationales et de 16,6 % chez les grandes multinationales.

GRAPHIQUE 41

Proportions des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2017



DEUXIÈME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES

L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie (tableaux 66 à 107) est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances. On y trouve :

- les statistiques fiscales des sociétés (tableaux 66 à 79);
- les statistiques détaillées sur les principaux crédits d'impôt accordés aux entreprises (tableaux 80 à 96)²⁵;
- les statistiques fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec (tableaux 97 à 107).

Pour consulter les tableaux :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2017.xlsx

²⁵ La présentation et le contenu des tableaux peuvent différer d'un crédit d'impôt à l'autre, car certaines données sont confidentielles.

ANNEXE I : DÉFINITIONS

☐ **Actif**

La valeur de l'actif à court terme et de l'actif à long terme inscrits dans les états financiers de la société.

☐ **Activité économique**

Le principal secteur d'activité économique de la société.

☐ **Amortissement comptable**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins comptables.

☐ **Amortissement fiscal**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins fiscales.

☐ **Autres actifs**

La différence entre l'actif et la somme des disponibilités, des placements et des actifs amortissables. Par exemple, l'équipement est un exemple d'actif amortissable, alors que le terrain est un exemple approprié pour le poste « Autres actifs ».

☐ **Autres déductions admissibles**

La somme du bénéfice net selon les états financiers, de l'amortissement comptable et des autres dépenses non admissibles moins la somme du revenu net aux fins de l'impôt et de l'amortissement fiscal.

☐ **Autres dépenses non admissibles**

L'ensemble des éléments ajoutés au bénéfice net selon les états financiers dans le but d'établir le revenu net aux fins de l'impôt moins les amortissements comptables.

☐ **Autres disponibilités**

La différence entre le total de l'actif à court terme et la somme des comptes clients, des inventaires et des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées.

☐ **Autres exigibilités**

La différence entre le total du passif à court terme et la somme des emprunts bancaires (à court terme) et des comptes fournisseurs.

☐ **Autres passifs**

La différence entre l'actif total et la somme des exigibilités, des dus aux actionnaires et des dettes à long terme, du capital-actions, des profits investis et des déficits cumulés (ex. : impôts reportés).

☐ **Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées**

Les montants dus à la société par les actionnaires ou les sociétés affiliées.

☐ **Bénéfice net selon les états financiers**

Les revenus nets avant impôts, mais après la prise en compte des éléments extraordinaires.

☐ **Bénéfices non répartis**

Les bénéfices cumulés et disponibles pour déclarer un dividende ou pour d'autres fins (ex. : réinvestissement dans la société).

☐ **Capital-actions**

La valeur du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires.

☐ **Capital versé**

L'ensemble de l'avoir des actionnaires et du passif à long terme.

☐ **Comptes clients**

Les montants dus à la société pour la valeur des ventes de marchandises et de services à la date de la production des états financiers.

☐ **Comptes fournisseurs**

La valeur des comptes et des billets commerciaux à payer aux fournisseurs.

☐ **Cotisation au Fonds des services de santé**

La cotisation est calculée sur le total des salaires assujettis que verse une société durant l'année. Il n'y a pas de montant maximal par employé.

☐ **Déficits cumulés**

La valeur des pertes nettes cumulées jusqu'à l'exercice courant.

☐ **Dividendes imposables**

Le montant des dividendes imposables qu'une société a reçus d'une autre société et qu'elle peut déduire dans le calcul de son revenu net à des fins fiscales selon les règles prescrites.

☐ **Dons**

La déduction dans le calcul du revenu accordée à titre de montant admissible d'un don.

☐ **Dus aux actionnaires et dettes à long terme**

Le total des emprunts à long terme effectués par la société auprès des actionnaires, des sociétés affiliées et de tout établissement bancaire.

☐ **Emprunts bancaires**

Les prêts à court terme consentis par les établissements bancaires.

☐ **Immobilisations nettes**

La valeur nette des immeubles ou des actifs dépréciables à la fin de l'exercice financier.

☐ **Impôts et cotisations**

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ **Impôt sur le revenu au Québec**

L'impôt obtenu lorsqu'on applique la proportion des affaires faites au Québec de la société à son impôt total sur le revenu.

☐ **Impôt total sur le revenu**

Le montant de l'impôt total calculé à partir du revenu imposable mondial de la société. Cet impôt ne correspond pas à l'impôt à payer au Québec puisqu'il ne tient pas compte de la proportion des affaires faites au Québec. Théoriquement, il correspond à l'impôt que la société aurait à payer au Québec si sa proportion des affaires faites au Québec était de 100 %.

☐ **Inventaires**

Tout bien dont la vente constitue un revenu d'entreprise fait partie de l'inventaire.

☐ **Pertes d'autres années**

Le montant des pertes subies au cours d'autres années d'imposition que la société utilise pour réduire son revenu imposable de l'année courante.

☐ **Placements**

Les actions et autres valeurs détenues comme placements à long terme par la société.

☐ **Proportion des affaires faites au Québec**

Pour une société en particulier, la proportion des affaires faites au Québec est la moyenne du revenu brut de la société attribuable à un ou plusieurs établissements situés au Québec sur son revenu brut total et des salaires versés par la société à ses employés d'un ou plusieurs établissements situés au Québec sur l'ensemble des salaires versés par la société à ses employés.

Pour l'ensemble des sociétés, la proportion des affaires faites au Québec est le rapport du total estimé des ventes de biens et services réalisées au Québec par l'ensemble des sociétés sur le total des ventes mondiales de biens et services de ces sociétés.

☐ **Revenu au Québec**

Les revenus bruts réalisés par la société dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas des sociétés ayant des activités au Québec et ailleurs, il correspond au revenu brut au Québec ayant servi de base dans la détermination du pourcentage des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu brut**

La totalité des revenus réalisés par la société au cours de son exercice financier. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

☐ **Revenu imposable au Québec**

Les règles fiscales déterminent le revenu imposable de la société ayant des activités au Québec. Dans le cas où une société réalise une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, le revenu imposable au Québec est obtenu en multipliant le revenu imposable mondial de la société par sa proportion des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu net aux fins de l'impôt**

Le revenu net tel qu'établi selon les règles fiscales. Il peut différer du revenu net selon les états financiers, lequel est calculé sur des bases comptables généralement reconnues. La différence est souvent attribuable à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal.

☐ **Salaires versés au Québec**

Le montant des rémunérations que la société verse à ses employés dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas où une société exerce une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, il correspond à la partie des salaires qui a été versée au Québec.

☐ **Société d'assurance**

Une société exerçant un commerce d'assurance et comprenant une association ou un groupe de personnes qui exercent un tel commerce.

☐ **Société faisant des affaires au Québec et ailleurs**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec et un ou plusieurs établissements à l'extérieur du Québec. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est différente de 100 %.

☐ **Société faisant des affaires au Québec seulement**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec seulement. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est de 100 %.

☐ **Société imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme imposée sur le revenu, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec avant les crédits d'impôt remboursables est supérieur à zéro.

☐ **Société non financière**

Toute société dont l'activité économique principale est autre que l'exploitation d'une institution bancaire ou de nature similaire, le financement du crédit aux entreprises ou aux consommateurs, le courtage en valeurs mobilières, la gestion de placements, l'émission de polices d'assurance ou le commerce de valeurs immobilières.

☐ **Société non imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme non imposée sur le revenu lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, les déductions du revenu imposable ou les déductions d'impôt lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

☐ Taille des entreprises

La taille d'une entreprise est déterminée par l'actif et le revenu brut indiqués dans sa déclaration de revenus.

Taille des entreprises selon la tranche d'actif et le revenu brut

Taille des entreprises	Actif		Revenu brut
Petites	Moins de 15 M\$	ET	Moins de 10 M\$
Moyennes (deux critères de sélection)	Moins de 15 M\$	ET OU	De 10 M\$ à moins de 50 M\$
	De 15 M\$ à moins de 50 M\$	ET	Moins de 50 M\$
Grandes	50 M\$ ou plus	OU	50 M\$ ou plus

☐ Total de l'actif

Le total de l'actif à court terme auquel il faut ajouter les placements, les immobilisations nettes et les autres actifs.

☐ Total de l'actif à court terme

La somme des comptes clients, des inventaires, des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées et des autres disponibilités.

☐ Total de l'actif à long terme

La somme des placements, des immobilisations nettes et des autres actifs.

☐ Total de l'avoir des actionnaires

La somme du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires et des profits investis ou des déficits cumulés.

☐ Total des déductions

La somme des montants admissibles de dons, des dividendes imposables déductibles et des pertes d'autres années déductibles.

☐ Total des prélèvements fiscaux

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ Total du passif

Le total du passif à court terme et du passif à long terme.

☐ Total du passif à court terme

La somme des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et des autres exigibilités.

☐ Total du passif à long terme

La somme des dus aux actionnaires, des dettes à long terme et des autres passifs.

ANNEXE II : PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA POPULATION

❑ Les objectifs de la population des sociétés

La population des sociétés sert d'abord à obtenir, pour une année d'imposition donnée, des informations fiscales et financières sur les sociétés qui ont des activités au Québec. Elle est aussi utilisée pour l'évaluation et la formulation de la politique fiscale du Québec.

❑ La base de données

La population est construite à partir de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2017, cotisées au 31 décembre 2020. Pour chaque exercice, il s'agit de la dernière déclaration cotisée.

❑ La taille de la population

La population compte 503 001 déclarations de sociétés. L'ensemble de cette population a été utilisé aussi bien pour les données fiscales que pour les données financières. Un recensement des déclarations de l'année 2017 a donc été réalisé.

❑ La collecte des données

Les données fiscales sont extraites de la déclaration de revenus des sociétés. Cette information, disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec, est validée et corrigée selon les particularités fiscales des sociétés pour les 503 001 déclarations de revenus cotisées.

Les données financières sont extraites des états financiers des sociétés. Cette information est disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec pour environ 95 % des déclarations. Pour les autres, les données financières significatives sont saisies et validées manuellement à partir des états financiers annexés à la déclaration.

❑ L'évaluation de la qualité des résultats et de la confidentialité

Les totaux présentés pour les données fiscales et financières correspondent aux paramètres réels de la population puisqu'ils sont obtenus à partir des données de recensement. Aucun coefficient de variation n'est donc associé à ces totaux.

Les totaux qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulgués, afin de respecter le caractère confidentiel des déclarations de revenus. Pour qu'aucune déduction de ces montants ne soit possible, quelques cellules supplémentaires sont aussi masquées.

ANNEXE III : PRINCIPALES MODIFICATIONS²⁶ APPORTÉES À LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS QUI TROUVENT APPLICATION EN 2017

❑ Réduction graduelle du taux général d'imposition

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2015-2016, une réduction graduelle du taux général d'imposition de 2017 à 2020.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2017, le taux général d'imposition était de 11,8 %. Il s'agissait d'une réduction de 0,1 point de pourcentage par rapport au taux en vigueur en 2016, soit 11,9 %.

❑ Réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire

Le budget 2015-2016 a prévu, à compter du 1^{er} janvier 2017, une réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition sur le revenu des PME du secteur primaire.

❑ Recentrage de la déduction pour petite entreprise vers les sociétés des secteurs primaire et manufacturier

Dans le cadre du budget 2015-2016, le gouvernement a annoncé un ajustement de la déduction pour petite entreprise afin qu'elle réponde mieux à son objectif initial, soit de soutenir les PME qui investissent et créent des emplois.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, les entreprises des secteurs des services et de la construction qui ont trois employés ou moins ne sont plus admissibles à cette mesure fiscale préférentielle.

- Par la suite, dans le budget 2016-2017, le critère de plus de trois employés à temps plein a été remplacé par un critère portant sur les heures travaillées.
- Finalement, dans le budget 2017-2018, le critère des heures travaillées a été remplacé par un critère d'heures rémunérées.

❑ Réduction additionnelle de la cotisation au Fonds des services de santé pour les PME québécoises

Le budget 2016-2017 a prévu une réduction additionnelle du taux de cotisation au Fonds des services de santé pour l'ensemble des PME québécoises de 2017 à 2020.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2017, le taux applicable aux entreprises dont la masse salariale est de 1 million de dollars ou moins a diminué de :

- 1,6 % à 1,55 % pour les secteurs primaire et manufacturier;
- 2,7 % à 2,50 % pour les secteurs des services et de la construction.

²⁶ Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive des changements apportés à la fiscalité des sociétés en 2017. Pour plus de précisions sur ces changements, voir les *Renseignements additionnels* des budgets ou les bulletins d'information publiés par le ministère des Finances. Ces documents sont diffusés sur le site Web du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

❑ Prolongation du congé fiscal pour grands projets d'investissement jusqu'au 31 décembre 2020

Les sociétés admissibles peuvent bénéficier, pour une période de 15 ans, d'un congé pouvant atteindre 15 % du montant de l'investissement admissible à l'égard de :

- l'impôt sur le revenu provenant des activités admissibles relatives à leur grand projet d'investissement;
- la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé sur la masse salariale des emplois liés à leur grand projet d'investissement.

Pour bénéficier du congé fiscal pour grands projets d'investissement, une société devait, entre autres, présenter une demande de certificat initial à l'égard de son projet d'investissement avant le début de la réalisation de celui-ci et au plus tard le 20 novembre 2017. Dans le budget 2017-2018, l'échéance du 20 novembre 2017 pour présenter une telle demande a été reportée.

Le gouvernement a annoncé :

- une prolongation de trois ans de la période d'admissibilité au congé fiscal pour grands projets d'investissement, soit jusqu'au 31 décembre 2020;
- un ajustement des règles d'admissibilité au congé fiscal, afin de favoriser la bonification des grands projets d'investissement en cours de réalisation.

❑ Modifications au crédit d'impôt pour investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation

Dans le cadre du budget 2015-2016, le gouvernement a annoncé une réduction des taux du crédit d'impôt pour investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation.

- Sommairement, le taux de base du crédit d'impôt était de 4 % et pouvait être majoré jusqu'à 32 % en fonction de la taille de l'entreprise et de la région dans laquelle elle était située.

Ainsi, le crédit d'impôt à l'investissement a été modifié à l'égard des dépenses admissibles engagées après le 31 décembre 2016, ce qui implique :

- une réduction de 4 points de pourcentage du taux de base applicable aux grandes sociétés des régions centrales;
- une réduction de 8 points de pourcentage des taux majorés applicables aux PME de toutes les régions du Québec.

❑ Bonifications au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise

Afin d'accorder un financement plus adéquat à certains types de productions et de permettre à de nombreuses productions locales de voir le jour, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le cadre du budget 2017-2018, une hausse des bonifications relatives au crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise.

Ainsi, depuis le jour suivant le budget 2017-2018, les taux des bonifications relatives au crédit d'impôt ont été ajustés à la hausse de cette manière :

- hausse de 8 % à 16 % pour les productions sans aide publique et nouvelle modulation selon le niveau d'aide publique;
- majoration de 8 % à 10 % pour effets spéciaux et animation informatiques;
- augmentation de 8 % à 10 % et de 16 % à 20 % pour les productions régionales, selon le type de production.

